UNIVERSITÉ DE STRASBOURG — FACULTÉ DE PHARMACIE

Année 1934-1935 N° 122

CONTRIBUTION A L'ETUDE

DE QUELQUES

HYMENOMYCETES DE FRANCE

au point de vue toxicologique, valeur alimentaire et médicamenteuse

AVEC UN

CATALOGUE RAISONNÉ DES PRINCIPALES ESPÈCES

de CHAMPIGNONS SUPÉRIEURS

poussant dans la Région de Fontainebleau

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement le 18 décembre 1934
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE STRASBOURG
pour obtenir le grade de Docteur de l'Université
(Mention PHARMACIE)

par

Michel BADET
Pharmacien

Examinateurs de la Thèse :

MM. A. SARTORY, *Professeur, Président*
Y. VOLMAR, —
R. SARTORY, *Chargé de fonctions d'agrégé*

MORET-SUR-LOING (S.-et-M.)
IMPRIMERIE ARTISANALE

1934

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG — FACULTÉ DE PHARMACIE

Année 1934-1935 N° 122

CONTRIBUTION A L'ETUDE

DE QUELQUES

HYMENOMYCETES DE FRANCE

au point de vue toxicologique, valeur alimentaire et médicamenteuse

AVEC UN

CATALOGUE RAISONNÉ DES PRINCIPALES ESPÈCES

de CHAMPIGNONS SUPÉRIEURS

poussant dans la Région de Fontainebleau

THÈSE

Présentée et soutenue publiquement le 18 décembre 1934
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE STRASBOURG
pour obtenir le grade de Docteur de l'Université
(Mention PHARMACIE)

par

Michel BADET
Pharmacien

Examinateurs de la Thèse :

MM. A. SARTORY, *Professeur, Président*
Y. VOLMAR, —
R. SARTORY, *Chargé de fonctions d'agrégé*

MORET-SUR-LOING (S.-et-M.)
IMPRIMERIE ARTISANALE DE MORET
1934

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

FACULTÉ DE PHARMACIE

ADMINISTRATION

MM. LOBSTEIN, *Doyen*, ✠, ✠, ✠ I., ✠.
A. SARTORY, *Assesseur*, C. ✠, ✠ I., C. ✠.
CUVIER, *Secrétaire*, ✠ A.

DOYEN HONORAIRE

M. JADIN, O. ✠, ✠ I., ✠.

PROFESSEURS

MM. A. SARTORY, C. ✠, ✠ I., C. ✠.	Bactériologie.
LAVIALLE, ✠ I., ✠	Botanique.
VOLMAR, ✠ I.	Chimie organique.
LOBSTEIN, ✠, ✠, ✠ I., ✠	Matière médicale.
GUILLAUME, ✠, ✠, ✠ I, ✠. ...	Pharmacie galénique.
N. (CORDIER, chargé du cours)	Pharmacie chimique.
N. (A. LAPP, ✠, chargé du cours).	Chimie analytique.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. BRÆMER, ✠, ✠ I., O. ✠.
JADIN, O. ✠, ✠ I., ✠.

CHARGÉ DES FONCTIONS D'AGRÉGÉ

M. R. SARTORY, ✠

COURS COMPLÉMENTAIRES

MM. SARTORY (A.)	Hygiène.
LAVIALLE	Hydrologie.
VOLMAR	Chimie minérale.
LOBSTEIN.....	Toxicologie.
GUILLAUME	Zoologie.
EISENMANN	Législation et Déontologie.
CORDIER	Chimie biologique.
SARTORY (R.)	Cryptogamie.
LAPP (A.).....	Physique.

CHEFS DE TRAVAUX PRATIQUES

MM. SARTORY (R.)	Bactériologie et Parasitologie.
LAPP (A.).....	Chimie pharmaceutique.
COLLARD.....	Chimie et Physique.
BOHN (A.)	Histoire naturelle.

A MA GRAND'MERE

A MES PARENTS

A MA CHERE FEMME

A MADAME HEDOU

et à MON BEAU-PERE M. HENRI HEDOU,
Docteur en Pharmacie, Ancien interne des Hôpitaux de Paris, Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris;

A MON FRERE JEAN BADET,
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique;

A MES BELLES-SŒURS
FRANCINE, MADELEINE et CÉCILE HEDOU

A MES BEAUX-FRERES
FRANÇOIS, JACQUES et JEAN-PIERRE HEDOU

En témoignage de ma profonde reconnaissance et de ma plus tendre affection.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548008_0048

Au Président du Jury de ma Thèse :

Monsieur A. SARTORY

Professeur à la Faculté de Pharmacie de Strasbourg
Commandeur de la Légion d'honneur

A mes Juges :

Monsieur Y. VOLMAR

Professeur à la Faculté de Pharmacie
de Strasbourg

Monsieur R. SARTORY

Chargé des fonctions d'Agrégé
à la Faculté de Pharmacie
de Strasbourg

Hommage de respectueuse
et profonde gratitude

A MONSIEUR le Pr R. FABRE

Professeur de Toxicologie à la Faculté de Pharmacie de Paris.

A MONSIEUR le Pr LUTZ

Professeur de Cryptogamie et de Bactériologie à la Faculté de Pharmacie de Paris.

A MONSIEUR le Pharmacien Général L. MOREAU

Inspecteur du Service de Santé de l'Armée

qui nous ont, tous les trois, prodigué des marques d'amitié.

A TOUS MES AMIS

INTRODUCTION

Lorsque nous avons quitté cette chère Faculté de Pharmacie de Strasbourg, nous étions loin de penser qu'une fois notre grade de Pharmacien acquis, nous y reviendrions un jour soutenir une Thèse de Doctorat et qui plus est, une Thèse sur la Toxicologie, la valeur alimentaire et médicamenteuse des Champignons.

Pendant nos études, nous avions bien suivi les cours du Professeur SARTORY, et une année entière ceux de Cryptogamie à la Faculté des Sciences.

Mais avouons-le, la Mycologie ne nous avait pas particulièrement séduit ! Nous sommes même convaincu, que ses charmes nous auraient laissé parfaitement indifférent, si un concours de circonstances, un de ces bienheureux hasards de la vie, ne nous avaient conduit dans cette Région de Fontainebleau, magnifique entre toutes, riche en souvenirs historiques, parée d'un des plus beaux palais du monde, et d'une majestueuse forêt aux décors tellement variés et nombreux. Cadre splendide, où les meil-

leurs paysagistes du XIX[e] Siècle et de nos jours sont venus et viennent encore chercher leurs plus belles inspirations.

C'est précisément dans cette Région que notre beau-père exerce sa profession depuis vingt-cinq ans. Guidé par lui, bénéficiant de ses conseils et de son expérience de mycologue, nous avons pu, pendant les années 1933-1934, nous familiariser avec un nombre important de Champignons supérieurs, en étudier et en déterminer le plus grand nombre possible.

Nous avons eu, d'autre part, la bonne fortune de devenir le voisin de M. BRU, ancien instituteur, membre de l' « Association des Naturalistes de la Vallée du Loing ».

M. BRU, depuis de longues années, occupe ses loisirs de retraité à toutes les sciences naturelles : Botanique, Mycologie, Entomologie, Géologie. Sans blesser sa modestie de savant, nous nous sommes rendu compte de ses indiscutables qualités d'expert en ces matières. Nous les avons souvent mises à contribution. Aussi nous tenons à assurer ici M. BRU de notre inaltérable et profonde gratitude.

Et voilà comment nous avons pris goût à la science mycologique.

La « Mycologie » ! Mais elle est la source, pour ses fervents, de multiples satisfactions. Science naturelle d'observation, au même titre que la Botanique ou l'Entomologie, elle nécessite de la part de celui qui veut pénétrer quelques-uns de ses secrets des efforts soutenus : « On ne s'improvise pas mycologue », a dit le Maître autorisé René MAIRE. Il n'est pas vrai que tous les champi-

gnons se ressemblent. N'en récolte pas qui veut, où il veut, à n'importe quelle saison, dans n'importe quel terrain, sous n'importe quel climat.

Le mycologue passionné de sa science, qui veut faire d'amples provisions d'espèces nouvelles, est obligé de se livrer à de nombreux exercices en plein air, dont il retire de précieux bénéfices.

Les exigences d'une profession sédentaire entre toutes offrent cependant de temps en temps au pharmacien le moyen de faire respirer ses poumons, de se désintoxiquer et de contempler des horizons qui ne sont pas limités par la vue de son comptoir, de ses bocaux ou de son laboratoire.

S'il advient que, mycologue, il se trouve doublé d'un mycophage, l'intérêt scientifique se trouve augmenté pour lui d'un intérêt pratique incontestable. C'est en effet un plaisir charmant de se retrouver le soir autour d'une table familiale et de savourer, en compagnie sachant apprécier, une cueillette abondante de morilles, de psalliotes, de lépiotes, de tricholomes de la Saint-Georges, de cèpes, de pieds de mouton. Chacun donne son avis. On discute de « l'art d'accommoder des champignons » d'après M. Gustave DE COUTOULY.

On critique, on compare, on approuve ou l'on désapprouve la fameuse phrase d'André THEURIET : « Chaque « fois que je trouve dans mon assiette un plat de *Russula* « *virescens*, il me semble entendre vibrer les violons an- « géliques ».

Et si, faisant abstraction de sa personnalité, le myco-

logue se tourne du côté de ses semblables, il a un rôle utilitaire d'éducateur à remplir. A la lueur de ses connaissances, ceux-ci apprennent à distinguer les espèces comestibles des espèces vénéneuses.

Fort heureusement, nous ne sommes plus aux temps déjà reculés qui précédèrent les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Alors les bonnes flores mycologiques ou n'existaient pas, ou étaient rares, chères et peu à la portée du commun des mortels. La plupart du temps, les moyens empiriques, dispensés au petit bonheur, dangereux et dénués de tout fondement scientifique, les remplaçaient.

Aux premiers ouvrages intéressants auxquels sont attachés les noms de MATTIOLE (1500 à 1577), de BAUHIN (1560 à 1624), de STOEFFER (1762 à 1800), de BULLIARD (1780 à 1793), de BATSCH (1783 à 1789), de PAULET (1793), de PERSOON (1822), de ROGUES (1832), de CORDA (1832 à 1854) de FRIÈS (1794 à 1818), de TULASNES (1861 à 1865), de GILLET (1874), de COOKE (1884 à 1888), de QUÉLET (1901), de BOUDIER (1904 à 1910), avec leurs descriptions, leurs classifications, leurs planches coloriées nombreuses (l'ouvrage de GILLET en compte 887, celui de BOUDIER 600), ont fait suite, depuis la fin du XIX^e^ siècle, une série ininterrompue de travaux remarquables.

Parmi les travaux dus à des Français, nous relevons ceux signés CONSTANTIN, DUFOUR, BIGEARD et GUILLEMIN, DUMÉE, ROLLAND, BOURDOT et CALZIN, MAUBLANC, JUILLARD-HARTMANN, SEYOT, COUTIÈRE, LECERF, tout un ensemble de flores, d'atlas, de publications aux multiples reproductions coloriées, en général fidèles et exactes, qui

facilitent singulièrement les recherches et rendent moins pénibles les efforts du débutant mycologiste que nous avons été et que nous sommes encore.

A cette liste, ajoutons le remarquable ouvrage intitulé « Icones selectae fungorum » de KONRAD, de Neuchâtel (Suisse), et A. MAUBLANC de Paris. Il a reçu l'honneur d'une préface d'un des savants incontesté de la Mycologie moderne, le Pr René MAIRE, dont voici l'opinion sur les auteurs :

« L'un d'eux, Secrétaire Général de la Société mycologique de France, a pu recueillir pendant de longues années la tradition des BOUDIER, des PATOUILLARD et autres maîtres modernes de la Mycologie française; l'autre, vivant et travaillant dans le Jura, a pu y retrouver celle des SECRÉTAN et des QUÉLET.

« En nous donnant de bonnes figures, de bonnes descriptions, accompagnées d'études microscopiques, d'espèces non ou mal figurées, représentées seulement dans des ouvrages rares et peu accessibles, ils rendent le plus grand service à tous les mycologues ».

« Tous ceux qui, comme eux, font œuvre personnelle, originale, au lieu de copier et de paraphraser les vieux auteurs, ont droit à notre reconnaissance... ».

Nous ne saurions mieux dire et apprécier l'œuvre, nous qui la connaissons bien, la consultons souvent. Nous nous faisons une idée du labeur considérable, consciencieux qu'elle représente, même pour des savants dont la vaste érudition mycologique a une réputation mondiale et méritée.

En plus des ouvrages, publications diverses, il existe en France et à l'Etranger des Sociétés et Groupes mycologiques, dont les nombreux travaux offrent le plus grand intérêt.

En France, la Société mycologique, 16, rue Claude-Bernard à Paris, fondée par le grand QUÉLET et quelques mycologues en 1885 a rendu et rend journellement encore les services les plus appréciables.

Rien ne lui manque comme moyens d'émulation : nombreuses et instructives séances, excursions dirigées par des Maîtres, sessions annuelles qui se terminent à Paris par une exposition des plus fréquentées. Enfin, une bibliothèque bien achalandée, un *Bulletin trimestriel,* permet aux Membres de la Société de se tenir au courant de toutes les découvertes, recherches et publications ayant trait à la Mycologie.

C'est l'honneur de la Pharmacie d'avoir donné, comme Présidents de la Société mycologique, des hommes tels que BOUDIER, JOACHIM, les P^rs^ RADAIS, LUTZ, BOUGAULT.

Avant de terminer ces quelques lignes d'introduction, nous croirions manquer à un devoir qui nous est bien doux si nous n'exprimions les sentiments de sincère reconnaissance que nous devons aux Maîtres mycologues qui nous ont puissamment aidé, encouragé, dirigé, fait profiter de leurs judicieux avis, de leur science, de leurs observations. A divers titres, nous avons contracté, vis-à-vis d'eux une dette dont nous sommes heureux de nous libérer en partie aujourd'hui en leur adressant du fond du cœur tous

nos remerciements, MM. JOACHIM, CHAUVIN, LECLAIR, BRU, HENRY, HÉDOU y ont largement droit et nous sommes heureux de pouvoir le dire.

M. LIBOUTON a bien voulu nous prêter sa gracieuse collaboration pour dactylographier notre travail. Il est juste de lui témoigner, à lui aussi, nos bien vifs remerciements.

Nos anciens maîtres de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, MM. les Prs A. SARTORY, VOLMAR et R. SARTORY, ont bien voulu nous accorder, le premier la faveur de nous guider excellemment dans notre travail, les deux autres l'honneur de faire partie de notre Jury de Thèse. Nous avons été très sensible à cette marque nouvelle de gracieuse sympathie. Qu'ils veulent bien accepter ici l'hommage très sincère de notre infinie reconnaissance !

Au reste, qu'il nous soit permis de former le souhait d'avoir fait œuvre utile et contribué à ajouter un fleuron, si modeste soit-il, à la couronne de la déesse « MYCOLOGIA », couronne à laquelle tant de pharmaciens illustres ont apporté les leurs, les BOUDIER, BOURQUELOT, CHAUVIN, DUMÉE, JOACHIM, LUTZ, PATOUILLARD, PLANCHON, RADAIS, SARTORY, VAUQUELIN, et tant d'autres confrères, gloires de notre profession, savants toujours modestes et le plus souvent ignorés de nos belles provinces françaises.

PLAN DE LA THÈSE

Nous avons divisé notre travail en deux parties :

La première partie contient trois chapitres consacrés : le premier à l'Historique ; le second à des considérations générales sur la valeur alimentaire et médicamenteuse des Champignons, leur toxicologie, les traitements des intoxications fongiques, leur prophylaxie ; le troisième à nos recherches personnelles ayant trait aux sujets précédents.

Dans la deuxième partie, nous donnons un Catalogue des principales espèces de champignons supérieurs récoltés dans la Région de Fontainebleau.

Ce catalogue est précédé d'un aperçu géologique, géographique et mycologique sur la dite région et de la classification de KONRAD et MAUBLANC.

Il est suivi d'une liste importante des champignons les plus connus avec leurs noms scientifiques et leurs noms vulgaires.

Notre travail se termine par nos Conclusions et la Bibliographie du sujet.

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE

Pour qui a lu quelques ouvrages traitant de Mycologie, de Mycophagie, de Myco-toxicologie, il ne s'agit pas là de choses bien neuves.

Tous les historiens et tous les mycologues connaissent les intoxications bénignes qui n'eurent pas de suites fâcheuses et dont furent victimes des personnages célèbres, la Grande Mademoiselle et le Pape Pie VII au temps de sa rencontre avec Napoléon à Fontainebleau.

Dès les temps les plus reculés, les philosophes donnaient aux champignons des noms mystérieux et pompeux à la fois. Ils les appelaient « enfants des dieux et de la terre ». Ces enfants, chéris des uns, méprisés des autres, ont, à plusieurs reprises, été mentionnés dans les œuvres d'auteurs anciens.

Hippocrate, le célèbre médecin grec qui vivait au IV^e^ siècle avant J.-C., relate, dans le « Livre des épidémies », les accidents survenus à la fille de Pausanias à la suite d'indigestion d'un champignon cru : douleurs dans le ventre, nausées.

PLINE s'est intéressé aux champignons d'une façon spéciale. Il a eu l'incontestable mérite, pour son temps, d'insister sur l'importance de la « Volve », cet ornement qui de nos jours encore représente un des caractères les plus essentiels des Amanites, celui qui permet d'éviter les empoisonnements.

A coup sûr, il n'avait pas les champignons en odeur de sainteté.

Consultons le XXII[e] Livre de son « Histoire naturelle ». Aux chapitres 46 et 47 il y disserte longuement sur les « *Boleti* » et les « *Fongi* », appellations qui de nos jours n'ont aucune valeur scientifique. Les « *Boleti* » ne correspondaient nullement à nos champignons à tubes, mais désignaient ceux qui se développaient sur les racines d'arbres à glands par temps humides. Et le terme de « *Fongi* » s'appliquait aux espèces qui avaient pour origine la « pituite » autrement dit dans notre langage la « sève des arbres ».

« *Boleti* » et « *Fongi* » ont joui chez les Romains de réputations tout à fait opposées.

Pour PLINE les champignons sont des aliments nullement recommandables. Ils le sont d'autant moins qu'ils poussent dans des endroits parsemés de vieux clous, de débris de fer rouillés, de lambeaux d'étoffes pourries. On doit se méfier d'eux comme de la peste si par malheur dans leur voisinage on rencontre des trous de serpents. L'haleine venimeuse des reptiles jouirait en effet du mystérieux pouvoir d'empoisonner les « Carpophores » qui commencent à s'ouvrir.

Les champignons sont accusés par PLINE d'avoir fait périr des familles entières et d'avoir envoyé sur les sombres bords du Styx, tous les convives d'un festin auquel avaient participé des tribuns et des centurions, sous la présidence de ANNEUS SERENUS, Préfet des Gardes de NÉRON.

L'aversion des Romains pour les « *Fongi* » était telle, raconte COULON, qu'on trouve chez PLAUTE, ces qualificatifs s'appliquant à quelques personnages des « Bocchises ». « *Stulti, stolidi, fatui, fungi, bardi, blenni, buccones* ».

Les Romains semblent cependant avoir tenu en grande estime quelques espèces. Ils avaient en effet une série de plats spéciaux appelés « Boletaria » destinés uniquement à servir les champignons, tout comme nous, nous avons, pour les vins, des coupes à Champagne, des verres à Bordeaux, et des verres à Madère. Et nous avons lu que les gourmets ne laissaient à personne le soin de les apprêter, les cuisinant eux-mêmes, les servant dans des plats d'argent en s'aidant de couteaux de succin.

Dans les écrits de TACITE, de SUÉTONE, on trouve d'assez curieux récits ayant trait à des plats de champignons empoisonnés par des mains criminelles de magiciennes contemporaines de MEDÉE et de CIRCÉ.

D'autres auteurs latins ont donné leur avis sur la mort de CLAUDE, grand amateur devant les Dieux de la fameuse « Oronge des Césars ». A les en croire, l'Empereur ne serait pas mort d'intoxication fongique. LOCUSTE, la fameuse empoisonneuse romaine, aurait fait verser dans le plat destiné à CLAUDE, et contenant des champignons

parfaitement comestibles, quelque poison d'origine végétale, comparable à ceux qui étaient employés autrefois par les prêtres Egyptiens de la secte de TOTH.

L'insuccès de LOCUSTE valut à celle-ci des faveurs toutes spéciales. NÉRON reconnaissant la fit riche et lui octroya un domaine. Par surcroît, il lui manifesta son impériale confiance en la chargeant de former des disciples à son image et à sa ressemblance.

Dans Rome le métier d'empoisonneuse comportait bien quelques risques ! Certain jour LOCUSTE en fit l'expérience à ses dépens. Ayant reçu mission de supprimer BRITANNICUS à l'aide d'une mixture à sa façon, « *Fac secundum artem* » elle échoua piteusement. Une telle maladresse lui valut de la part de l'auguste et implacable complice quelques reproches amers, accompagnés d'une copieuse volée de verges.

Mycologues, consolez-vous à propos de la mort de CLAUDE ! Lisez le malicieux JUVÉNAL : « Même si les cham-
« pignons ont été responsables de sa mort, ils ne se sont
« pas rendus coupables d'un bien grand crime, n'ayant
« fait qu'avancer la mort d'un vieillard gâteux, au chef
« branlant, qui bavait à pleines lèvres ».

Dans la Satire 4 du Livre II, HORACE, conseille de ne consommer que les champignons qui poussent dans les prés, les autres lui paraissant nocifs.

Le poète MARTIAL affectionnait particulièrement les champignons. COULON, dans sa « Mycologie latine » raconte qu'un jour de festin, certain amphytrion ingurgita devant lui un plat entier de « *Boleti* » sans même songer

à en réserver la moindre part aux convives de marque qui étaient là. MARTIAL outré de tant d'impertinence souhaita sur le champ au goinfre d'absorber un champignon mortel. On comprend d'autant mieux la fureur de MARTIAL qu'il devait être un mycophage passionné, témoin cette appréciation trouvée dans une de ses épigrammes : « On fait volontiers cadeau d'argent, de robes et de manteaux, mais de *Boleti* !... va t'en voir s'ils viennent ».

Jusqu'à la Renaissance, la Mycologie semble avoir sommeillé.

SAINT-FRANÇOIS DE SALLES a donné ainsi son opinion sur elle : « Je vous dis des danses, PHILOTÉE, comme les médecins disent des potirons et des champignons : les meilleurs ne valent rien. Mangez-en peu et pas souvent. Car si bien préparés qu'ils soient la quantité leur sert de venin ».

Et cette autre de GAVARNI : « Les champignons, ma biche, c'est comme les hommes : rien ne ressemble aux bons comme les mauvais ».

Une lettre du Général BOUY DE SAINT-VINCENT à Léon DUFOUR du 20 Février 1841, contient ce passage flatteur pour les habitants de la Capitale : « J'ai démontré que les « bêtes de Parisiens mangent seulement la plus commune « des espèces, l'*Agaricus edulis,* venus sur des crottes « et avaient peur des meilleurs, que d'ignares préposés de « Police proscrivent du marché des Innocents. Les In- « nocents ! Ils ne savent pas plus que j'ai démontré qu'il « n'existe pas de champignons vénéneux, que tous les « empoisonnements dont retentissent les gazettes ne sont « que des crimes, où l'arsenic et le verdet jouent le grand

« rôle. Moi qui vous parle, j'ai expérimenté sur moi-même « le « *Muscarius* », le « *Necator* » et tous ceux qui ont la « plus mauvaise réputation. Bien préparés, ils se valent « les uns les autres, mais ce préjugé est si bien établi qu'il « n'y a pas moyen d'en revenir encore, et qu'on ne se « donne même pas la peine de faire l'autopsie des vic- « times des champignons; il suffit de dire que toute la « famille en a mangé et on l'enterre sans plus de fa- « çon ».

Félicitons ce Général de n'avoir pas rencontré sur son chemin l'*Amanita phalloides*, l'*Entoloma lividum*, le *Lepiota helveola*, le *Tricholoma pardinum*, quelques Hébélomes, le Clitocybe de l'Olivier et quelques petits Clitocybes blancs et Inocybes... également muscariniens.

Cultivons l'espoir que de semblables « âneries » lues, répétées et crues n'aient pas eu au XVIII^e^ siècle les funestes conséquences et les déplorables résultats dont nous sommes encore les témoins de nos jours.

Acceptons de même sous bénéfice d'inventaire les appréciations sorties de la bouche d'un saint. Ce ne sont que des appréciations... N'est-ce pas déjà louer que d'apprécier trop sévèrement ?

Tous les mycologues connaissent ces histoires des peuplades Russes qui mangent par plaisir « l'*Amanita muscaria* » pour se procurer l'ivresse.

Et aussi celles des « Koriaques » qui implorent la faveur de recevoir dans une coupe l'urine des amateurs qu'ils savent avoir consommé quelques heures auparavant les *Amanita muscaria*. Ils la boivent à pleines lèvres pour

goûter à leur tour les délices de la Muscarine. « A eux les plaisirs les folles ivresses » et les joies aphrodisiaques que la liqueur enchanteresse leur procure parait-il !

N'importe ces histoires de « Koriaques » valent bien celles des pilules perpétuelles des anciens apothicaires; de l'urine de vache baptisée élégamment « Eau de mille fleurs » qui servait à guérir la scrofule; de la fiente de cigogne souveraine dans les maladies nerveuses, de « l'ordure jaune de l'oreille » dans les panaris; des matières fécales distillées fournissant une huile réputée contre l'érisypèle... Arrêtons-nous !

Vraiment au XX^e^ siècle devrait-on avoir à déplorer des cas de mort dus à des champignons ? Pourtant, il suffit de parcourir les chroniques des journaux pour s'en rendre compte. On demeure effrayé du nombre de personnes qui meurent victimes de leur imprudence, alors que la parfaite connaissance du **seul** et **terrible** *Amanita phalloides* et de ses deux variétés éviterait la mort.

Un pays civilisé comme la France, aux immenses ressources artistiques, littéraires, scientifiques, devrait-il recevoir des leçons de ses voisins d'outre-Rhin. Alors qu'en Allemagne, et probablement dans d'autres pays, l'enfant reçoit des leçons de Mycologie pratique dès l'école, chez nous, il n'existe rien de pareil. Il faudra sans doute encore des familles entières empoisonnées par l'*Amanita phalloides* ! Alors on s'apercevra en haut lieu qu'il est temps de songer enfin à l'éducation mycologique du peuple...

Nous aurons l'occasion de reparler de cette importante

question quand nous en arriverons à celle des intoxications fongiques et de leur prophylaxie.

Il y a beaucoup à faire sur ce chapitre. En Bretagne, en Normandie, encore en Vendée, il arrive trop souvent que des paysans, trouvant sur leur chemin des champignons excellents, les repoussent du bout de leur sabot ou de leur brodequin, en leur appliquant d'un air méprisant cette épithète fort injuste : « Sale pain de crapat ». « Quand on a de quoi on ne va pas chercher son manger dans les bois » disent-ils encore.

Combattre, détruire de tels préjugés n'est certainement pas l'œuvre d'un jour ! BOUCHET l'a constaté du côté de Landerneau. Et il s'agissait de *Psalliota campestris !*

CHAPITRE II

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES CHAMPIGNONS

I. — Le Champignon aliment

Depuis les temps les plus reculés, nous l'avons vu au chapitre précédent, les hommes se sont intéressés aux champignons. Leurs opinions à ce sujet ont été les unes favorables, les autres nettement contraires.

La valeur alimentaire des champignons comestibles a été fixée par les analyses de pharmaciens tels : BRACONNOT (1811), VAUQUELIN (1813), BOUDIER, BOURQUELOT, et d'autres savants cités par GUÉGUEN dans l'Atlas de Rolland aux pages 115 et suivantes. Ils ont montré la proportion considérable d'eau renfermée dans diverses espèces. En voici un aperçu :

Proportions par kilogramme

Lepiota procera : 840 grammes.

Clitopilus prunulus : 900 grammes.

Marasmius oreades : 920 grammes.

Divers Bolets : 880 à 900 grammes.

Les proportions trouvées semblent plus élevées dans

le pied que dans le chapeau mais sans qu'on puisse en faire une règle indiscutable. Elles peuvent évidemment être influencées par des questions d'espèces, d'individus même, de maturité, d'habitat, d'état hygroscopique de l'atmosphère.

Au nombre des autres matières signalées dans la composition des champignons, nous relevons une moyenne de 8 grammes de sels de chaux, de soude, de magnésie, de sels de potasse sous forme de phosphates qui représentent 40 à 50 % de la totalité; des matières ternaires organiques bâties sur le type classique carbone, oxygène, hydrogène.

On trouve ces sels non seulement dans la trame des membranes, mais aussi dans le suc cellulaire en solution.

La matière cellulosique appelée « Fungine » par BRACONNOT, «Mycocellulose » par FRÉMY, « Fungocellulose » par BOUDIER, a pour propriété essentielle de n'être pas attaquée par la liqueur de Schweitzer solvant de la cellulose ordinaire. Elle varie dans une proportion de 30 à 40 grammes par kilog de champignons.

Voisinant avec elle, BOURQUELOT (1893-1896), qui a fait porter ses analyses sur des quantités d'espèces, y a trouvé des oxydases, des matières sucrées, en particulier un sucre spécial, le Tréhalose. Certains cortinaires, dont le « *Cortinarius castaneus* », en renfermeraient 150 à 160 grammes pour 1000. On trouve ce sucre à l'état libre ou combiné à la mannite. En définitive celle-ci tend le plus souvent à le remplacer.

D'après MONNIER (1886), la teneur en matières albumi-

noides digestibles et non digestibles serait comprise entre 30 à 45 grammes dont 13 à 15 de digestibles.

Les Mycophages ont intérêt à savoir que le pied des champignons à bulbe, exception faite naturellement des chanterelles, craterelles, helvelles, pleurotes, ne contient pas de matières nutritives, qu'il ne faut donc pas le consommer.

D'après les données ci-dessus indiscutablement les champignons comestibles constituent des aliments complets.

Le Pr GUÉGUEN a écrit qu'ils « sont infiniment plus nu-« tritifs que la plupart des légumes auprès desquels leur « origine végétale les fait classer par les hygiénistes. Loin « de les considérer seulement comme des condiments « agréables, il faut les regarder dans les régions où ils « croissent en quantité considérable comme un aliment « de première utilité. C'est avec raison que les amateurs « les tiennent pour des mets délicats dont l'usage même « répété n'offre pas pour l'organisme les inconvénients de « certaines nourritures productrices de toxines comme le « sont en général les gibiers et les viandes de conserve ».

Au reste, au cours d'une crise sévère comme celle que nous traversons aujourd'hui, la cueillette des champignons a permis cette année de lutter dans une certaine mesure contre le chômage en permettant à une main-d'œuvre ennemie de l'oisiveté de s'occuper et d'y trouver quelques subsides retirés de leur vente.

Rien que des environs de Montereau et plus particulièrement de Villeneuve-les-Bordes et Montigny-Lencoup,

il a été expédié pour Paris des milliers et des milliers de kilogs de cèpes et bolets divers.

Cette année 1934, d'ailleurs, a été extrêmement favorable. Les récoltes de coprins, morilles, psalliottes, lépiotes, pholiotes, trompettes de la mort, ont été abondantes, à en juger par les quantités vendues sur les marchés. Les chanterelles, par contre, ont été très rares.

Dans son intéressant petit livre « Cent Champignons », LECERF classe comme champignons comestibles excellents : *Amanita cesarea, Lepiota procera, Lepiota pudica, Tricholoma georgii, Tricholoma panaeolum, Cantharellus cibarius, Pleurotus eryngii, Lactarius deliciosus, Marasmius oreades, Paxillus involutus, Pratella campestris, Pratella arvensis, Coprinus comatus, Boletus aereus, Boletus edulis, Hydnum repandum, Clavaria flava, Craterellus cornucopioides, Morchella esculenta, Morchella elata, Morchella conica, Morchella semilibera.*

Ne discutons pas des goûts ni des couleurs. Cependant il nous parait difficile de faire figurer sous le même vocable les *Tricholoma* et *Morchella* d'une part et les *Paxillus, Hydnum* et *Clavaria* d'autre part.

Ces trois derniers, à notre avis, seraient beaucoup mieux à leur place dans la seconde classe de LECERF, champignons comestibles : *Amanita spissa, Amanita ovoidea, Amanita rubescens, Amanita virescens, Amanita vaginata, Armillaria mellea, Armillaria luteovirescens, Amanita bulbigera, Tricholoma nudum, Tricholoma pessundatum, Tricholoma equestre, Tricholoma terreum, Tricholoma colombetta, Tricholoma rutilans, Tricholoma russula, Tri-*

choloma saevum, Tricholoma vaccinum, Tricholoma acerbum, Clitocybe nebularis, Clitocybe geotropa, Clitocybe infundibuliformis, Collybia fusipes, Hygrophorus olivaceoalbus, Hygrophorus pratensis, Hygrophorus eburneus, Lactarius volemus, Russula cyanoxantha, Russula delica, Pluteus cervinus, Clitopilus orcella, Cortinarius violaceus, Cortinarius coerulescens, Cortinarius Berkeleyi, Pholiota radicosa.

Dans un troisième groupe, LECERF classe : *Pratella xanthoderma, Boletus scaber, Boletus badius, Boletus bovinus, Boletus variegatus, Boletus luridus, Boletus satanas, Polyporus intybaceus, Fistulina hepatica, Polyporus giganteus, Polyporus squamosus, Hydnum gelatinosum, Clavaria fusiformis, Clavaria pistillaris, Lycoperdon giganteum, Lycoperdon gemmatum, Lycoperdon caelatum, Phallus impudicus, Peziza venosa, Peziza aurantia, Helvella lacunosa, Helvella crispa.*

Cette énumération de champignons comestibles appelle de notre part les réflexions suivantes.

Tout d'abord le *Clitocybe nebularis* mériterait d'être cité dans les champignons excellents, ainsi d'ailleurs que *Laccaria laccata, Clitopilus orcella, Clitocybe odora* qui sont, d'après nous, bien supérieurs aux *Paxillus involutus, Cantharellus cibarius, Hydnum repandum.*

Enfin regrettons de ne pouvoir partager l'opinion de nombreux mycophages en faisant les plus expresses réserves sur la comestibilité du *Boletus satanas.* Longtemps il a été considéré comme vénéneux. Puis on l'a dit seulement indigeste. Qand nous en arriverons à nos recherches

personnelles, nous citerons des observations relatives à ce champignon. Jusqu'à plus ample informé nous le considérerons comme nettement dangereux. L'*Amanita ovoidea*, l'*Armillaria mellea*, les *Hebeloma*, les *Lactarius piperatus* et *controversus*, le *Lentinus tigrinus*, le *Pholiota squarrosa*, le *Boletus luteus*, le *Polyporus squamosus*, etc., eux sans contredit sont de digestion difficile.

II. — Micotoxicologie

En abordant la question de la Mycotoxicologie, il ne nous paraît pas superflu de faire quelques réflexions sur les mots « toxique » et « mycotoxique ». Ne les emploie-t-on pas un peu trop à la légère sans discernement en leur accordant un sens trop étendu ? Le mot « toxique » devrait être réservé surtout aux « toxines », aux « bactéries », aux « corps chimiques », aux « produits végétaux et animaux », qui, par piqûres, ingestion ou inhalation à des doses suffisantes risquent d'amener la mort ou tout au moins des accidents sérieux. Cas de l'Arsenic employé au moyen âge sous le nom de « Poudre à succession ». Cas de l'Amanite phalloïde, de la toxine du Tétanos ou de la Diphtérie, de l'Aconitine, de la Digitaline... Véritablement de nos jours on emploie les mots « toxique » et « intoxication » pour désigner des corps ou une foule d'états qui n'ont jamais risqué de faire passer de vie à trépas. Je vous demande un peu. Parler d'intoxication quand un enfant a quelques vomissements ou un peu de gastro-entérite pour avoir mangé trop de friandises, n'est-ce pas là

aller un peu loin ? Parler « d'intoxications éthyliques », « d'auto-intoxications » quand il s'agit de riens physiologiques, n'est-ce pas tomber dans la plus notoire exagération ?

Supposons qu'il arrive à un amateur imprudent et peu renseigné de se laisser aller à manger quelques carpophores de russules de Quélet, quelques helvelles ou quelques clavaires sans les avoir au préalable blanchies. Il y a de fortes chances pour qu'il ait des vomissements et un peu de diarrhée ! Alors tout le monde s'empresse et s'affole autour de lui. On crie à l'empoisonnement. En réalité il n'y en a pas plus que si le patient au lieu de champignons avait pris quelques décigrammes de Poudre d'Ipéca, de Calomel, ou quelques pilules Ecossaises.

A l'heure actuelle quels sont donc les champignons qui, consommés à dose normale, sont meurtriers à ce point qu'ils donnent la mort ? **Dans plus de 99% des cas, l'*Amanita phalloides* et ses deux variétés *verna* et *virosa*.**

L'Amanite phalloïde mise à part, les autres cryptogames qui, bien rarement, ont été les pourvoyeurs de la mort et lui ont fourni un contingent de victimes égal ou peu s'en faut à 1 % sont le *Lepiota helveola*, l'*Entoloma lividum* et le *Tricholoma tigrinum*, l'*Amanita muscaria*, l'*Amanita pantherina*, le *Clitocybe rivulosa*, le *Clitocybe dealbata*, les *Inocybe rimosa* et autres. Nous aurons l'occasion de reparler d'eux quand nous en arriverons aux différents syndrômes spéciaux aux intoxications fongiques.

a) Principales statistiques sur les Champignons vénéneux publiées du XVII[e] siècle à nos jours

Prenons la peine de remonter jusqu'au XVII[e] siècle. Essayons de dégager une leçon profitable des principales statistiques publiées depuis cette époque sur cette importante question.

En 1675, STERBEECK, chanoine Hollandais, énumère 172 espèces de champignons vénéneux ou suspects.

En 1793, PAULET, « le premier en France », semble jeter les bases d'une mycologie expérimentale.

Négligeons le XIX[e] siècle qui n'a pas fourni de travail utile à ce sujet et arrivons immédiatement au XX[e] siècle. A partir de ce moment, les mycologues qui ont laissé un nom célèbre dans la science qui nous occupe sont légion, aussi bien en France qu'à l'étranger, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis. Notre but n'est pas de les citer tous, nous risquerions d'en oublier et des meilleurs. Nous nous contenterons donc de relater les travaux de ceux qui, plus particulièrement, ont trait à notre sujet : la « Mycotoxicologie » et « Comestibilité » des champignons.

QUÉLET le mycologue émérite, dont le nom seul appelle la vénération, avait trouvé en 1884 121 champignons mortels ou dangereux.

En 1900 GILLET en signale encore 97, GILLOT à la même époque arrive au chiffre de 108.

BIGEARD et GUILLEMIN en 1904 en dénombrent 136.

En 1921 le P[r] SARTORY et L. MAIRE font éditer leur important ouvrage. A cette date, et d'après leur opinion

autorisée dans la classe des « Hymenomycètes » poussant en France les Champignons qui sont capables de donner la mort sont représentés par neuf amanites, les volvaires, l'Entolome livide.

En 1926 le Pr SEYOT dans son « A. B. C. mycologique » ne donne plus comme mortels que cinq amanites : *Amanita phalloides* et ses variétés *verna* et *virosa*, *Amanita citrina*, *Amanita mappa* et les deux *Volvaria speciosa*.

A la suite des belles et intéressantes recherches de PELTEREAU et FERRI, de CHAUVIN, l'Amanite citrine et les volvaires longtemps considérés comme dangereux et même mortels ont été réhabilités. Ainsi se vérifie l'opinion de BOURQUELOT (1892) d'après laquelle les champignons vraiment dangereux ne sont pas aussi nombreux qu'on l'a pensé pendant longtemps et qu' « ils sont tous de la classe des Amanites ».

Complétant notre documentation, essayons de nous faire une idée très approximative de la proportion de cas mortels signalés dans les statistiques diverses. Celle du Pr SARTORY relate 1412 cas et 541 morts soit 39 %. Celle de GILLOT 63 morts sur 100 cas. Celle de ROCH 44 morts sur 100 intoxiqués par *Amanita mappa*, 46 morts sur 100 intoxiqués par *Amanita verna* et *virosa*.

HENRY après avoir compulsé les statistiques de GILLOT et du « *Johin's Hopkin's Hospital* », *Bulletin* d'Avril 1907, est arrivé aux conclusions suivantes :

Amanita phalloides	343 cas	235 décès
Amanita mappa	24 —	14 —
Amanita virosa	1 —	1 —

Le moins qu'on puisse dire de toutes ces statistiques, c'est quelles sont toutes entachées d'erreurs inévitables, en raison d'expérimentations ni suffisantes, ni rigoureuses, de ressemblances marquées entre espèces très voisines prêtant à des confusions regrettables. Il est arrivé que des mycophages avaient absorbé un mélange de champignons où l'on pouvait trouver, à côté d'espèces mortelles, des espèces fort comestibles. Que parmi ces sujets, on en a reconnu qui étaient cardiaques, diabétiques, convalescents, débilités...

b) Poisons et Empoisonnements

DORVAULT, dans *L'Officine*, écrit : « On doit soupçonner un empoisonnement toutes les fois que le malade éprouve des sensations d'odeurs nauséabondes, de saveur désagréable, acide, alcaline, âcre, de chaleur brûlante dans le gosier et l'estomac ; que la bouche sera sèche ou écumeuse ; que les lèvres et les gencives seront livides, blanches, rouges ou noires ; qu'il y aura des éructations, des nausées, des vomissements plus ou moins fréquents de matières muqueuses, bilieuses ou sanguinolentes, blanches, jaunes, vertes, bleues, rouges, rougissant le tournesol bleu ou bleuissant le tournesol rougi ; qu'on observera des hoquets, de la constipation ou des déjections alvines plus ou moins abondantes, que le pouls sera fréquent, petit, serré, irrégulier, la soif ardente, la respiration difficile ; que les sueurs seront froides, l'émission d'urines difficile. On tiendra compte encore de l'altération de la physiono-

mie, de la couleur pâle, livide ou plombée de la face, de la perte de la vue ou de l'ouïe, de l'état des yeux, de l'agitation générale, de l'altération de la voix. »

A la rigueur peuvent être semblables les intoxications produites par certaines formes d'appendicite, de coliques hépatiques, la hernie étranglée, l'indigestion, mais dans ces cas l'allure et la marche des symptômes sont bien différents.

Pendant longtemps, d'après leur origine, les poisons ont été répartis en trois groupes :

Poisons minéraux ;

— végétaux ;

— animaux.

Par la suite, ORFILA les divisa en poisons irritants ou inflammatoires, poisons narcotiques ou stupéfiants paralysants, poisons narcotico-âcres à la fois inflammatoires et paralysants, poisons septiques, virus et venins d'origine bactérienne dont le propre est de tuer en altérant le sang et les liquides de l'organisme.

Certains poisons fongiques pourraient être classés dans les poisons végétaux irritants avec ceux des ellébores, des daphnés, des coloquintes, des euphorbes, des renoncules ; et d'autres, dans les poisons narcotico-âcres, classe dans laquelle figurent la noix vomique, le datura, la cigüe, la digitale, la coque du Levant.

Au temps d'ORFILA, il n'était question, ni de PH, ni de corps irradiés, ni d'hormones, ni de vitamines, ni de ces hémolysines, capables de déformer et de dissoudre l'hémoglobine des globules sanguins en respectant les

stromas, qui eux restent en suspension invisible dans le sérum. Les hémolysines ont pris, de nos jours, une importance considérable et suscité de nombreux travaux. Ceux du Pr FABRE et de SIMONNET, de FORD, de DUJARRIC DE LA RIVIÈRE, de GIRARD, de HAMBURGER, de HÉDON, de JADIN, de LANDAU, sont particulièrement connus des pharmaciens, des médecins et des mycologues.

Le pharmacien supérieur DIACONO, Docteur en Pharmacie, Inspecteur des Laboratoires d'Analyses médicales de la Tunisie, Directeur du Laboratoire régional de Sousse, dont nous avons parcouru le très scientifique et considérable travail sur le phénomène hémolytique, range la question des hémolysines d'origine végétale dans celle des « phytotoxines ». Ces phytotoxines, de composition inconnue, se différencient des alcaloïdes et des glucosides par la propriété extrêmement importante d'agir comme antigènes et conséquemment de présider à la formation d'autres corps spécifiques. Pour l'abrine, la ricine, la crotine, la phalline, hémolysines végétales, DIACONO admet deux propriétés nettement différenciées : 1° Une propriété toxique due à une toxine, 2° une propriété agglutinante ou lytique envers les globules rouges due, elle, à une agglutinine ou hémolysine.

D'après lui, la « ricine » serait composée de « ricine-toxine » et « ricine-agglutinine » ; l' « abrine » d' « abrine-toxine » et d'« abrine-agglutinine » ; la « crotine » de « crotine-toxine » et de « crotine-agglutinine » ; la « phalline » d' « amanita-toxine » et d' « amanita-hémolysine ». L' « Amanita-hémolysine », **thermolabile** étant détruite

à 70° il s'ensuit qu'on peut facilement extraire l'amanita-toxine, qui, **thermostabile**, résiste à une température de 100°.

La phalline, appelée « amanitine » en 1827 par LETELLIER, « bulbosine » par BOUDIER en 1886, étudiée par KOBERT en 1897, ne constituerait que les corps hémolytiques des principes toxiques représentés dans les seules amanites mortelles : *Amanita phalloides* — et ses variétés *verna* et *virosa*.

FORD a réussi à séparer dans cette toxine deux principes différents : l' « amanita hémolysine » et l' « amanita toxine ».

L'amanita hémolysine, à dose non toxique, n'influerait pas sur la formule leucocytaire des sujets intoxiqués par l'*Amanita phalloides*. En injection hypodermique, elle déterminerait une intoxication mortelle, mais qui serait moins rapide que celle de l' « amanita-toxine ».

L'auteur Américain et ses élèves ont étudié le pouvoir hémolytique de l' « amanita hémolysine » en partant d'un extrait préparé avec l'*Amanita phalloides* et une suspension d'hématies à 5 % dans du sérum physiologique provenant de sang humain ou d'animaux tels que le cobaye, le lapin, la chèvre, le porc, le mouton, le bœuf. Alors que l'hémolyse s'est produite sur les globules de l'homme, du cobaye, du lapin, de la chèvre, elle ne s'est pas produite sur ceux du porc, du mouton et du bœuf. Les taux des doses hémolytiques trouvés par DUJARRIC DE LA RIVIÈRE ont été inférieurs à ceux trouvés par FORD et son école. Le premier a constaté que le formol jouait le

rôle d'opposant à l'hémolyse provoquée par l'amanita hémolysine, le second que le lait avait la même propriété.

ABEL et FORD ont donné une méthode de préparation de l' « amanita hémolysine » qu'ils considèrent comme étant de nature glucosidique. En voici les différentes phases :

1° Les champignons sont divisés, séchés et pulvérisés, mis en macération aqueuse.

2° Le liquide de la macération est filtré, son acidité neutralisée au moyen du bicarbonate de soude et traité par une solution d'acétate d'urane qui précipite les albuminoïdes.

3° Après une nouvelle filtration, l'hémolysine est précipitée dans la liqueur par l'acétate basique de plomb, on élimine le plomb par le bicarbonate de soude.

4° Dans la liqueur obtenue on précipite à nouveau l'hémolysine par l'acétate de cuivre.

5° Le précipité est traité par une solution de phosphate acide de soude, et le cuivre éliminé par l'acétate d'urane.

6° Il n'y a plus qu'à dialyser pour obtenir un liquide privé de cristalloïdes et qui, concentré dans le vide, contient l'hémolysine. En ajoutant à la liqueur de l'alcool absolu l'hémolysine est précipitée par dissolutions et précipitations successives, selon la méthode habituelle. On obtient pour 1.000 grammes de champignons environ 6 grammes de poudre amorphe qui n'est autre que l' « Amanita hémolysine ».

L'Amanita hémolysine qui existe dans l'*Amanita phalloides* existe naturellement dans ses variétés *verna* et *virosa*. D'après CHAUVIN, l' « Amanita hémolysine » de l'*Amanita verna* aurait un pouvoir hémolytique plus accentué que celle de l'*Amanita phalloides*.

Il faut savoir que la présence des hémolysines a été signalée dans d'autres champignons. PETTINARI en a trouvé dans *Amanita citrina* et *Amanita mappa*.

L'extraction de l' « amanita toxine » a été également réalisée par FORD.

Dans une première opération il a été préparé un extrait alcoolique.

Dans une seconde, ont été éliminées les matières étrangères par l'azotate d'argent et ensuite l'acétate neutre de plomb.

Dans une troisième, a été précipitée l'amanita toxine par l'acide phosphotungstique.

Dans une quatrième, ont été séparés par la baryte les éléments du précipité précédent.

Dans une cinquième, a été neutralisé le liquide filtré par l'acide sulfurique. Le filtrat contient l'amanita toxine soluble dans l'eau, moins soluble dans l'alcool à 80° et à 60°, presque insoluble dans l'alcool absolu, l'éther, etc., décomposable par les acides forts, à l'ébullition, mais la chaleur, la dessication, le vieillissement même paraissent sans action sur elle.

FAGAULT a essayé de contrôler le pouvoir toxique de l'amanita toxine sur un chien de 22 kilos. Avec 4 grammes seulement d'*Amanita phalloides* il est parvenu à le tuer.

C'est un fait bien connu que la toxicité d'une substance quelconque varie avec la nature de l'animal, le mode d'absorption, soit par voie buccale, soit par voie sous-cutanée, soit par voie intra-péritonéale. Dans cette étude, nous nous sommes placé dans les conditions ordinaires de la vie et nous ne traiterons que des champignons mangés par l'homme soit crus, soit cuits, blanchis ou non. Il nous paraît difficile de comparer les effets d'un toxique agissant sur une souris, sur un cobaye, sur un chien, sur l'homme. *A fortiori,* on ne peut mettre en parallèle les constatations biologiques que l'on peut faire entre le poison avalé ou injecté.

Le Pr SARTORY n'a-t-il pas énoncé cette vérité qui n'a jamais été contredite : « Les substances actives par l'inoculation peuvent être détruites par les sucs digestifs, « ou pour des raisons ignorées, ne pas être absorbées par « la muqueuse intestinale ? Les substances qui tuent les animaux par inoculation ne sont pas nécessairement toxiques pour l'homme par ingestion. Le *Boletus edulis*, les venins inoffensifs pour l'homme par ingestion empoisonnent le lapin par injection sous-cutanée. Le perroquet, d'autre part, ne résiste guère au persil, le lézard des murailles est facilement empoisonné par une minuscule boulette de tabac, le chien supporte difficilement de petites doses d'alcool ou d'essences. Par contre, le mouton, le porc, le lapin, possèdent des sucs digestifs capables jusqu'à un certain point de neutraliser le poison de l'amanite phalloïde. Cette immunité naturelle a été mise en lumière par DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et JOSSERAND.

Oré, dès 1877, alors qu'on ne pouvait pas soupçonner les recherches que Ford a faites depuis, avait laissé entendre que le poison phalloïdien était un poison du système nerveux, au même titre que la strychnine.

Plusieurs médecins : Claude (1897), Gillot (1900), Fagault (1904), ont mis en évidence les lésions gastro-intestinales, rénales et hépatiques qui accompagnent l'intoxication phalloïdienne.

Martin-Sans, Henry, ont réuni très heureusement l'ensemble des symptômes dus aux intoxications fongiques dans leurs ouvrages. A leur suite et d'après leurs indications, nous avons dressé les tableaux suivants. Les empoisonnements occasionnés par les champignons peuvent être divisés, d'après leur symptomatologie en neuf groupes.

1. Groupe des Champignons à syndrôme phalloïdien

Dans ce premier groupe, nous trouvons les principaux champignons mortels : *Amanita phalloides*, et ses deux variétés *verna* et *virosa*. Les symptômes de cet empoisonnement sont bien spéciaux :

Le temps d'incubation est de 10 - 12 - 15 heures à marche silencieuse.

On observe ensuite une période d'éblouissements, avec vertiges, conservation des facultés, sueurs, crampes musculaires. Par la suite **vomissements pénibles,** auxquels font suite des crises de diarrhées. **Le foie a augmenté de volume, il est très gros et très douloureux à la palpa-**

tion. Les urines, rares, très foncées, ressemblent à des urines chargées d'indican ou de pigments biliaires.

Après quelques jours, se produisent quelquefois des périodes de mieux, de rémission, dont il faut se méfier autant que s'il s'agissait d'un empoisonnement par la strychnine. A ce stade de l'intoxication, si un traitement énergique n'a pas été institué, le mal s'aggrave, le malade s'affaiblit. Il meurt après avoir éprouvé un sentiment pénible d'anxiété et d'angoisse paroxysmique. Quelquefois ce sentiment fait place à un état de mélancolie stupide laissant le malade complètement indifférent à ce qui se passe autour de lui.

A propos de ces rémissions dangereuses HENRY a relaté le cas curieux d'un mari et de sa femme empoisonnés. A un moment donné l'entourage croit que la femme va guérir alors que le mari est condamné; c'est exactement le contraire qui se produit, la femme meurt et le mari guérit.

CARAYON et BEUGNIÈS-CORBEAU, d'après HENRY, ont cité des rémissions d'une durée de deux jours et même d'une semaine qui ont été suivies de mort.

Parmi les formes cliniques de l'empoisonnement phalloïdien on peut distinguer : une forme algique cholériforme, une forme adynamique, une forme comateuse, une forme hypnotique et une forme délirante.

Il est inutile de citer les nombreux cas de mort dus à l' *Amanita phalloides*, il est aujourd'hui démontré qu'elle est la grande coupable.

Le P^r^ SARTORY, à propos de l'*Amanita verna*, relate un

cas d'empoisonnement où trois personnes trouvèrent la mort à Agris (Charente-Inférieure).

Nous n'avons pas jugé bon de faire de nouvelles expériences avec l'*Amanita citrina* et ses variétés *mappa* et *alba*. PLANCHON, MOUGEOT, CORDIER, FACAULT, CHAUVIN, DEMANCE, JOSSERAND, HENRY, se sont, les uns après les autres, livrés à une série d'expériences prouvant l'inocuité absolue de ces amanites aujourd'hui réhabilitées. Leur cause est donc entendue et jugée.

Il doit en être autrement d'une petite lépiote, la lépiote brune (*Lepiota helveola*). Celle-là contient des corps extrêmement toxiques, une toxine helvéolienne analogue à la toxine phalloïdienne; HENRY l'a isolée et expérimentée. *Lepiota helveola* est « incontestablement une espèce très vénéneuse ayant provoqué quelquefois la mort et des accidents offrant beaucoup de parité commune avec ceux dus à l'*Amanita phalloides* ». Accidents de gravité un peu moindres sans doute, mais cependant très sérieux quand bien même ils ne seraient pas mortels.

MEUNIER, ROCH, GILLOT et le P^r^ SARTORY ont publié des observations concernant six cas d'empoisonnements par ce champignon dont un suivi de mort. Dans le cas du jeune RETAILLEAU et de Mme CH..., de santé précaire, « une cuillerée de champignons avait suffi pour le premier, et pour la dame 100 grammes au maximum ».

2. Groupe des Champignons à syndrôme panthérinien de Wiky, ou myco-atropinien d'Henry

Nous rangeons dans ce groupe : *Amanita muscaria, Amanita pantherina, Boletus calopus, Boletus pachypus* et *Clitocybe dealbata*. L'*Amanita muscaria* représente le principal type des champignons de ce groupe. Dès 1540 Valerus CARDUS rapporte qu'en Allemagne on s'en servait pour tuer les mouches. De là vient son nom vulgaire d'amanite tue-mouches.

Cette classe de champignons donne lieu à des intoxications bien différentes de celles du groupe précédent. Celles-là simulent à s'y méprendre l'intoxication alcoolique.

Première constatation, **les symptômes apparaissent de une à trois heures après l'ingestion. Ils sont accompagnés d'une excitation délirante, gaie ou furieuse : la folie muscarienne.** Les vomissements ne tardent pas à apparaître et se succèdent rapidement. Ils sont accompagnés de diarrhées. Par ailleurs **le foie est normal, ne déborde pas** et n'est pas douloureux, **mais l'anurie est complète.**

Pas de période de rémission trompeuse comme dans l'empoisonnement phalloïdien. Des améliorations progressives se terminant par la guérison en deux ou trois jours, quelquefois moins, suivant la dose ingérée et l'état de santé de l'intoxiqué.

Inscrivons-nous en faux contre une idée trop répandue. On a cru pendant longtemps que les accidents causés par

l'*Amanita muscaria* étaient dus à un principe découvert par LE TELLIER sous le nom d'Amanitine et par SCHMIEDEBERG et KOPPE sous le nom de « Muscarine ».

Pour SCHMIEDEBERG et HARNAK qui en ont fait la synthèse la muscarine est une oxycholine facilement dissociable par la chaleur en donnant de la triméthylamine et du glycol en présence de l'eau, elle aurait pour formule :

$$N\,(CH^3)\,{}^3CH\,(OH)\,CH^2\,HOH$$

Plusieurs chimistes et le Pr SARTORY ont fait des dosages de muscarine dans les fausses oronges. Notre maître en a trouvé : 1° des doses comprises entre 8 et 13 centigrammes dans des échantillons en provenance de la Charente et du Var; 2° des doses de 25 à 28 centigrammes dans des exemplaires de notre région de Lorraine, de Suisse, etc. Or, si nous nous en rapportons à HARONSEN la dose de muscarine nécessaire pour tuer un homme de 60 kilogs est voisine de 0 gr. 50. D'après les données ci-dessus il faudrait donc pour faire passer de vie à trépas un adulte bien portant de moyenne taille une ingestion de 2 à 8 kilogs d'*Amanita muscaria* non blanchie.

Qu'on le sache bien ! si l'on mange l'*Amanita muscaria* bien cuite, si, de plus, on prend la précaution d'enlever la pellicule du chapeau, et de jeter l'eau de cuisson elle est parfaitement inoffensive.

Nous avons sur elle l'expérience de PLANCHON sur le chien, les expériences tchécoslovaques de 1929 avec le champignon non blanchi et blanchi.

Michaël, Grambert et Rothmayr nourrissaient leur famille avec l'*Amanita muscaria* (*in* Henry).

Bouchet a constaté qu'elle est vendue dans le Cantal. Franchessin l'a vue manger par des soldats au cours de la guerre.

Alison, Amann, Girard, Pouchet, de Lyon, Pouchet, de Rouen, Prévost, etc., sont autant d'auteurs qui se sont occupés des propriétés biologiques et pharmacodynamiques de la muscarine.

Paulet a cité quelques observations d'empoisonnements par *Amanita muscaria* sans aucune mort à déplorer.

Gillot, dans sa thèse, a relaté 21 cas d'empoisonnements avec 21 guérisons.

Henry, 85 cas avec 75 guérisons.

Martin-Sans, Souchet ont rapporté un cas mortel avec l'*Amanita muscaria* et *pantherina* chez un diabétique.

Courtet a vu une intoxication à forme délirante.

Vadrot, une intoxication à forme convulsive avec agitation extrême, une intoxication à forme comateuse.

Gillot, une intoxication à forme hypnotique.

C'est à Schmiedeberg que revient l'honneur d'avoir dissipé l'erreur ancienne qui a eu cours vis-à-vis de la muscarine. **La muscarine n'est pas le principe nocif** de l'*Amanita muscaria*. Un autre alcaloïde appelé par lui « Muscaridine » et par Kobert « Pilz-Atropine », jouerait le grand rôle dans les intoxications. Il serait peu différent d'une autre substance découverte par Harmsen, la « Pilz-Toxine » en français la « Myco-toxine ».

La proche voisine de l'*Amanita muscaria*, l'*Amanita pantherina* jouit, elle aussi, d'une mauvaise réputation. Elle la mériterait si véritablement elle avait occasionné 12 décès sur 60 cas d'intoxication observés d'après la statistique de ROCH. Rien n'est moins prouvé. MARTIN-SANS, en vérifiant avec attention les observations, a relevé ceci : « le syndrôme, dans 9 cas, n'avait pas été panthérinien mais nettement phalloïdien ». De plus, il y a de fortes chances que le champignon n'ait pas été bien déterminé.

DALMIER et OLIVEAU, en 1921, ont donné une relation des trois cas simultanés d'empoisonnements graves suivis de guérison et s'étant produits à Prats-de-Mollo dans les Pyrénées-Orientales.

D'après CHAUVIN, l'*Amanita valida* classée comme suspecte ou vénéneuse par QUÉLET, BATAILLE et le Pr SARTORY ne le serait pas davantage que l'*Amanita citrina* et ses deux variétés *mappa* et *alba*.

On n'est pas très fixé sur la comestibilité d'*Amanita porphyria*. L'essai de CHAUVIN demande à être renouvelé sur l'espèce humaine avec des quantités progressives de champignons.

Amanita ampla et *aspera* sont comestibles.

PLANCHON, MOUGEOT, CORDIER, FAGAULT, CHAUVIN, PETTINARI, FERRI, JOSSERAND, HENRY, etc... ont, les uns et les autres, conclut à l'inocuité de l'amanite citrine, son goût prononcé de rave doit la faire rejeter.

3. Groupe des Champignons à syndrôme muscarinien ou sudorien de Martin-Sans

Il ne faut pas croire que la muscarine existe seulement dans certaines amanites. Quantité d'espèces de champignons en contiennent. Parmi eux il convient de faire figurer toutes ces espèces muscariniennes représentées par certains bolets : le *Boletus Satanas*, le *Boletus luridus*, le *Boletus pachypus*; des *Marasmius : Marasmius oreades*, *Marasmius urens*; des *Clitocybe :* le *Clitocybe dealbata*, le *Clitocybe rivulosa*; le *Russula emetica*; le *Lactarius terminosus*; les *Inocybe rimosa* et *Patouillardi*.

Ont trait à cette question des espèces muscariniennes les intéressants travaux de CLARK et SMITH, de WIKI.

Tous ces champignons donnent lieu à un syndrôme très spécial, plus ou moins accentué et caractérisé par de l'hypersécrétion de la salive, des larmes, quelquefois des bronches, du nez.

Signalons dans ce groupe les trois champignons ayant occasionné les trois empoisonnements graves de Toulouse en 1922, 1924, 1926. Deux furent suivis de mort. Il s'agissait de deux vieillards dont l'un mourut victime du *Clitocybe rivulosa* et l'autre de l'*Inocybe rimosa*.

Le *Clitocybe dealbata* reste responsable du troisième empoisonnement d'allure très grave dont le traitement finit par avoir raison. (*in* MARTIN-SANS.)

4. Groupe des Champignons à syndrôme psychique d'excitation cérébrale (mycètisme cérébral)

Ce syndrôme est caractérisé par une gaieté inaccoutumée et excessive, une démarche chancelante d'homme ivre et quelques autres symptômes sans gravité, cédant en un ou deux jours d'après ce qui résulte des observations de FORD portant sur *Paneolus papilionaceus* et *Paneolus campanulatus*.

5. Groupe des Champignons à syndrôme musculaire (mycètisme musculaire)

Ce syndrôme est provoqué par l'ergot de seigle *Claviceps purpurea*. il est caractérisé par des sensations de brûlures, des fourmillements, du délire, des contractions simulant le tétanos, de l'asphyxie, des gangrènes périphériques.

6. Groupe des Champignons à syndrôme otramentoire ou anaphylactoïde

Quelquefois, certains Coprins, tels que l'*atramentarius*, le *micaceus*, causent une certaine intoxication avec congestion, rougeur de la face et du cuir chevelu, contraction musculaire; les observations concernant ce syndrôme ont été faites par CHIFFLOT, ROCH, POUCHET et H. PIERRE.

7. Groupe des Champignons à syndrôme gastro-intestinal

Ce groupe renferme trois classes :

A. — Syndrôme résinoïdien.
B. — — tigrinien.
C. — — entolomien.

A. — Syndrôme résinoïdien

C'est celui des russules et des lactaires. L'intoxication est produite par des principes âcres, amers ou poivrés, donnant lieu à des vomissements comparables soit à ceux causés par l'ipéca, le mudar, le cabaret, la geoffrée, soit à ceux causés par la bryone, la coloquinte, l'ellébore, l'euphorbe, la gomme-gutte, le croton, l'épurge, purgatifs drastiques. Cette forme de syndrôme est causée par *Russula emetica, Sardonia Queleti,* les *Lactarius zonarius, pyrogallus,* les *Boletus luridus, piperatus, calopus, pachypus, albidus, felleus,* des *Clavaria,* des *Stropharia,* le *Clitocybe odora,* comestible conditionnel.

B. — Syndrôme tigrinien

encore appelé « pardinien » par HENRY, « tricholomien » par le Pr SARTORY et KONRAD.

Dû à l'ingestion de *Tricholoma tigrinum* ou *pardinum.* Il est caractérisé par un début rapide, des nausées, des frissons, des douleurs gastro-intestinales, de nombreux vomissements, une diarrhée fétide, des maux de tête, des crampes des mollets. Le malade, qui se sent très faible, ne peut rien avaler sans le rejeter. L'empoisonne-

ment dure de deux à six jours et se termine ordinairement par la guérison complète, à moins qu'il ne s'agisse d'un sujet très débile ou atteint d'une maladie grave, diabète, insuffisance hépatique, cœur fatigué. HENRY a rapporté un cas de mort chez un cardiopathe âgé de 45 ans. D'autres observations ont été faites par COURTET, MATHEY, KONRAD, ROCH. Le Pr SARTORY a constaté par des expériences nombreuses que les lapins et les cobayes ne sont pas incommodés par le *Tricholoma tigrinum*.

C. — Syndrôme entolomien
décrit par le Pr SARTORY

Il se distingue du syndrôme tigrinien par une sensation de soif extrêmement pénible, de gorge tellement sèche que le malade perd l'usage de la parole et en éprouve une sensation de saveur métallique.

Le champignon responsable de ce tableau assez sombre est l'*Entoloma lividum*, encore appelé le « Perfide ».

Entoloma rhodopolium, nidorosum, speculum et *sinuatum* seraient, eux aussi, éméto-cathartiques dangereux.

On possède sur ce syndrôme des observations de QUÉLET, de BARBIER, d'OFFNER, d'HÉTIER, de GILLOT, de BOUDIER, de BUTIGNOT, d'HILLIER, de GRANJEAN, de DUMÉE, d'HENRY. Le Pr SARTORY a relaté 66 cas d'empoisonnement en France au cours de l'été 1912 avec un mort. Avec L. MAIRE, en 1918, quatorze cas graves, en 1920 neuf autres cas.

En 1916 de son côté le Pr René MAIRE avait compté 118 victimes et le Pr ROCH 18.

Ces constatations leur ont permis de faire de l'*Entoloma lividum* « une espèce très vénéneuse et même mortelle ». D'après le Pr SARTORY et FORD l'*Entoloma lividum* ne contiendrait pas d'hémolysine.

8. Groupe des Champignons à syndrôme hémolytique

Les hémolysines, dont nous avons déjà parlé, n'existent pas seulement dans les champignons vénéneux. L'*Amanita rubescens* en contient une, dont le pouvoir est comparable à l'amanita hémolysine ou phalline de KOBERT. Ce sont les hémolysines qui font que quelques espèces de pézizes, de morilles et autres champignons donnent des accidents. Passons en revue les principaux cas.

A. — Cas du *Gyromitra aesculenta*

A ce champignon sont attribués de nombreux cas de mort. CORDIER signale 37 cas de 1829 à 1882 avec 11 morts. HENRY l'empoisonnement de Mayence en 1930 (six cas suivis de guérison). En l'espèce, il s'agit d'empoisonnement à symptômes très variables à diviser en deux classes. Les uns d'ordre général avec malaises, nausées, vertiges, douleurs gastro-intestinales, oppressions accusées et douloureuses, délires, angoisses, dépressions, contractions simulant le tétanos. L'autre comprend les symptômes dus à l'action de l'hémolysine sur le sang. Cette dernière action s'accompagne de diminution des forces musculaires et secrétoires, quelquefois d'ictère hémolytique et d'hémoglobinurie; 80 % des intoxications guéris-

sent après 24 ou 48 heures. Pendant plusieurs jours il subsiste de la lipothymie, une grande dépression.

BOSTROEM attribue les intoxications dues à *Gyromitra aesculenta* à l'acide helvellique, corps soluble dans l'alcool et dans l'eau chaude, capable de produire l'hémolyse des hématies. D'autre part, *Gyromitra aesculenta* serait employée dans le Rouergue à la fabrication des champignons de conserve, lesquels ont donné lieu quelquefois à des intoxications.

B. — Cas des champignons crus

Nous avons vu que les hémolysines étaient détruites par la chaleur. Il s'ensuit donc que les champignons cuits ou ne contenant pas à l'état frais d'autres principes nocifs que les hémolysines ne peuvent donner lieu à aucun accident sérieux.

Si donc, à côté de la phalline ou amanita hémolysine de KOBERT, il n'existait pas dans l'*Amanita phalloides* une amanita toxine, ce champignon serait parfaitement inoffensif comme d'autres espèces contenant des hémolysines (*Amanita rubescens, vaginata, Boletus* divers) etc...

Parmi les champignons mangés crus qui semblent avoir donné des accidents dus à des hémolysines, citons, l'*Amanita rubescens*, l'*Amanita vaginata*, les *Morchella*, certaines Pézizes, le *Sarcospheria coronaria*, le *Clitocybe gymnopodia*, etc.

9. Champignons causant des intoxications spéciales mystérieuses

Ce sont toutes ces intoxications légères, bénignes, dues à des champignons réputés comestibles, tels que certains tricholomes, le *Clitocybe nebularis* ou *geotropa*, les chanterelles, les *Cortinaria tubaeformis, aurantiacus*, certaines pratelles, certains bolets.

Souvent, il se produit des malaises, ou même de véritables intoxications qui sont dus à des cryptomaïnes signalées par le Pr SARTORY. Celles-ci se développent dans des champignons avancés. On peut les comparer aux « ptomaïnes » et leucomaïnes des viandes avariées et des conserves altérées à la suite de fermentations bactériennes.

Constatations qui ont été faites maintes fois ! On met sur le compte d'une intoxication une simple indigestion. Des espèces vénéneuses ont été mélangées à des espèces comestibles.

Par ailleurs, HENRY a cité l'exemple du *Collybia fusipes*, parasité par des champignons inférieurs. C'étaient les moisissures qui avaient rendu nocif ce champignon comestible.

BOHN, BOURQUELOT ont signalé dans certains champignons la variation de teneur en « choline », l'apparition et la disparition du « tréhalose » dans le Lactaire poivré. Répétons-le ! Les mêmes espèces vénéneuses n'ont pas toujours le même degré de toxicité. Le Pr SARTORY l'a démontré : la dose de muscarine dans l'*Amanita muscaria* n'est pas toujours identique.

Nous savons que certains champignons ne poussent qu'en terrains silicieux ou granitiques, d'autres en terrains calcaires ou argileux.

Aussi, l'importance des facteurs extérieurs, sol, climat, altitude, habitat, n'a pas lieu de nous surprendre. Elle rentre dans le cadre des nombreuses constatations qui ont été faites depuis longtemps pour les plantes phanérogames au sujet des variations de port, de saveur, de couleur, de parfum, de composition chimique.

Tous les pharmaciens l'ont appris : les ombellifères comme l'angélique, le fenouil, ont leurs propriétés aromatiques très diminuées lorsqu'elles croissent dans un sol humide; les Solanées (la douce-amère, la morelle); les Borraginées (la bourrache, la buglosse, la vipérine); les Crucifères et les Aliacées aiment un sol azoté. L'olivier l'oranger, le citronnier donnent des fruits dans le midi; dans le centre et les pays du Nord, ils n'en donnent pas. L'aconit perd ses propriétés par la culture à tel point que les Suèdois mangent les jeunes pousses et s'en montrent très avides. Le *Cannabis indica* sert à la préparation du haschich; lorsqu'il est cultivé en France il se présente sous l'aspect d'une plante vigoureuse beaucoup plus belle qu'en Asie ou en Afrique, mais qui n'a pas les vertus enivrantes qu'elle possède là-bas. Elle ne contient pas de « haschichine ». Autres exemples, la Menthe de Milly, le Tilleul de Carpentras, les Violettes d'Auvergne. Nous pourrions les multiplier. A quoi bon ! On possède de nombreux travaux et observations sur les champignons responsables du syndrôme hémolytique ou d'intoxications mysté-

rieuses. Citons ceux de CORDIER et AYMONIN, AZOULAY, Mlle BELLÈZE, BOUÉ, BAILLY, MAITRE, CHIRON, GILBERT, GUÉGUEN, GUIROT, JACOTOT, LOP, LOUP, SERRU, JEANMAIRE, OFFNER, OLMER.

III. — Les Intoxications fongiques et leur Traitement

Au temps de PLINE, les champignons les plus toxiques étaient ceux qui durcissaient en cuisant; les moins méchants ceux qu'on cuisinait avec une pincée de nitre, de la viande ou, mieux encore, des queues ou de la cendre de poires. Mais dans ces temps anciens, le véritable contrepoison, le remède héroïque des intoxications par les champignons était les poires « qui précipitaient les poisons par leur poids ou les neutralisaient par leur jus ».

Le sel marin, la couperose verte, les acides, la rue, la fiente de poules, les baies de myrthe étaient employés comme vomitif dans l'antiquité par les disciples d'HIPPOCRATE et d'APOLLODORE.

On a même rapporté qu'aux mêmes époques des médecins avaient donné le conseil de manger les champignons avec des racines de raifort, de pyrèthre, de cresson, du coriandre, de la moutarde, de safran (SARTORY et L. MAIRE). Hélas ! que valent toutes ces médications en présence d'une intoxication par l'amanite phalloïde ?

Primum vivere! Mieux vaut tout de même utiliser la méthode du Pr LIMOUSIN, même si elle comporte quelques désagréments ou quelque répugnance.

Traitement du syndrôme phalloïdien et paraphalloïdien

Pendant longtemps, les médecins semblent avoir été désarmés en face des empoisonnements phalloïdiens graves n'ayant à leur disposition que des armes trop souvent illusoires : saignées, sérothérapie, transfusion sanguine auxquelles ils adjoignaient des piqûres de caféine, d'huile camphrée, de strychnine, suivant les cas et d'après les symptômes observés.

En 1897, CALMETTE essaya de préparer un sérum immunisant contre l'empoisonnement phalloïdien en injectant à des lapins, à des chevaux, des doses progressives de suc d'*Amanita phalloides;* il put aussi obtenir une immunité dont le caractère passager a été démontré par les Prs SARTORY et RADAIS.

FORD, par ailleurs, était arrivé à formuler que le pouvoir anti-hémolytique du sérum de CALMETTE est très actif mais que ce sérum est nul quant à son action sur l'amanita toxine.

DUJARRIC DE LA RIVIÈRE a préparé des extraits stabilisés d'*Amanita phalloides,* avec lesquels il est arrivé à déterminer et à entretenir une immunité considérable à des chevaux. Il a fait tant et si bien qu'il est parvenu à enregistrer non seulement des actions préventives mais aussi un effet curatif. Ce dernier n'avait jamais été obtenu jusque là. Il est d'autant plus actif que le sérum est injecté plus hâtivement.

Préparé par l'Institut Pasteur, ce sérum anti-phallinique

a rendu et rend encore des services. Après avoir été expérimenté avec succès sur des animaux, il l'a été aussi chez l'homme, il a fait l'objet de nombreuses observations.

Ces dernières années, les Prs LIMOUSIN et PETIT croyant à juste titre que l'amanita toxine devait être le principe actif des intoxications phalloïdiennes firent des expériences sur des chats, animaux plus sensibles que l'homme et le lapin à l'amanita toxine. Appliquant cette donnée que le lapin est, jusqu'à un certain point, insensible à l'amanita toxine ingérée sous la forme d'*Amanita phalloides*, ils émirent cette hypothèse que l'estomac du lapin devait renfermer une anti-toxine phalloïdienne. Le Pr LIMOUSIN sacrifia donc un lapin, préleva l'estomac et le fit absorber à un chat préalablement empoisonné par l'*Amanita phalloides*. Qu'arriva-t-il ? Quarante-huit heures plus tard l'animal vivait et ne présentait aucun symptôme gastro-intestinal. Malheureusement le sixième jour, il mourut de paralysie sans avoir présenté non plus de symptômes du côté cérébral. Tout naturellement le Pr LIMOUSIN en arriva à cette conclusion que le cerveau du lapin devait contenir une anti-toxine capable d'annihiler les effets d'une toxine qu'il appela « neuro-toxine », réservant l'appellation d' « hépato-toxine » à une autre toxine phalloïdienne capable d'entraîner des dégénérescences hépatiques et rénales, avec diarrhée cholériforme, etc. Cette « neuro-toxine » serait stable, et l'hépato-toxine prendrait naissance à la cuisson ou par oxydation en présence de l'air.

La méthode du Pr Limousin a fait l'objet d'une communication à l'Académie de Médecine le 24 mai 1932. Elle semble avoir fait ses preuves. Elle n'a pas connu d'insuccès même si elle est appliquée un peu tardivement. Elle consiste à faire absorber au patient, en une seule fois aussitôt que possible, et dès que les premiers symptômes d'empoisonnement ont fait leur apparition, le mélange suivant :

Estomacs frais de lapins essuyés mais non lavés et réduits en pulpe..... 3
Cervelles fraîches de lapins..... 7

Au reste le médecin doit faire précéder cette médication d'un lavage d'estomac, administrer des toni-cardiaques, favoriser la lutte contre la déshydratation des tissus si besoin est et ne pas laisser le malade se refroidir.

Dequéant, ancien élève du Pr Limousin a mieux fait que de préconiser cette méthode, il l'a essayée sur lui-même. Remarquons que ce traitement a l'immense avantage de pouvoir être appliqué extemporanément et partout.

Etant donné l'importance, la gravité du syndrôme phalloïdien et les résultats obtenus, nous croyons utile de publier quelques-unes des observations citées dans la thèse de Dequéant, fils d'un de nos distingués confrères, auteur de la découverte du « Sebum Bacille », thèse qu'il a bien voulu très aimablement nous faire parvenir au mois de Juillet dernier.

OBSERVATION I

du 16 Octobre 1933, de M. le Dr Dequéant,
de Chelles (S.-et-M.)

« En remplacement du Dr Valiadis à Varennes, en Argonne, nous avons été victime d'une intoxication fongique due à l'imprudence et à l'ignorance d'une cuisinière.

Les champignons en cause étaient des coulemelles de bois auxquelles s'étaient mêlées des amanites phalloïdes.

Le début de l'intoxication *fut tardif, comme c'est de règle, 12 heures après l'absorption du repas toxique.*

Symptômes habituels : vomissements incessants non douloureux grâce à de fréquents auto-lavages d'estomac mais résistant à toutes les thérapeutiques courantes ; légère hypothermie, pouls petit mais régulier, soif intense et pénible, lucidité complète, crampes dans les membres inférieurs très douloureuses, urines rares et foncées.

Dix-huit heures environ après le début des premiers symptômes, nous avons absorbé : un estomac et une cervelle de lapin fraîchement préparés. A partir de ce moment les vomissements furent complètement arrêtés et il faut avouer que notre surprise fut grande car l'intolérance gastrique était alors complète.

La dose de mélange « estomac et cervelle » n'étant pas suffisante, l'amélioration ne dura que quelques heures. Nous avons ainsi pris successivement cinq es-

tomacs et cinq cervelles pour enrayer définitivement tous les symptômes.

Trois jours après, la guérison était complète et nous pouvions regagner Paris. A cette époque nous n'avions plus présente à la mémoire la dose exacte du mélange préconisée par le Dr Limousin et nous sommes certains que si nous avions, dès le début, absorbé sept cervelles et trois estomacs, notre guérison aurait été beaucoup plus rapide et tous les troubles auraient été d'emblée définitivement arrêtés.

La bonne de la maison, Mlle S. L... qui avait absorbé, elle aussi, des champignons toxiques présenta les mêmes symptômes, reçut le même traitement et guérit complètement.

Quant à la cuisinière, une providentielle intuition l'avait fait délaisser le mets toxique.

OBSERVATION II

Communiquée par M. Marcel Duvernoy,
Docteur en médecine à Valentigney (Doubs)

qui a pu identifier les champignons en cause (amanites) :

Deux adultes et un enfant qui avaient absorbé six ou sept amanites phalloïdes mélangées à des chanterelles ont été traités par le mélange cinq estomacs et cinq cervelles de lapins pour les trois. Malgré la dose faible du mélange, la guérison a été complète et rapide.

Deux adultes intoxiqués de la même façon ont absor-

bé quatre cervelles et cinq estomacs : guérison rapide et complète également.

OBSERVATION III

Communiquée par M. J. M. PAYARD,
Docteur en médecine à Pleumartin (Vienne)

qui a pu identifier les champignons en cause :

M. C. P..., à Mozeran par Pleumartin, 35 ans, cultivateur, père de cinq enfants, gros, alcoolique et légèrement « *minus habens* » ramasse le neuf Septembre des amanites phalloïdes. Oblige sa femme à les faire cuire sans toutefois la forcer à en manger, elle et ses enfants.

Repas 18 h. 30, mais il n'en mange que 3 ou 4.

Le 11 il absorbe 7 cervelles et trois estomacs de lapins qu'il conserve parfaitement. Amélioration, mais soif très intense qui n'est pas calmée par l'ingestion de boissons immédiatement vomies.

Le 12 reprise des douleurs. Le malade prend une teinte subictèrique, les urines se foncent. Nouvelle ingestion de sept cervelles et trois estomacs. Journée calme, stupeur, soif toujours aussi intense. Dans la nuit crise violente nécessitant l'appel du médecin.

Le 13 nouvelle prise de sept cervelles et de trois estomacs. Le malade est de nouveau calme, mais dans la soirée l'ictère s'installe franchement, les urines sont très foncées, malaga ; la soif persiste.

Le 14 la situation s'aggrave, la lucidité d'esprit est intacte, la soif toujours épouvantable.

Le 15 le malade devient comateux. Les téguments sont ceux d'un Martiniquais bon teint et les urines encre de Chine. Mort à 16 heures.

Le pouls a oscillé pendant ces trois jours entre 115 et 130 et la température entre 34°8 et 35°5.

Les estomacs et cervelles de lapins n'ont jamais été vomis, alors que toute boisson était immédiatement rejetée et après chaque prise de mélange le malade a accusé une notable amélioration. Malheureusement les lésions hépatiques antérieures étaient trop graves et ont empêché le malade d'être sauvé par le mélange estomacs et cervelles.

OBSERVATION IV

communiquée par le Pr Limousin, de Clermont-Ferrand :

Un espagnol de 40 ans ramasse et consomme, en compagnie de ses deux camarades, 37 ans et 44 ans, le 18 Octobre 1931, au repas du soir, des champignons indéterminés recueillis par lui. Nuit normale, mais le lendemain, coliques, vomissements et diarrhées très fréquents.

Le malade prétendait n'avoir ramassé que des *Amanita muscaria* (fausse-oronge, tue-mouches) et *Agaricus campestris* (rosé des prés) : nous avons pensé qu'il s'agissait là d'une intoxication par la myco-atropine, bien qu'il y ait eu absence de délire et qu'au contraire les

signes de gastro-entérite avec subictère et sensibilité du foie, puissent faire penser aux syndrômes phalloïdiens. Nous avons fait absorber à ces trois malades de la cervelle fraîche; le résultat fut nul.

Devant la persistance des signes de gastro-entérite avec coliques violentes, nous avons donné le mélange aux doses habituelles : cervelles et estomacs de lapins crus avec résultat favorable, atténuation rapide des phénomènes de gastro-entérite et disparition des coliques.

Traitement du syndrôme myco-atropinien ou panthérinien

Nous avons vu précédemment que le principe actif de l'amanite panthère et celui de la tue-mouches avaient des caractères communs et des effets comparables administrés à l'homme. Pour cette raison on leur a donné un seul et même nom, celui de « myco-atropine ». Il va de soi que, dans un traitement qui a pour but de lutter contre un empoisonnement dû à la « myco-atropine », le médecin devra éviter avant tout d'augmenter les symptômes d'intoxication en *administrant* de l'atropine. CHAUVET, LEROY ont insisté sur ce détail extrêmement important.

N'est-il pas regrettable que ces constatations aient été faites à un moment où la distinction entre syndrôme panthérinien ou myco-atropinien et syndrôme muscarien n'existait pas !

Alors que le sulfate d'atropine est d'une efficacité incontestable lorsqu'il s'agit d'une intoxication par la mus-

carine des *Clitocybe,* des *Inocybe,* il est nettement contre-indiqué dans le syndrôme myco-atropinien ou panthérinien justiciable des injections de sérum, etc...

Traitement du syndrôme muscarien ou sudorien de Martin-Sans

Le traitement du syndrôme muscarien n'est pas à négliger. En règle générale l'Amanite panthère, l'Amanite tue-mouches, les *Clitocybe,* les *Inocybe,* les *Hebeloma* ne peuvent pas être considérés comme des champignons mortels. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on peut leur attribuer trois ou quatre cas de mort et que, d'autre part, ils ont occasionné des accidents graves. Il est donc indispensable de posséder une arme sûre contre la muscarine. Les médecins l'ont dans le sulfate d'atropine. Il leur permet d'assister, suivant l'expression heureuse d'HENRY, à de « véritables résurrections ». On l'emploie à la dose de 1/4 de milligramme en injection sous-cutanée, à répéter au besoin.

Traitement des autres syndrômes: anaphylactoïde ou atramentaire, gastro-intestinal hémolytique

La thérapeutique de tous ces syndrômes qui n'ont pas le caractère de gravité des syndrômes précédents se résume à traiter les symptômes observés. Le refroidissement sera combattu par des infusions, des potions alcoolisées; la dépression, le collapsus, par le café, le camphre soluble, la spartéine; la soif par des tisanes, des infusions;

les vomissements, par de la glace, la potion de Rivière, la limonade citrique ; l'anurie par les diurétiques, le « Neptal », etc.

IV. — Prophylaxie des Intoxications fongiques

Mieux vaut prévenir que guérir. Une prophylaxie bien comprise exigerait que la vente des champignons fût strictement réglementée, comme cela existe à Paris, Besançon, Dijon, etc. Dans ces villes des mycologues expérimentés vérifient les espèces vendues sur les marchés. Il est beaucoup plus difficile d'instituer une prophylaxie individuelle vraiment efficace. Dans ce domaine, il faut faire effort, lutter contre l'ignorance, l'imprudence, la vanité, « la bêtise humaine au front de taureau » de ces gens qui croient connaître les champignons et qui, en réalité, n'y connaissent rien.

En a-t-il existé de ces dangereux préjugés et de ces procédés destinés à vérifier la comestibilité ou la toxicité des champignons : depuis le noircissement de la pièce d'argent, la coloration des oignons, noircissement et coloration dus simplement au soufre contenu dans leur chair ou dans les œufs avec lesquels on les accommode. Croyance fausse à la comestibilité parce que les carpophores sont mangés par des insectes, des limaces ou encore parce qu'ils ont une odeur ou une saveur agréables.

L'*Entoloma lividum*, si bien nommé le « Perfide », fleure bon la farine fraîche. Il a une saveur très agréable, et cependant il est très dangereux.

Le *Lepiota acutesquamosa,* par contre, possède une odeur forte et pénétrante à l'état cru; il acquiert une odeur et une saveur suaves à la cuisson, et il est parfaitement comestible. La plupart des lactaires sont âcres avant d'être cuits y compris le Lactaire délicieux.

Bien connaître les caractères botaniques des champignons, qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours absolument constants, la coexistence nécessaire des principaux d'entre eux, voilà les seuls, les vrais moyens d'affirmer que tel ou tel champignon est vénéneux ou comestible.

Il est évident que certain procédé imité des Romains, le procédé de GÉRARD en particulier, qui utilise l'action combinée du vinaigre et du sel et celle d'une ébullition prolongé avec rejet de l'eau de cuisson est actif quand on se trouve en présence d'*Amanita muscaria,* ou *pantherina,* d'*Helvelles,* de *Clitocybes,* d'*Inocybes,* etc... Mais il est totalement inefficace, si, par malheur, se trouve dans le plat une Amanite phalloïde. L'amanita toxine résiste même aux acides forts. Alors il ne faut donc pas attribuer inconsidérément toutes les vertus au blanchîment ou au procédé de GÉRARD. L'utilisation à bon escient tout simplement.

Grâce à la diffusion de la botanique mycologique par les atlas, les flores, les tableaux muraux, grâce aux efforts des mycologues, grâce aux campagnes menées par la Société mycologique de France, le nombre des empoisonnements semble avoir diminué d'une façon considérable. Malheureusement l'éducation mycologique populaire est encore nettement insuffisante. D'une part, les atlas, les

flores ne peuvent être maniés ni interprétés par tout le monde. Et aussi ils sont loin de représenter tous les aspects que peut prendre une même espèce.

D'autre part, sachons-le bien, ils ne vaudront jamais les connaissances qui ne peuvent s'acquérir qu'au cours d'excursions ou de promenades mycologiques avec des connaisseurs. De la supériorité de la pratique sur la théorie.

Dans un pays civilisé comme le nôtre, il appartiendrait aux Professeurs et Instituteurs d'instruire le Public dès l'Ecole, en lui en donnant les moyens sous forme d'ouvrages simples, bien conçus, de compréhension facile. Somme toute que désirent les « chercheurs de champignons » ? Savoir reconnaître les espèces comestibles des espèces vénéneuses. Le nombre des espèces mortelles ou réellement dangereuses s'est considérablement réduit depuis quelques années. Qu'avant toute autre chose, il faudrait donc commencer par apprendre aux néophytes à reconnaître les espèces véritablement vénéneuses pour éviter tout accident sérieux. Comptons une dizaine d'espèces vénéneuses, nous sommes au-dessus de la vérité !

Les Maîtres de la Mycologie ont toujours soutenu ce point de vue. Il est toujours le leur. Il est le nôtre.

CHAPITRE III

RECHERCHES PERSONNELLES

Nous avons fait deux sortes de recherches. Dans une première série, nous nous sommes appliqués à étudier la valeur alimentaire de quelques espèces encore réputées suspectes ou dangereuses. Dans une seconde série nous avons suivi une idée que M. HÉDOU mûrissait depuis longtemps : à savoir que quelques espèces de champignons devaient avoir des propriétés médicamenteuses et par conséquent pourraient être utilisées en thérapeutique.

Il est en effet assez surprenant qu'on ait trouvé à des multitudes de Phanérogames des vertus médicinales, et qu'on ait laissé dans l'ombre les bénéfices qu'on pouvait retirer, à quelques exceptions près, de l'emploi de quelques Cryptogames aux propriétés cependant connues depuis longtemps. La classe la plus importante des Thallophytes n'a jamais mérité pareil dédain, surtout dans un siècle où les spécialités se sont multipliées à tel point qu'il en existe 60 ou 70.000. Rien que cela !

Ce nombre grossit d'ailleurs tous les jours pour le plus grand bonheur du pharmacien détaillant, de quelques mé-

decins qui n'ont plus le mal de prescrire, et aussi de quelques clients.

Nous entrevoyons très bien l'emploi sous forme d'alcoolature, d'extrait, d'intrait, etc., du *Boletus felleus* comme amer, du *Boletus Satanas* comme émétique, de certains *Lactarius* comme anti-blennorhagiques ou émétiques, de l'*Amanita muscaria* comme excitant ou aphrodisiaque.

Nous avons simplement soulevé un coin du voile, persuadé que nous aurions des imitateurs dans cette nouvelle voie.

Nos essais ont porté sur quatre espèces connues :

a) Un lactaire : *Lactarius piperatus,*

b) Une russule : *Russula Queleti,*

c) Une amanite : *Amanita muscaria* et enfin,

d) Une clavaire : *Clavaria lutea.*

Avec les champignons frais, nous avons préparé quatre alcoolatures contenant un poids de champignons pour deux poids d'alcool à 90°. Nous avons choisi de préférence l'alcool à 90° à cause de la grande proportion d'eau contenue aussi bien dans les lactaires que dans les clavaires, etc...

Après une macération de 8 jours, expression et filtration, les alcoolatures ont été confiées aux « Laboratoires galéniques Vernin » de Melun. Toujours empressé à rendre service, M. VERNIN, sur notre demande, a fait concentrer dans le vide à basse température, nos différentes alcoolatures. La concentration a été poussée jusqu'au mo-

ment où le poids du liquide résultant de l'opération précédente correspondait à environ 50 % du poids du champignon entré en préparation. En dernière analyse, par addition d'alcool à 90° il a été obtenu des extraits fluides américains à P.E d'un titre alcoolique voisin de 50°. Ce sont ces extraits fluides qui ont servi aux expérimentations thérapeutiques.

Caractères de nos extraits fluides

A. — L'extrait fluide américain de *Lactarius piperatus* (Lactaire poivré) se présente sous la forme d'un liquide à odeur forte et désagréable de couleur jaune, rappelant celle de la teinture de quassia ou du vin blanc assez coloré, de saveur légèrement piquante. Additionné de deux fois son poids d'eau il ne donne qu'un faible louche qui ne peut-être imputé à des résines ou à des oléo-résines.

B. — L'extrait fluide américain de *Russula Queleti* (Russule de QUÉLET) se présente sous la forme d'un liquide rosé à odeur faible de champignon, à saveur rappelant légèrement celle de la teinture de pyrèthre.

C. — L'extrait fluide américain d'*Amanita muscaria* (Russule de QUÉLET) se présente sous la forme d'un liquide brun muscat, à odeur et saveur fortes de champignon.

D. — L'extrait fluide américain de *Clavaria lutea* (Clavaire jaune) se présente sous la forme d'un liquide jaune ambré à odeur et saveur agréables de champignon.

Tous ces extraits additionnés, dilués avec deux poids d'eau donnent des louches et des précipités avec le tannin. Par contre, ils ne donnent aucune réaction colorée appréciable avec AzH^3, KoH, SO^4H^2, AzO^3H.

Hypothèse

M. Hédou n'est certainement pas le seul mycologue ayant fait cette remarque au cours d'excursions mycologiques ou d'expositions de champignons : l'Amanite phalloïde mangée en partie par les limaces. Les deux limaces en cause sont : l'*Arion rufus* ou *empiricum* (limace rouge) et le *Limax agrestis* ou limace grise, désolation des potagers. Il lui est arrivé à différentes reprises au cours de ses vacances de rechercher dans un périmètre approximatif de dix ou vingt mètres de l'habitat des Amanites phalloïdes des limaces mortes. Or il n'en a jamais trouvé.

Cette constatation lui a permis de faire cette hypothèse : l'*Arion rufus* et le *Limax agrestis* ne contiendraient-elles pas une anti-toxine comparable à celle du lapin, du mouton, etc... ?

M. Hédou se propose, à première occasion, de se livrer à quelques expérimentations : 1° en exprimant le jus des limaces ; 2° en le faisant ingérer à des animaux (cobayes, chats, chiens) en même temps que des doses progressives d'Amanite phalloïde.

Resterait à préparer par la méthode habituelle un extrait organique liquide glycériné, stérilisé à la bougie, à mettre en flacons aseptiques.

Le côté pratique y gagnerait peut-être fort peu de chose. Il n'en est pas de même du côté scientifique.

Le jus de l'*Arion rufus* ou limace rouge est encore utilisé dans certaines campagnes contre la coqueluche.

Valeur alimentaire de quelques espèces

A. — *Boletus Satanas* Lenz

Première observation faite par M. HÉDOU, Docteur en Pharmacie, ancien interne des Hôpitaux de Paris, Chirurgien-dentiste, Membre de la Société mycologique de France, pharmacien à Montereau.

Dès que je suggérai à mon gendre l'idée de faire une Thèse sur un sujet qui m'est cher « Les Champignons », ma première pensée fut de lui faire étudier le Bolet Satan et de nous rendre compte par nous-mêmes de la réputation qu'il méritait, pour les uns d'être très vénéneux, pour les autres d'être tout simplement indigeste.

Quoiqu'on dise, le *Boletus Satanas* est une espèce assez rare. Malgré de nombreuses demandes réitérées à des mycologues avertis et de différentes régions, nous n'avons pu pendant les mois favorables, des étés et des automnes 1933 et 1934 ne nous en procurer qu'un seul échantillon. Ne parlons pas de celui qui figurait à l'exposition de Paris cette année. Il était lamentable, tout mangé de vers, troué comme une écumoire et véritablement trop décomposé.

Certain jour, je songeai à me mettre en rapport avec un charmant confrère, CHAUVIN de Nogent-le-Rotrou, Docteur en Pharmacie, Ancien Interne des Hôpitaux de Pa-

ris, Membre de la Société mycologique de France. Je me souvenais vaguement que le *Satanas* était cité dans sa thèse et poussait dans cette belle région des collines du Perche que je connais bien et que je traverse souvent. J'écrivis donc à CHAUVIN. J'écrivis aussi sur ses indications à un autre mycologue normand réputé M. A. LECLAIR, à Bellème. Mieux, je leur fis visite à tous les deux le Dimanche 5 Août 1934 en partant en vacances.

La chance ne fut pas avec nous pendant ce mois d'août. Nous explorâmes plusieurs bois du Mortainais, de l'Avranchin et du Virois. Impossible de mettre la main sur l'espèce que nous recherchions tant. Vraiment c'était à désespérer!!! Quand le lundi 24 Septembre je reçus de CHAUVIN un colis contenant un superbe *Boletus Satanas* pesant 325 grammes, parfaitement sain, sans la moindre trace de piqûre de ver ou de morsure de limace.

J'allais pouvoir enfin expérimenter, convaincu que j'étais d'ailleurs, que je n'encourais pas la triste fin du pharmacien cité par BOURQUELOT, mort victime de son imprudence en essayant sur lui-même une amanite phalloïde qu'il n'avait pu déterminer.

Il fallait s'y attendre!... Dès que je fis part de mon intention, femme, enfants, élèves, me déconseillèrent d'y donner suite. Tous connaissent les planches de l'Atlas de ROLLAND et les indications figurées à propos de l'espèce.

J'avais beau dire à tous ces conseilleurs que les P^rs^ R. MAIRE et SARTORY l'avaient mangé en quantité sans inconvénient ainsi que MM. PARIS, de Lyon, et le Colonel

HERMARY, etc..., ils ne voulaient rien entendre. Moi non plus d'ailleurs.

Devant le refus de ma femme et de ma fille à faire cuire mon champignon, je me fis cuisinier pour la circonstance. Je séparai le chapeau du pied, j'enlevai tubes et pellicule. A la pesée il restait 175 grammes de chair, de qualité vraiment exceptionnelle que je passai sous un filet d'eau, coupai en petits cubes et... à la casserole.

Oh ! à la cuisson mon champignon n'avait pas très bonne façon. Il laissait exhaler une odeur forte plutôt désagréable et exsuder un jus verdâtre gluant et d'aspect peu engageant. Ma préparation culinaire était presque terminée quand au moment d'ajouter beurre et sel, un client vint me rappeler qu'avant d'être cuisinier j'étais d'abord pharmacien. J'abandonnai à ma femme et à ma fille la fin de l'opération en leur recommandant bien de ne pas jeter l'eau de cuisson.

Midi arrive. Avant d'entamer le menu du jour, je prélève environ le quart en volume de mon Bolet Satan cuit correspondant par conséquent à 25 ou 30 grammes de champignon cru. Sur la partie restante et mise soigneusement de côté en vue du repas du soir, ma femme, mes filles Francine et Madeleine et moi en goûtons un petit cube et partageons le même avis. Le Bolet Satan « n'est ni bon ni mauvais », (nous sommes Normands) mais plutôt bon que mauvais.

Nous nous mettons à table. J'absorbe mes 25 ou 30 grammes de Bolet Satan sans éprouver un gros plaisir mais aussi sans dégoût. Le repas continue, je mange

comme d'habitude de bon appétit, mais plutôt légèrement. Je bois de l'eau rougie et je m'observe. Dès midi et demi de petits signes avant coureurs me font comprendre que je ne suis pas dans mon « assiette ». Ça commence à aller mal. La tête me tourne, j'éprouve une certaine gêne stomacale, quelques nausées, j'ai des sensations de sueurs froides, pas de céphalée. Ce n'était pas le moment de broncher. Qu'aurait dit l'entourage... Je tins tant bien que mal à table jusque midi 50, me rendant compte de la façon la plus nette que mon état nauséeux augmentait et qu'il allait falloir bientôt sortir; mon estomac devenait de plus en plus douloureux.

En semaine, j'ai l'habitude de descendre remplacer un élève de 13 à 14 heures. J'avançai l'heure de quelques minutes. Bien m'en prit. Je n'étais pas arrivé au milieu de l'escalier que je fus obligé de me mettre devant la bouche... un tampon obturateur constitué par mon mouchoir. Ma courette est à deux pas. J'y courus. Il n'était que temps. J'eus alors un premier vomissement abondant avec épanchement de liquide, d'aspect bileux me laissant une sensation très mauvaise d'amertume dans la bouche. C'était la première punition infligée par mon Bolet Satan. Ce n'était pas la dernière. De 13 à 17 heures j'eus dix vomissements, d'autant plus pénibles qu'à la fin j'avais l'impression de ne plus rien avoir dans l'estomac. Vers 17 heures, au mieux être que je constatai, je croyais que le mal était jugulé. Que nenni ! L'heure suivante, j'allai en diarrhée profuse par deux fois. Le soir, vers 20 heures, je dînai comme d'habitude et j'eus une bonne nuit. Le mar-

di et les jours suivants je fus un peu déprimé. En souvenir de mon expérience, il me resta quelques douleurs intercostales dues sans nul doute aux efforts subis au cours de mes nombreux vomissements.

Détail qui n'est pas inutile et a son importance :

J'étais persuadé avoir mangé mon champignon « **cuit dans son jus** » par conséquent non blanchi. Ma femme et sa complice m'avouèrent d'un petit air triomphant qu'elles avaient profité de ma courte absence « pour me tromper odieusement en **jetant l'eau de cuisson** ». Faites donc quelque chose de sérieux avec ces dames ! Je sais ce que je ferai la prochaine fois...

Pour toute médication, entre 13 et 17 heures, j'avais pris deux tasses de tilleul faiblement aromatisées avec un peu de rhum, la première entre 13 et 14 heures, la seconde entre 15 et 16 heures. Elles ne m'ont pas produit l'impression d'avoir eu une influence quelconque sur mes nombreuses évacuations de biliverdine, biliburine... et « satanine » !

Heureux VACSLAV !... Heureux Auvergnats !... qui peuvent manger de tout, des châtaignes, de l'*Amanita muscaria*, du Bolet Satan. Ils sont admirables.

CHEMIKIGER envoyez-leur des félicitations, je vous en serai reconnaissant.

Expérience sur le Cobaye

L'expérience du déjeuner ayant amplement réussi je ne la recommençai pas le soir au dîner. Il me restait les 3/4 de mon chapeau cuit comme bien l'on pense au beurre. J'en réservai une partie pour expérimenter sur l'animal.

A cet effet je mis en cage deux cobayes vigoureux et je les laissai à la diète du lundi midi au mardi midi. A l'un je ne donnai pour toute nourriture qu'un peu d'eau et un mélange correspondant à 25 grammes de Bolet Satan cuit, soigneusement divisé et intimement mélangé avec 75 grammes de son.

Le mardi et le mercredi le cobaye sembla n'y pas toucher ou fort peu. Son instinct lui commandait sans doute de rejeter cette nourriture.

Le jeudi, « la faim faisant sortir le loup du bois » je constatai que l'animal avait mangé environ 1/4 ou le 1/3 de mon mélange. Le lendemain vendredi, la provision avait diminué à peu près d'autant. Le cobaye, sans avoir l'air très en train, n'avait pas l'air très malade. Je commençais à croire fermement qu'il était réfractaire au Bolet Satan et je décidai d'adjoindre à sa mangeaille quelques feuilles de choux.

J'allai lui rendre visite plusieurs fois; dans la journée du samedi je le trouvai blotti dans un coin de la cage, assez anéanti, réagissant à peine quand je l'approchai ou le touchai.

Le dimanche matin à 9 heures je le trouvai mort. J'en fis l'autopsie immédiatement. Je trouvai des poumons paraissant normaux, un foie stéatosé, le cœur hypertrophié rempli d'un sang noirâtre coagulé, tout l'intestin farci d'un sang également noir et sur toute la longueur (un véritable boudin), un péritoine parsemé de larges taches grises, etc... Innocente victime, le pauvre cobaye avait dû succomber à quelque lésion grave du cœur ou à une

hémorragie intestinale sans avoir eu ni vomissement ni diarrhée.

Observation n° 2 de notre aimable collègue M. A. LECLAIR, Membre de la Société mycologique de France, à Bellème (Orne).

L'année dernière, au 24 Septembre, j'eus l'occasion avec trois autres collègues de la Société mycologique de France de me rendre en automobile à la session d'Oloron-Sainte-Marie (Basses-Pyrénées). En traversant le Périgord, nous fîmes dans un petit bois une récolte de superbes échantillons de *Boletus Satanas*. Le lendemain à Oloron, vers 18 heures, à l'hôtel où nous étions descendus, des personnes qui discutaient sur des questions « Champignons » vinrent précisément à parler de la nocivité du fameux *Boletus Satanas*. Ayant eu moi-même plusieurs fois l'occasion d'entendre les affirmations de M. MAIRE sur la non toxicité de ce champignon, j'expliquai à ces personnes comment il fallait désormais considérer la question de la nocivité. Enfin, pour mieux leur démontrer l'exagération de leurs craintes je mangeai en leur présence un morceau cru de *Boletus Satanas* de la grosseur d'une petite noix à peine!! Quelques instants après, je dinai avec mes collègues, puis me couchai vers les 22 heures. Vers le milieu de la nuit je me réveillai brusquement, en proie à une sorte d'hébétement, puis, presque en même temps, les maux de cœur apparurent, sans toutefois pouvoir vomir comme je l'eus souhaité. Je fis alors quelques efforts pour cela, et enfin je pus rendre abondamment

à peu près tous les aliments que j'avais absorbé la veille au soir. Je me trouvai alors très soulagé. Je bus un verre d'eau fraîche et me recouchai. Le lendemain matin, je ne ressentis plus rien sauf un léger mal de tête qui se dissipa très vite. Tout d'abord, j'avais attribué cette indisposition à une mauvaise digestion de la cuisine du midi faite en grande partie à l'huile, mais me souvenant d'avoir mangé cru un morceau de *Boletus Satanas* et en raison aussi des symptômes de mon indisposition, je suis bien forcé d'admettre qu'elle était bien due à l'ingestion du morceau absorbé cru. Je m'empressai de raconter mon aventure à M. MAIRE qui, précisément, était présent à cette session. Celui-ci me répondit que cette histoire ne me serait pas arrivé si le *Satanas* avait été absorbé cuit...

Observation n° 3 due à l'obligeance de notre excellent confrère M. LODDÉ, pharmacien à Champagne-sur-Seine.

Fin Octobre, nous apprenions par un libraire de Montereau qu'un garçon de café de Champagne-sur-Seine avait été assez gravement malade à la suite d'ingestion de Bolet Satan.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, voilà ce qui s'était passé :

M. F... se promenait au mois de Septembre avec des amis quand au hasard de la promenade ils eurent l'occasion de ramasser dans un petit bois voisin un champignon. On discuta de sa valeur comestible sans se mettre d'accord. M. F... jugea sans doute que la meilleure façon de

prouver à ses amis qu'il connaissait bien ce champignon, et qu'il était bon, devait consister à en manger cru quelques morceaux devant eux. C'est ce qu'il fit. Pendant un long laps de temps tout alla bien. Mais après plusieurs heures la face des choses changea. M. F... fut pris de vomissements qui se répétèrent 5 ou 6 fois et finirent par exiger les soins d'un médecin. Ce dernier administra un vomitif à l'intoxiqué, pratiqua une ou plusieurs injections avec des ampoules à base de sulfate d'atropine. Au bout de 12 heures M. F... avait recouvré son état de santé habituel.

A noter que dans cette intoxication aucune preuve absolue n'a été faite qu'il s'agissait du *Boletus Satanas*. Cependant les plus grandes chances de probabilités existent. M. F... mis en présence de la planche du livre de MAUBLANC l'a reconnu formellement en disant : « Oui, c'était bien celui-là ».

Observation n° 4 de notre confrère M. BRUEL, Pharmacien à Céton (Orne).

Du 7 Novembre 1934.

« J'ai en effet ingéré du Bolet Satan. C'est une expérience que j'ai tentée sur moi, il y a six ans. La dose de champignon était assez minime, mais suffisante cependant pour me donner des coliques assez violentes. Lesdites coliques se manifestaient, autant que je peux m'en souvenir, par poussées. Elles durèrent une heure environ, les selles furent normales. Pas de céphalée. Pas de vomissement.

La seconde expérience tentée fut faite avec le *Lactarius torminosus*. J'ai eu de fortes coliques suivies de diarrhée.

Mes essais « *in vivo* » se bornent aux deux cas précités. »

B. — *Boletus pachypus* K. forme *candicans*, var. *albidus*, *Boletus purpureus*, Fr., *Boletus felleus*, Bull.

a) Le premier nous a été encore envoyé par M. CHAUVIN.

b) Le second a été trouvé à raison de trois ou quatre beaux exemplaires par M. HÉDOU, dans les Bois de la Montagne, près de Montmachoux. L'un a été envoyé à M. JOACHIM pour détermination certaine.

c) Deux spécimens du troisième nous ont été envoyés par M. JOACHIM et nous en avons trouvé trois autres en Forêt de Fontainebleau, vers le 20 Octobre.

Nous avons mangé les chapeaux, tous privés de leurs tubes et cuits au beurre, à la dose de 40 à 50 grammes. Nous n'avons constaté rien d'anormal à la suite de cette ingestion. Le *Bolletus felleus* et le *Boletus pachypus* sont amers et ne valent certainement pas la peine d'être mangés. Le *Boletus purpureus* n'a pas l'inconvénient d'être amer et il nous a paru comestible. Nous l'avons fait goûter autour de nous et notre avis a été partagé.

Expérimentation sur le cobaye

Nous avons répété dans les mêmes conditions avec les trois Bolets ci-dessus, sur des cobayes, une expérience semblable à celle que M. HÉDOU avait faite avec le Bolet Satan, à cela près que les champignons divisés, intimement mélangés à du son ont été donnés crus et non cuits.

Nos cobayes les ont supportés admirablement et, à l'heure actuelle, ils vivent encore et paraissent se porter à merveille.

C. — *Cantharellus carbonari* ALB. et SWEITZ.

Au mois d'août nous avons récolté la première en abondance dans deux charbonnières de la forêt de Saint-Sever (Calvados), à un kilomètre environ de l' « Hermitage ». Elle voisinait là avec des « Verges d'or », des digitales et cette jolie petite scrofulariée qui répond au nom d' « Euphraise ».

En un clin d'œil, à cinq ou six personnes, nous en récoltâmes 3 ou 4 kilogs pour le moins. L'odeur fortement vireuse et cyanhydrique exhalée par ces champignons, venant d'être ramassés, fit que nous fûmes obligés, lors du retour, d'ouvrir en grand les portières de l'auto dans laquelle nous avions pris place, afin d'éviter migraines et nausées aux dames et aux enfants qui nous avaient accompagnés.

Le soir même de la cueillette, confiants dans l'affirmation de MAUBLANC, qui donne cette espèce comme comestible, nous en mangeâmes une petite portion en omelette et sans les blanchir. Tous les convives les ayant trouvés à leur goût, il fût décidé que le reste de la cueillette serait consommé le lendemain au dîner. Il ne fallut pas moins de trois heures pour les éplucher à deux personnes tellement il y en avait. Mme HÉDOU put donc en préparer un plat copieux et treize personnes purent en manger à satiété. Parmi ces personnes, dont sept avaient des origines

différentes, on comptait une jeune allemande de 20 ans et M. Marius MOREAU, pharmacien, 110, rue des Boulets, à Paris.

Tous les dîneurs digérèrent, on ne peut mieux, ces champignons et dormirent comme des loirs la nuit suivante.

Nous en fûmes ravis, heureux de faire une constatation intéressante, étant donné que *Cantharellus carbonari* est signalé dans l'Atlas de ROLLAND comme espèce suspecte. Non seulement nous ne le considérons ni comme vénéneux ni comme suspect, mais bien supérieur à *Cantharellus cibarius*. Sa chair est plus fine et plus tendre et d'un parfum délicat.

D. — *Cantharellus aurantiacus* Fr.

Considéré comme suspect et même vénéneux pendant longtemps et encore de nos jours par FERRY, LAVAL, RICHER, ROLLAND, donné comme comestible par MAUBLANC, nous l'avons mangé plusieurs fois. Certaines années, il pousse en quantité appréciable dans les bois de Chevry-en-Sereine, de Villeflambeau, ainsi que dans la forêt de Fontainebleau.

DUMÉE, COUTOULY, BACHER, DUFOUR et MICHEL, SCHLEICHER, le Pr SARTORY et L. MAIRE, MARTIN-SANS, ont émis sur lui la même opinion que nous : *Cantharellus aurantiacus* est une espèce parfaitement comestible.

Si elle a eu la réputation injustifiée d'avoir produit des accidents, c'est qu'elle a peut-être été mangée trop avan-

cée, qu'elle l'a été en trop grosse quantité, qu'il s'est agi de cas d'idiosyncrasie, observés pour d'autres comestibles, qu'enfin elle a pu être confondue avec le Clitocybe de l'olivier qui, lui, est toxique.

E. — *Mucidula radicata* Fr.

Au cours des étés 1933-34, nous avons récolté ce champignon « haut sur pied » dans le chemin du « Corps moulu » et des « Restières » en Chérencé-le-Roussel (Manche), principalement sous des « fouteaux ».

Donné comme suspect par ROLLAND, SEYOT, comme comestible par MAUBLANC, nous l'avons mangé sans le moindre ennui. C'est une espèce tendre, à chair peu abondante qui vaut celle du *Pluteus cervinus* et pas plus.

F. — *Lepiota acutesquamosa* Weinm.

Nous avons mangé à deux reprises cette espèce à odeur vireuse et sulfureuse; très peu la première fois et non blanchie, la seconde fois blanchie et bien cuite.

Elle nous a paru très bonne et facilement digestible. Nous l'avons préférée blanchie en raison de son arôme spécial qui reste suffisant.

G. — *Russula nigricans* Bull.

Nous avons récolté cette espèce à profusion en forêt de Saint-Sever (Calvados), aux Monts d'Eron près de Sourdeval (Manche), dans un petit bois de châtaigniers situé en face le clos de Sée, Route de Chérencé-le-Roussel

(arrondissement de Mortain). Cette espèce à chair grenue, avec grosses lamelles ventrues, énormes, espacées, est bonne, mais elle ne vaut pas le *Russula virescens;* elle est cependant supérieure au *Russula cyanoxantha.*

H. — *Mycena pura* Pers.

Abondant dans toute la forêt de Fontainebleau, c'est une espèce trop peu charnue pour être intéressante. Si encore elle avait une saveur comparable à celle du *Marasmius oreades* ou du *Clitocybe laccata.* Mais non ! Espèce grêle, putrescible, peu intéressante pour le mycophage, à saveur de rave.

I. — *Cortinarius armillatus* Fr. et *Cortinarius largus* Fr.

Que dire de ces deux espèces que l'on rencontre assez couramment à Fontainebleau et en Normandie, notamment dans les bois des Monts d'Eron et dans la forêt de Saint-Sever ?

La première, certainement inoffensive, a une saveur nulle, à chair trop peu abondante.

La seconde est mangeable, rien de plus. Peut être comparée, au point de vue comestibilité, à *Tricholoma terreum* ou *saponaceum.* Ne valent pas de bons haricots ou de bons petits pois.

J. — *Psalliota xanthoderma* Fr.

Cette psalliote qui, dans le genre, a la plus mauvaise réputation, semble la mériter. Elle est bien loin d'égaler ses sœurs *pratensis, arvensis, sylvicola.*

Nous l'avons consommée, cette année, au mois de Septembre. Elle avait été achetée à une marchande ambulante. Un élève et une conditionneuse de M. HÉDOU en avaient fait aussi emplette, encouragés par l'exemple du patron !

Le lendemain, chacun donna son opinion et Mme L... dit qu'elle avait mangé les champignons au repas du soir avec son fils. Ils les avaient trouvés très bons. Mais, alors que son fils avait très bien reposé, la mère n'avait pu dormir de la nuit et avait eu des douleurs dans le ventre.

Mme L..., qui est une personne très sobre, ne buvant que de l'eau, nous a confié qu'elle ne pouvait manger d'huîtres sans être incommodée, par la suite, de vomissements et de commencement d'intoxication. Il s'agit là sans doute d'un cas spécial d'idiosyncrasie dont nous avons parlé.

Dans la famille HÉDOU, rien de fâcheux n'a été observé ; chez l'élève non plus.

K. — *Clitocybe gallinacea* Scop.

Ce petit Clitocybe blanchâtre, déterminé par M. JOACHIM, lors de l'excursion de la Société mycologique de cette année, en forêt de Fontainebleau, a poussé abondamment cette année 1934. Nous l'avons essayé en petite quantité. Il nous a paru inoffensif. Il possède un goût nettement amer, désagréable. Sa consommation n'est pas à conseiller.

L. — *Collybia dryophila* Bull.

Déterminé par M. JOACHIM et le Pr R. MAIRE, a été trouvé en forêt de Fontainebleau et dans les mêmes habitats que le précédent. Nous l'avons essayé. Il nous a paru bon, assez parfumé, mais peu délicat.

M. — *Amanita muscaria* Fr.

Nous l'avons vu, quantité d'expériences ont été faites sur la comestibilité de l'amanite tue-mouches.

A Montereau, elle a été mangée pendant de longues années par M. S..., garde de la navigation. Elle l'est encore par un garçon coiffeur M. G... Le premier, actuellement décédé, prenait la précaution d'enlever la pellicule du chapeau. Elle se détache aussi facilement qu'une peau de pêche bien mûre. Il la faisait cuire dans un peu d'eau, qu'il jetait avant d'assaisonner de sel, de poivre et de beurre. Le second la prépare de la même manière.

Le samedi 17 Novembre, M. HÉDOU voulut, lui aussi, l'expérimenter à son tour. Il en consomma 200 grammes préparés comme ci-dessus au repas de midi. Il peut affirmer qu'il l'a trouvée bonne, moelleuse, fondante; qu'il l'a digérée parfaitement, sans ressentir le moindre symptôme d'ivresse muscarinienne et pour cause.

N. — *Boletus pulverulentus* Opat.

Après maintes recherches, nous avons pu déterminer ce champignon grâce aux « Icones » de KONRAD et MAUBLANC qui en donnent une excellente description et une image parfaite. Ce joli petit bolet, au chapeau ne dépassant guère

6 ou 7 centimètres de diamètre, aux tubes à pores d'un beau jaune d'œuf, au pied rouge, a été trouvé par nous dans le Mortainais, entre les cailloux schisteux encaissant deux chemins, l'un conduisant à la ferme de la Gesberdière-en-Romagny, l'autre à la Propriété des Iles, en Chérencé-le-Roussel.

Nous l'avons mangé à deux reprises, malheureusement en petite quantité. Il nous a paru bien meilleur que les *Boletus scaber* et *aurantiacus* et plus ferme aussi.

O. — *Coprinus atramentarius* Fr.
Craterellus cornucopioides Fr.
Hebeloma crustuliniforme Quél.

Ces trois espèces, habituellement comestibles, ont donné lieu à des accidents bénins dans la région de Montereau : le Coprin chevelu et la Trompette de la Mort, au mois de Novembre dernier.

Le premier a été consommé, en grande quantité, par MM. V... et L..., rue Adrien-Besnard, à Montereau. Lors de l'exposition mycologique, ils ont raconté, à qui voulait l'entendre, qu'ils en avaient mangé plus de cinquante kilogs au cours de la saison dernière, sans le moindre accident.

Il n'en a pas été de même pour deux autres personnes qui font l'objet de l'observation ci-dessous.

Observation de M. le Dr Maurice Petit, de Montereau, ancien externe des hôpitaux de Paris.

Fin Octobre de cette année, M. et Mme B..., de Va-

rennes-sur-Seine, avaient consommé des Coprins chevelus qui avaient été déterminés à la pharmacie HÉDOU.

M. B..., le lendemain, présenta des accidents caractérisés par une congestion et une cyanose de la face et du cuir chevelu, cependant qu'une éruption scarlatiniforme s'étendait à tout le corps et qu'un état lipothymique se prolongeait pendant plusieurs heures. Le soir même, tous les troubles avaient disparu.

Le cas de Mme B... mérite de retenir plus longtemps l'attention. Elle avait, en effet, mangé une première fois des Coprins chevelus, sans ressentir le moindre malaise. Les ayant trouvés bons, le surlendemain elle s'en fît un plat copieux pour son repas de midi. C'est alors qu'elle constata que son immunité apparente n'existait pas. Le soir même, elle fut prise d'accidents nerveux, avec constriction des muscles de la déglutition, de la cage thoracique, tétanie généralisée à tous les membres, avec sensation d'avoir « la poitrine serrée dans un étau ». Cet état dura plusieurs heures, sous forme de crises présentant, de temps à autre, de courtes rémissions.

En somme, accidents beaucoup plus sérieux pour Mme B... que pour M. B... Cette constatation tend à montrer que chez la dame il y a eu une véritable sensibilisation à la toxine du coprin. Remarquons-le ! Après la première ingestion, elle n'avait ressenti aucun trouble. Il devait donc, régulièrement, en être ainsi après la seconde. Or, précisément, c'est à ce moment que les troubles sérieux apparaissent, et font penser à un véritable « choc anaphylactique ».

Tout l'intérêt de cette observation réside en ceci : le fait d'avoir pu s'alimenter, à un moment donné, avec une espèce de champignons, ne veut pas dire que le second repas sera aussi anodin. Des accidents graves pourront parfaitement apparaître. Tels des accidents toxiques, à peu près nuls, après une imprégnation de l'organisme par le sérum équin, peuvent, à la seconde injection, survenir de façon beaucoup plus intense.

Autre observation :

En ce même mois de Novembre, un employé du P.L.M., M. T..., traité à la pharmacie, a, lui aussi, eu des accidents, vomissements abondants et dépression (il se plaignait de ne plus pouvoir se tenir sur ses jambes).

Autre observation :

Mme J. S..., de Melun, et une des amies, ont éprouvé de légers symptômes et un « engourdissement du bras » à la suite d'ingestion de Trompettes de la Mort servies dans un restaurant.

Autre observation :

M. Hédou a observé, en 1930, une légère intoxication chez un mécanicien, M. B..., rue de l'Yonne, à Montereau, due à l'*Hebeloma crustuliniforme*. Il l'avait mangé en quantité abondante au repas du soir. Dans la nuit, il eut des vomissements et de la diarrhée et, le lendemain, il reprit son travail comme si de rien n'était.

Ces champignons étaient, à ce moment-là, couramment vendus à Montereau sous le nom de « glaireux ».

Observation à rapprocher de celle du P^r^ Lutz.

Curieux cas d'idiosyncrasie

Ce cas a été observé dans notre région à Moret-sur-Loing, dans la famille de M. MARTIN Claude, l'actuel Président de la Société mycologique de France, lequel nous l'a révélé.

Une dame avait été, une première fois, sérieusement incommodée après avoir mangé des *Psalliota arvensis* en compagnie d'une douzaine de personnes qui, elles, n'avaient ressenti aucun malaise. La dame, supposant que son indisposition avait une autre cause que les champignons, se risqua, une seconde fois, et avec les mêmes personnes, à en manger. Mal lui en prit. Elle fut, de nouveau, obligée de recourir aux soins du Dr DANIS. A aucun moment, son état n'inspira d'inquiétude.

Le Champignon médicament

L'important groupe des champignons supérieurs n'a guère été représenté, jusqu'ici, dans la thérapeutique et, dans la matière médicale, que par de rares espèces :

1° un pyrénomycète, le seigle ergoté, ou ergot de seigle, mycélium, tout à fait spécial et condensé du *Claviceps purpurea* Tul. il possède la propriété d'agir sur les fibres lisses, en les contractant, d'où son action contre les hémorrhagies et pour faciliter le travail des femmes en couches ;

2° Trois polypores : le polypore du mélèze, ou agaric blanc, *Polyporus officinalis* Fr., employé comme purgatif drastique et pour combattre les sueurs nocturnes des

tuberculeux; le *Polyporus fomentarius* Fr. et le *Polyporus ignarius* Fr., qui servent, concurrement, à la préparation de l'Amadou.

Dans le *Bulletin de la Société mycologique de France*, Bataille, Gratier, Heim et Malençon ont attiré l'attention sur les propriétés médicinales de quelques autres champignons.

Au cours de quelques expériences, nous avons essayé d'apporter notre contribution à la question du champignon médicament. Pour ce faire, nous avons utilisé les extraits fluides, dont nous avons parlé précédemment, en prenant la précaution de les chauffer à 70-80° avant de les utiliser, afin de détruire les hémolysines. Voici, à ce sujet, les quelques observations que nous avons recueillies :

1° Extrait fluide de Lactaire poivré

Observations de notre excellent collègue, le Dr René Le Droumagnet, ancien interne de l'Hôpital N.-D. de Bon Secours à Paris, médecin-adjoint de l'Hôpital général de Nevers, Membre de la Société mycologique de France.

OBSERVATION I

M. P..., employé de bureau, 30 ans.

Antécédents. — Uréthrite blennorrhagique en 1930, compliquée de prostatite aigüe, mal traitée. Laisse persister prostatite chronique. En septembre 1932, nouvelle uréthrite, traitée, cette fois, par des injections intraveineuses de gonacrine, puis injections sous-cutanées de Néo-Dmégon, Mictasol *per os*. Poussée légère de prostatite.

Massage sur béniqué en novembre. Guérison avec légères séquelles prostatiques. En mai 1933, écoulement urèthral, amicrobien, 8 jours après un coït non suspect. Salol *per os*. Persistance d'une goutte jaunâtre. Vaccin antigonococcique de Bruschettini en octobre. La goutte s'éclaircit, puis disparaît. Spermoculture négative en février 1934. Persistance de quelques picotements dans le canal, par intervalles. Quelques filaments dans les urines, sans gonocoque. Sensation de pesanteur dans le rectum, et surtout état psychique spécial avec dépression, gonophobie, etc...

Diagnostic : légères séquelles d'uréthrite gonococcique ancienne, caractérisée par une légère irritation uréthrale amicrobienne, avec prostatite légère et dépression psychique marquée. Vu le 14 novembre 1934.

Traitement :

1° psychothérapie.

2° Extrait fluide de Lactaire poivré en potion :

Extrait fluide de Lactaire poivré.....	50 grs
Sirop d'anis	100 grs
Infusion de busserole (q.s.p.).....	310 cm^3

3 cuillerées à dessert par jour le premier jour, soit 5 grs ;

4 cuillerées le second jour, soit 6 grs 65, 5 cuillerées le troisième jour, soit 8 grs 30, puis 3 cuillerées à soupe les autres jours, environ 12 à 14 grammes.

Le 4 décembre, amélioration morale, état local stationnaire.

Conclusions : mauvais cas. Difficile d'en tirer conclusions précises. Remède donné surtout pour effet psychique.

OBSERVATION II

M. C..., ingénieur, 34 ans.

19 novembre 1934. Ecoulement uréthral à gonocoques, datant d'hier, peu important. Légère douleur sourde et continue dans le canal. Coït suspect il y a 8 jours.

Traitement :

Conseils de diététique, même potion que ci-dessus.

25 novembre. La douleur continue a disparu depuis le 21. (Quelques picotements de temps en temps, douleur plus vive à la miction, mais de courte durée), mais l'écoulement est plus abondant, blanchâtre, avec parfois des traînées plus foncées, d'un brun rouge.

27 novembre. Même état, on continue la potion. On ajoute, 3 fois par semaine, une injection intraveineuse de gonacrine à 2 %.

2 décembre. 3e piqûre de gonacrine (potion terminée le 30).

L'écoulement a sensiblement diminué. Indolence à peu près totale.

4 décembre. Reprise légère de l'écoulement, quelques picotements, 5e piqûre de gonacrine.

Malade en cours. Un peu trop tôt pour tirer des conclusions. Cependant, le lactaire poivré paraît avoir eu un effet légèrement sédatif.

OBSERVATION III

de M. le Dr Henri CASTANG, de Montereau, ancien externe des hôpitaux de Paris.

M. X..., homme d'équipe de la Compagnie P.-L.-M., 35 ans.

Blennorrhagie aigüe remontant à cinq semaines. A été traité avec une préparation s.l.f. :

Extrait fluide de lactaire poivré..... 200 cc.
Sirop de menthe poivrée..... 200 cc.

Doses employées : 1er jour, 4 cuillerées à bouche, correspondant à 40 grammes de champignons frais.

2e jour, 6 cuillerées à bouche.

3e jour et suivants, 8 cuillerées à bouche.

La préparation a été renouvelée. Une fois terminée, le malade n'a constaté aucune amélioration dans son état. A l'heure actuelle, il subit un traitement par piqûres de sérum antigonococcique de l'Institut Pasteur. Résultat jusqu'à maintenant également négatif.

OBSERVATION IV

recueillie par M. HÉDOU.

Sujet polonais, ouvrier agricole, 36 ans.

Blennorrhagie remontant à plusieurs mois.

A subi plusieurs traitements internes et externes courants.

A eu des injections de gonacrine, vaccin de Bruschettini. Après tous ces essais infructueux a décidé de se traiter lui-même avec du Santalgène, qu'il prend régulièrement depuis plusieurs semaines.

A consenti à prendre la préparation de l'observation précédente.

N'a constaté aucun changement dans son état. Est revenu de lui-même au Santalgène et aux injections de permanganate à 0 gr. 25 °/°°.

A remarquer que l'extrait fluide de Lactaire poivré a été très bien toléré et n'a donné lieu à aucun accident gastro-intestinal.

Les extraits fluides étant assez riches en alcool, il y aurait sans doute intérêt à employer les intraits mous.

2° Extrait fluide de Russule de Quélet

Expérimenté sur trois enfants, de 4 ans, 5 ans et 8 ans.

A provoqué des vomissements.

Formule employée :

Extrait fluide de Russule de Quélet.... 45 grs
Sp de cassis ou d'oranges douces q.s.p. 90 cc.

Par cuillerées à dessert toutes les cinq minutes jusqu'à effet. Absorption d'eau tiède entre les cuillerées.

3° Extrait fluide d'Amanite tue-mouches

(Une seule observation.)

Homme neurasthénique, 45 ans, bien constitué, se plaignant de faiblesse génitale.

A pris un élixir s.l.f. :

Extrait fluide d'Amanite tue-mouches 100 grs
Sirop de curaçao, q.s.p..... 210 cc.

A constaté une sensation de bien-être et s'est déclaré satisfait.

Dose employée : 2 à 3 cuillerées à soupe, correspondant par conséquent à 10 ou 15 grs de champignons frais.

Effet psychique probable.

4° Extrait fluide de Clavaire jaune

Nous l'avons essayé sur trois dames atteintes de constipation habituelle.

Formule employée :

Extrait fluide de Clavaire jaune..... 100 cc.
Sirop de vanille..... 100 cc.

Aucun résultat chez la première à la dose de 2 à 3 cuillerées à soupe.

Résultat satisfaisant chez les deux autres à la même dose.

Aucune des trois dames n'a ressenti de coliques.

CHAPITRE IV

APERÇU GÉOLOGIQUE ET MYCOLOGIQUE SUR LA RÉGION DE FONTAINEBLEAU

L'Arrondissement de Fontainebleau, situé au Sud-Ouest du département de Seine-et-Marne, au sol d'origine relativement récente, est constitué d'un ensemble de terrains variés.

Le terrain qui sert de base aux couches tertiaires est le crétacé du sénonien, visible vers Montereau et dans les vallées du Loing et du Lunain.

Au-dessus, s'étend le sparnassien formé tantôt de sable gris, d'argile, de grès cliquarts, de poudingues vers Nemours, Lorrez-le-Bocage.

Puis, nous trouvons les calcaires du lutétien, du ludien, qui forment les flancs des vallées de la Seine et du Loing.

Les calcaires de Brie et les meulières, avec l'argile verte qui les supporte, se rencontrent au Nord de la Seine et vers Château-Landon. Mais, au Sud du fleuve, l'argile verte disparaît et, avec elle, les sources à flanc de coteau, si communes dans les vallées tributaires de la Seine et du Loing, qui en marquent l'affleurement.

Ensuite, les sables stampiens forment des chaînons pa-

rallèles qui, attaqués par les agents atmosphériques, n'ont laissé que des buttes témoins : Rubrette, Samoreau, Vernou, au Nord de la Seine ; Buttes de la forêt de Fontainebleau, de Trin au Sud. Plus au Sud, se trouve un troisième chaînon passant par Larchant, Nemours, Villemaréchal.

Les buttes de la forêt et les plus élevées des autres chaînons sont couronnées par le calcaire de Beauce qui, altéré par les eaux fluviales, n'a laissé comme résidu qu'un limon rouge ferrugineux.

L'homme primitif a, ici, laissé ses traces : menhirs (Dormelles, Thoury-Ferrottes), polissoirs, dolmens (Rumont), silex taillés ou polis trouvés dans des stations nombreuses sur les buttes dominant la plaine.

L'altitude observée dans l'arrondissement ne dépasse guère 140 à 150 mètres : 147 mètres à la Croix d'Augas, à la Butte de Trin qui domine Moret ; elle tombe à 46 mètres au confluent de la Seine et de l'Yonne à Montereau.

Le climat bellifontain peut être classé parmi les climats modérés auquel le climat de l'Ile de France appartient : étés à température non excessive (35° au maximum), hivers peu rigoureux où le thermomètre ne descend guère à 10 ou 15° ; la hauteur moyenne d'eau de pluie est de 50 à 60 centimètres.

La Forêt de Fontainebleau, type de forêt sèche, occupe, à elle seule, une superficie d'environ 17.000 hectares, non compris l'étendue de bois connexes qui en dépendent,

comme le Bois de la Commanderie qui, à lui seul, en couvre 2.000.

Une variété d'essences diverses, d'accidents de terrains contribuent, pour une large part, à la beauté de cet important domaine, vraiment digne du séjour des anciens rois. Là ce ne sont que hêtres, plus loin que chênes, ici que charmes, là-bas que châtaigniers, bouleaux, pins sylvestres, etc...

A Franchard, à Apremont, à la Gorge aux Loups, dans les vallées de Larchant, à Arbonne, près de Milly, une nature généreuse, magnifiquement éprise d'art, a semé, pour l'enchantement des yeux, des sites incomparables, étrangement curieux. A l'ombre d'une infinie quantité d'arbres, on découvre toute une légion de roches monumentales, aux formes bizarres, souvent animalesques, produites par les eaux pluviales, empilées, entassées, fissurées, enchevêtrées les unes dans les autres, bordant, surplombant, ornementant des ravines aux proportions énormes avec leurs « mers », « leurs rivières », leurs « ilôts » de sable blanc. Malgré soi, on reste saisi devant la grandeur d'un tel spectacle et l'on pense à quelque origine cataclysmique ou à l'image insoupçonnée dans ces lieux d'un paysage désertique à décors sahariens.

Sur le plateau agricole qui entoure la Forêt, abondent les bois de résineux, les souches, les arbres morts, les substrata végétaux les plus divers, les bruyères, les taillis d'ormeaux, d'acacias, de fusains.

Enfin, les vallées et les rivages de l'Yonne, de la Seine, du Loing et de ses affluents l'Orvanne, le Lunain et le

Fusain ont des rives obscures, humides, herbeuses, boisées.

Toutes les conditions sont donc réalisées pour le développement d'une abondante flore mycologique dans cette région bellifontaine, qu'une généreuse providence a comblé de dons inestimables.

A notre connaissance, il n'existe pas, à Fontainebleau, de Société mycologique officielle, mais un groupe de collègues mycologues qui, cultivant la même passion, se recherchent et font ensemble des excursions dans la forêt et dans les vallées voisines. Ils font partie de l' « Association des Naturalistes de la Vallée du Loing ».

Cette société a été fondée en 1913. Elle a son siège à Moret. Elle s'intéresse à toutes les branches des sciences naturelles : zoologie, géologie, botanique, entomologie. préhistoire, etc.

Elle possède une bibliothèque, un *Bulletin mensuel* et un copieux et intéressant *Bulletin trimestriel* dans lequel paraissent les travaux originaux et les communications de ses nombreux membres. Une troisième publication annuelle, sous le titre général : « La Forêt de Fontainebleau » constitue un recueil des plus appréciés, et une véritable anthologie scientifique de la Forêt.

M. Weil, Professeur au Collège, a publié dans le fascicule V des *Travaux*, une note à la fois amusante et fort instructive sur le Groupe mycologique bellifontain. Cette année encore, il a fait, à la Tribune libre de Fontainebleau, une conférence avec projections lumineuses qui a

charmé son auditoire et lui a valu des applaudissements sans nombre, largement mérités.

En 1921, M. D. GUITAT, de Moret-sur-Loing, a édité lui-même un opuscule intitulé « Champignons comestibles », petite brochure de poche, de 110 pages, contenant le nom de 142 espèces comestibles, avec leurs habitats, lieux-dits où ils ont été trouvés en plus grand nombre, avec la date d'apparition, la manière de les reconnaître, ramasser, conserver et accommoder. Voilà qui s'appelle de la vulgarisation.

Fontainebleau, Moret, Nemours, Montereau constituent quatre centres où, depuis de nombreuses années, sont organisées des expositions mycologiques qui sont très goûtées du public.

En 1933, devant le succès obtenu par l'exposition mycologique, M. le Maire de Montereau et ses Adjoints demandèrent à M. HÉDOU de vouloir bien répéter la causerie qu'il avait faite la veille, sur les champignons, en faveur des enfants des écoles. Le lendemain, en présence de quelques personnalités marquantes de la Ville, les Directeurs et Directrices d'Ecoles, les élèves reçurent une excellente leçon de choses, dont le but pratique et utilitaire n'est plus à démontrer.

Nos expositions de Montereau groupaient 146 espèces différentes en 1933, 137 en 1934.

A Fontainebleau, les excursions et les expositions bénéficiaient, jusqu'à ces dernières années, de la présence inestimable de M. DUFOUR, le savant modeste et considéré, qui se dépensait sans compter pour ces manifestations et

alliait la science véritable à l'acceuil le plus aimable. M. DUFOUR habite encore Fontainebleau. Son âge, l'état de sa vue et de sa santé ne lui permettent malheureusement plus de dispenser les précieux conseils, les encouragements dont ont bénéficié tant de ses collaborateurs et élèves.

A l'occasion de l'exposition de 1933, le médecin-lieutenant HENRY, spécialiste réputé des « Cortinaires », digne élève d'un BATAILLE, avait bien voulu être des nôtres et nous aider à la détermination des échantillons difficiles. Son importante thèse et l'ouvrage très documenté du P^r^ MARTIN-SANS ont été, de longs mois, des livres de choix dans lesquels nous avons puisé largement. Espérons-le avec fruit !

Comme mycologistes réputés, appartenant ou ayant appartenu à la Région de Fontainebleau, ont droit d'être cités : MM. BOBIN, BRU, le D^r^ DALMON, L. DUFOUR, FAUVELAIS, GUÉPRATTE, GUITAT, HÉDOU, ROCHE, NARME, VITTENET, WEIL. Parmi les disparus, citons : MM. BRISSAUD, GRENET, LIONNET, MATZERON, MICHEL, POINSARD, SHAIBLÉ et VAISSON.

CLASSIFICATION DES CHAMPIGNONS SUPÉRIEURS

d'après KONRAD et MAUBLANC

Classe des BASIDIOMYCETES

- PROTOBASIDIOMYCETES

Baside cloisonnée :

transversalement . URÉDINALES
AURICULARIALES

longitudinalement TRÉMELLADES

– AUTOBASIDIOMYCETES

Baside non cloisonnée :

A. — *Hétérobasidiées* : TULANESLACÉES
CALOCÉRACÉES
EXOBASIDIACÉES

B. — *Homobasidiées* :

1° Gymnocarpes CANTHARELLACÉES
CLAVARIACÉES
CYPHELLACÉES
CORTICIACÉES (*Corticiées, Stéréées*).
HYDNACÉES (*Hydnées, Phylactériées*).
POLYPORACÉES (*Polyporées, Méruliées, Fistulinées*).

2° Hémiangiocarpes BOLÉTACÉES
PAXILLACÉES
HYGROPHORACÉES
RUSSULACÉES
AGARICACÉES (*Amanitées, Lépiotées,*

Volvariées, Agaricées, Coprinée
Strophariées, Pholiotées, Cortin
riées, Naucoriées, Entolomées, C
topilées, Collybiées, Tricholomé
Pleurotées).

3° Angiocarpes

Phallales	PHALLACÉES
	CLATHRACÉES
Gastérales	SÉCOTIACÉES
	HYMÉNOGASTRACÉES
	LYCOPERDACÉES
	NIDULARIACÉES
	SCLERODERMATACÉES
	TYLOSTOMACÉES

Classe des ASCOMYCETES

I. — DISCOMYCETES	
operculés	MORCHELLACÉES
	HELVELLACÉES
	PÉZIZACÉES
inoperculés	(Genres : *Leotia, Spathularia, Mitrula, Tric* *glossum, Geoglossum,* etc.).
II. — PYRENOMYCETES	(Genres : *Xylaria, Hypoxylon,* etc.).
III. — PERISPORIACEES	ERYSIPHÉES
IV. — ASCOMYCETES HYPOGES	TUBÉRACÉES
	ELAPHOMYCETACÉES

Nota. — Toutes les classifications de champignons sont compliqu Souvent ce sont des caractères insignifiants qui permettent de distinguer genre d'un autre. Ceci a fait dire à SAUGER qu'elles donnent « une impres pénible d'arbitraire et d'artificiel ». La seule famille des Agaricacées ferme, environ 57 genres et plus de 1.200 espèces.

ABREVIATIONS DES PRINCIPAUX NOMS D'AUTEURS

A. et S.	Albertini et Schweinitz
Afz.	Afzélius
B. ou Bull.	Bulliard
Bat.	Batsch
Batt.	Battara
Berk.	Berkeley
Berk. et Br.	Berkeley et Broome
Bolt.	Bolton
Boud.	Boudier
Bres.	Bresadola
Curt.	Curtis
DC.	De Candolle
Desm.	Desmazières
Dill.	Dillenius
Fl. dan.	Flora Danica
Forq.	Forquignon
Fr.	Friès
Fuck.	Fuckel
G. ou Gil.	Gillet
Hall.	Haller
Hedw.	Hedwig
Hoffm.	Hoffmann
Huds.	Hudson
Jacq.	Jacquin
J.	Joachim
Jungh.	Junghuhn
Karst.	Karster
Kalch.	Kalchbrenner
L. ou Lin.	Linné
Lév.	Léveillé
M.	René Maire
Mart.	Martius
Mich.	Micheli
Mont.	Montagne
Müll.	Müller
Pat.	Patouillard
Paul.	Paulet
Pers.	Persoon
Q.	Quélet
Rehl.	Rehlan
Retz.	Retzius
Sac.	Saccardo
Sch.	Schaeffer
Schr.	Schrader
Schul.	Schultess
Schum.	Schumacher
Schw.	Schweinitz
Scop.	Scopoli
Sécr.	Sécrétan
Somm.	Sommerfelt
Sow.	Sowerby
Tour.	Tournefort
Tul.	Tulasne
Vitt.	Vittadini
Wahl.	Wahlenberg
Wein.	Weinmann
Wild.	Wildenow
With.	Withering
Wulf.	Wulfen

Signes et Abréviations dans le corps du volume

C.	commun
AC.	assez commun
CC.	très commun
R.	rare
AR.	assez rare
RR.	très rare
v. ou var.	variété
gen.	genre

CATALOGUE RAISONNÉ

des

PRINCIPALES ESPECES

de

CHAMPIGNONS SUPERIEURS

de la

RÉGION DE FONTAINEBLEAU

Il existe 30.000 espèces de Champignons d'après « Le Monde Vivant », de COUTIÈRE. Sans se laisser impressionner par ce chiffre, on conçoit que le fait de publier un Catalogue des espèces d'une Région limitée n'est pas chose facile. Une œuvre de cette envergure dépend non seulement, pour un seul homme, d'une connaissance parfaite des espèces, mais aussi de leurs mœurs et de leurs habitats. Deux conditions peuvent se réaliser, sinon au cours d'une existence, du moins par un travail de longue haleine réparti sur plusieurs années. Ce qui fait qu'un débutant qui entreprend un travail aussi important est nécessairement obligé de faire appel aux connaissances mycologiques de ses devanciers. N'en est-il pas ainsi pour toutes les sciences ? Nous avons usé du procédé en nous adressant à des Mycologues réputés et qui tous nous ont répondu le plus aimablement du monde.

A tout seigneur, tout honneur. D'abord à un Maître ! M. JOACHIM, Docteur en pharmacie, Ancien Président de

la Société mycologique de France, ami et camarade de longue date de M. HÉDOU, s'est empressé de nous faire parvenir la liste qui a été publiée dans un extrait du *Bulletin de la Société mycologique de France*, T. X, fasc. 4.

Bon nombre de « Basidiomycètes » qui y figurent ont été indiqués précédemment dans la *Revue générale de Botanique*, tome XXV bis, page 229, et tomes XXVI, page 443 et 1914, par M. DUFOUR. A côté des « Hyménomycètes » figurent un certain nombre de « Discomycètes » et d' « Hypogés » récoltés par des mycologues connus et réputés : MM. BERNARD, ex-pharmacien principal de l'armée, MALENÇON, BUCHET, etc...

Ce document important nous a puissamment aidé. D'autres également précieux nous ont été fournis par MM. BRU, NARME, LEQUEUX, GUITAT, HÉDOU, VOLLEREAU.

Les classifications des champignons ne manquent pas. Nous avions à choisir entre celles de FRIÈS, PATOUILLARD, du Pr René MAIRE, de WUILLEMIN, de GAUMANN, de KONRAD et MAUBLANC, de KUHNER. Pour les « Basidiomycètes », nous avons surtout suivi la classification très connue et appréciée de KONRAD et MAUBLANC. C'est une des plus récentes. Elle se rapproche de celle du Pr René MAIRE. Un peu plus compliquée, elle contient un plus grand nombre de tribus.

Nous avons indiqué les noms vulgaires entre parenthèses, après les indications de comestibilité.

Classe des BASIDIOMYCÈTES

Ordre des HYMÉNOMYCÈTES

Famille des *AMANITACEES*

Genre **AMANITA** Persoon

verna Fr. — (vén.). — Fontainebleau : croix de Souvray. — **R**.

ovoidea B. — (com.), (Oronge blanche). — Paley : côte de Tesnières; Roziers; Le Pimard; La Chapelle-la-Reine; Larchant, sous les pins à l'entrée des vallées. — **R**.

caesarea Scop. — (com. estimé), (Oronge des Césars). — Bois de Valence, de Forges, de Villebéon, de Ferrottes; Fontainebleau : carrefour du Fusil; Flagy : bois de la Forteresse. — **R**.

virosa Fr. — (vén.). — Bois de Nemours, de Nanteau. — **R**.

muscaria L. (vén.), (Fausse-oronge). — Bois humides. — **CC**.

junquillea Q. — Fontainebleau : Grand Parquet. — **R**.

phalloides Fr. — (mort.), (Oronge cigüe). — Fontainebleau; Varennes-sur-Seine : bois du Volstein; Voulx : à la Montagne; etc. — **CC**.

citrina Sch. (non vénéneux, mais mauvais comestible). — Bois siliceux. — **CC**.

mappa Fr. — (comme le précédent). — Bois siliceux. — **C.**

pantherina DC. — (vén.), (Fausse-Golmotte). — Bois siliceux. — **AC.**

rubescens Fr. — (com.). — (Golmotte, Pied rouge). — Bois siliceux. — **C.**

spissa Fr. — (com.). — Bois de Valence; Fontainebleau : Gros Fouteau. **R.**

vaginata B. (com.) ainsi que ses variétés *alba*, *cinerea*, *fulva*, (Grisette). — Tous les bois. — **C.**

strobiliformis Paul. (com.). — Fontainebleau ; Bourron. — **R.**

porphyria A. et S. — (vén.). — Fontainebleau ; Nemours. — **R.**

ampliata Pers. — Fontainebleau : Mail Henri-IV, Mont Aigu. — **R.**

aspera Fr. — Fontainebleau : croix de Souvray. — **R.**

aureola J. — Fontainebleau : Butte aux Aires. — **R.**

recutita Fr. — Fontainebleau : Mare aux Evées. — **AR.**

solitaria Bull. — Fontainebleau : Carrefour du Berceau. — **R.**

Famille des *LEPIOTEES*

Genre **LEPIOTA** Friès

amiantina Scop. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR.**

castanea Q. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **R.**

echinata Roth. — La Madeleine — **R.**

helveola Bres. — (vén.). — La Madeleine, sous les pins.

illinita Fr. Fontainebleau : route d'Orléans. — **AR.**

procera Scop. — (com. estimé), (Couamelle, coulemelle, coucoumelle). — Fontainebleau : toute la forêt; La Chapelle-la-Reine ; Boissy-aux-Cailles ; Bois de Fourche; Voulx; etc. — **CC**.

mastoidea Fr. — Fontainebleau. — **R**.

carcharias Pers. (susp.). — Fontainebleau : Bas Bréau; Bourron. — **R**.

excoriata Sch. — (com.), (petite couamelle). — Bois siliceux; Bois de Fourche; La Chapelle-la-Reine; Lepuy, dans un jardin. — **AC**.

aspera Pers. — (com.). — Fontainebleau. — **R**.

clypeolaria B. — (com.). — Tous les bois siliceux. — **C**.

granulosa Bat. — (com.). — Coteaux de Paley. — **AC**.

pudica B. — (com.), (Colombette). — Calvaire de Moret; Bois de Fourche; La Chapelle-la-Reine; Ecuelles : la Boulinière; champs, décombres, débris de meules. — **C**.

erminea Fr. — Coteaux de Préaux. — **R**.

rhacodes Vitt. — (com.). — Lorrez-le-Bocage : décombres, fumiers, champs. — **AC**.

medullata Fr. — Fontainebleau : route d'Achères. — **R**.

gracilenta K. — (com.). — Parc de Lorrez-le-Bocage. — **R**.

cristata A et S. — (suspecte). — Bois siliceux. — **AC**.

irrorata Q. — Fontainebleau : route d'Achères. — **AC**.

acutisquamosa Weinm. — Bois de Bourron; Forges; Ury. — **R**.

semunida Lasch. — Fontainebleau : Mare aux Fées, La Tillaie. — **AR**.

holosericea Fr. — (com.). — Fontainebleau; Bourron. — **R.**

naucina Q. — Bourron : champs cultivés. — **R.**

Genre **ARMILLARIA** Friès

robusta A. et S. — (com.) — Tous les bois, sur les souches. — **C.**

caligata Viv. — Fontainebleau : rochers d'Avon. — **R.**

pinetorum Gillet. — Bois de Marlotte. — **R.**

bulbigera A. et S. — Bois de Marlotte — **R.**

aurantia Schaeff. — Bois de Marlotte. — **R.**

mellea Vahl. — (com.), (souchette). — Fontainebleau; Bois de Chevry et de Villeflambeau. — **CC.**

Genre **MUCIDULA** Patouillard

mucida Schrad. — (com.) — Bois de Bourron. — **R.**

radicata Rehl. — (com.) — Fontainebleau : Gros Fouteau ; Bois des Barrault, près Lepuy ; sur les souches. — **C.**

Famille des *TRICHOLOMEES*

Genre **MELALONEUCA** Patouillard

humile Fr. — (com.). — Fontainebleau : carrefour de l'Epine; Bois de Bourron. — **R.**

vulgaris Pers. — (com.). — Parc de Fontainebleau; bois de Pins. — **C.**

brevipes Bul.. — (com.). — Bourron; Grez-sur-Loing. — **AC.**

grammopodium B. — (com.). — Bois de Creilly. — **AC.**

phaenopodia Bull. — Fontainebleau : carrefour de l'Epine. — **AR**.

Genre **RHODOPAXILLUS** R. Maire

nudus B. (com.), (Pied bleu). — Fontainebleau; Bois de Valence; Pamfou; dans les bois de pins. — **C**.

soevus Gillet. — (com.). — Préaux ; Remauville ; pelouses, prés. — **AC**.

sordidus Fr. (com.). — Débris, décombres. — **C**.

truncatus Schaeff. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **TRICHOLOMA** Friès

inamoenum Fr. — (suspect). — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **R**.

virgatum Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **R**.

acerbum Bull. — (com.). — Fontainebleau; Nemours. — **AC**.

Schumacheri Fr — Fontainebleau. — **AR**.

rutilans Sch. (com.). — Le Vaudoué, souches de pins. — **AC**.

squarrulosum Bres. — Fontainebleau : Champ Minette; Bois de Fourche. — **AC**.

sulfureum B. (vén.). — Bois siliceux. — **AC**.

virgatum Fr. — Fontainebleau : Mont Ussy, Croix d'Augas. — **AC**.

equestre L. — Grez-sur-Loing; Larchant. — **R**.

tumidum Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

album Sch. — (vén.). — Tous les bois. — **AC**.

amethystinum Q. — (com.). — La Grande-Paroisse ; Montgelard; Rubrettes. — **AC**.

columbetta Fr. (com.). — Fontainebleau : Mail Henri-IV ; Chevry; bois siliceux. — **AC.**

Georgii Fr. — (com. après ébullition). — Friches; Prés; bords des routes. — **C.**

striatum Sch. — (com.). — Pousse en cercles dans les bois de Conifères. — **C.**

ustale Fr. — (com. après ébullition). — Dans les forêts de plaine, (peuplière). — **AC.**

pessundatum Fr. — (com.). — En cercles dans les prés et les bruyères ; surtout sous les peupliers et les sapins. — **AC.**

conglobatum Vitt. — (com.). — Bois de Bourron. — **R**

russula B. — (com). — Bois de Chevry ; Montma choux. — **R.**

sejunctum Sow. — (com.). — Bois de Valence; bois de Lorrez-le-Bocage. — **AC.**

terreum Sch. — (com.), (Petit gris). — Bois de Pins. — **CC.**

aggregatum Sch. — (com.). — Fontainebleau : carrefour du Berceau; bois de Forges; bois de Valence. — **AR.**

argyraceum Bull. — Fontainebleau. — **AR.**

carneum Bull. — (com.). — Fontainebleau. — **AR.**

cinerascens Bull — Fontainebleau. — **AR.**

imbricatum Fr. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AR.**

immundum B. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AR.**

ionides Bull. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AR.**

militare Fr. — Parc de Fontainebleau. — **AR.**

sulfurescens Bres. — Bois de Bourron ; Boissy-aux-Cailles. — **R.**

murinaceum Bull. — (com.). — Ecuelles ; Parc de Fontainebleau. — **AR**.

portentosum Fr. — (com.). — Fontainebleau : La Tillaie ; bois de Bourron et de Creilly. — **R**.

amarum A. et S. — (vén.). — Fontainebleau : parquet des chasses à tir ; bois de Marlotte. — **R**.

irinum Fr. — (com). — Bois de Nemours. — **R**.

saponaceum Fr. — (com.). — Bois de Bourron ; vallées de Larchant. — **AC**.

cartilagineum Bull. — (com.). — Bois de Bourron ; vallées de Larchant. — **R**.

coryphaeum Fr. — Fontainebleau : Mont Morillon. — **AR**.

fulvum Bull. — Fontainebleau : Mare aux Evées. — **AR**.

geminum Paul. — Fontainebleau : Mont Pierreux. — **AR**.

lascivum Fr. — Fontainebleau : Cr. de Toulouse. — **AR**.

leucocephalum Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR**.

Famille des *COLLYBIEES*

Genre **COLLYBIA** Friès.

xanthopus Fr. — Fontainebleau. — **AC**.

dryophila Fr. — (com.). — Tous les bois. — **CC**.

fumosa Pers. — Thomery, bois. — **AC**.

butyracea B. — Fontainebleau. — **AC**.

ingrata Schumm. — Fontainebleau. — **AC**.

maculata A. et S. — Bois de Boissy-aux-Cailles et de Tousson ; bois humides. — **AC**.

longipes Bull. — Fontainebleau : Croix de Guise. — **AC.**
hariolorum DC. — Bois de Bourron. — **R.**
nitellina Q. — Fontainebleau. — **AC.**
grammocephala B. — (com.). — Bois siliceux. — **AC.**
protracta Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **R.**
fusipes B. — (com.), (souchette). — Tous les bois. — **CC.**
rancida Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **R.**
velutipes Curt. — (com.). — Sur les souches. — **AC.**
serrata Bolt. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AR.**
erythropus Pers. — (com.). — Bourron. — **R.**
stipitaria J. — Moret : Le Calvaire. — **AR.**
atrata F. — Places à charbon. — **AC.**
tuberosa Bull. — Fontainebleau ; bois de Bourron. — **AC.**
stolonifera Jungh. — Bois de Bourron. — **R.**
conigena Pers. — Bois de Bourron; bois de La Madeleine. — **R.**
ambusta Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AR.**
cirrata Pers. — Bois de La Madeleine. — **AR.**
clavus Schaeff. — Bois de La Madeleine. — **AR.**
clusilis Fr. — Bois de La Madeleine. — **AR.**
distorta Fr. — Fontainebleau : carref. du Berceau. — **AC.**
extuberans Batt. — Fontainebleau : carrefour du Berceau. — **AC.**

Genre **MYCENA** Friès

rorida Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AC.**
alcalina Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC**
amicta Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC.**

aurantiomarginata Fr. — La Madeleine. — **AC**.

acicula Sch .— Fontainebleau : Clairbois. — **AC**.

adonis Bull. — Fontainebleau : Clairbois. — **AC**.

stylobates Pers. — Fontainebleau : Mont Merle. — **R**.

plicosa Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AR**.

sanguinolenta A. et S. — Fontainebleau : Mont Merle. — **R**.

calopus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC**.

lactea Pers. — Bois de Bourron. — **R**.

capillaris Schumm. — Fontainebleau : Les Erables. — **AC**.

nivea Q. — Fontainebleau : Les Erables. — **R**.

collariata Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR**.

pelianthina Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **R**.

excisa Lasch. — Fontainebleau : La Tillaie. — **R**.

epipterygia Scop. — Fontainebleau : La Tillaie. — **R**.

filopes B. — Fontainebleau : Ventes à la Reine. — **R**.

polygramma Bull. — Partout. — **CC**.

gypsea Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC**.

galericulata Scop. — (com.). — Partout. — **C**.

pitya Pers. — Fontainebleau : Le Calvaire. — **AC**.

atrocyanea Batsch. — Bois de Bourron. — **R**.

luteoalba Bull. — Fontainebleau : Le Calvaire. — **AC**.

ianthina Fr. — Paley. — **R**.

metata Fr. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AC**.

pura Pers. — (com.). — Partout. — **CC**.

parabolica Fr. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AC**.

rugosa Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AC**.

setosa Sow. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AC**.

Seynii Q. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AR**.
sudora Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AR**.
tenella Fr. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AR**.
tintinnabulum Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AR**.
umbratilis Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AR**.
vitilis Fr. — Fontainebleau. — **AC**.
vitrea Fr. — Fontainebleau. — **AC**.
vulgaris Pers. — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **LACCARIA** Cooke

laccata Scop. — (com.). — Partout. — **CC**.

Genre **OMPHALIA** Friès

fibula B. — Landes; pelouses. — **C**.
glutinipes Daniel. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AC**.
umbellifera L. — Fontainebleau : Polygone. — **AC**.
reclinis Fr. — Bois de Paley. — **AC**.
gracillima Weinm. — Fontainebleau : La Tillaie. — **AC**.
leucophylla A. et S. — Bois de Bourron. — **R**.
grisea Fr. — Fontainebleau : Rocher Bouligny. — **AC**.
umbratilis Pers. — Bois de Préaux. — **R**.
integrella Pers. — Fontainebleau : Fosse à Rateau. — **AR**.
striaepilea Fr. — Nemours : bois de Foljuif. — **R**.
maura Fr. — Fontainebleau : Carref. de l'Epine. — **AR**
muralis Sow. — Fontainebleau : Carrefour de l'Epine. — **AR**.

hydrogramma Bull. — Fontainebleau; Bois du Vaudoué; Boisy-aux-Cailles. — **R.**

scyphiloformis Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

tuba J. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR**

Genre **MARASMIUS** Friès

longipes Bull. — (com.). — Lepuy ; Creilly ; sur les souches. — **AR.**

androsaceus L. — Arbonne. — **AR.**

rotula Scop. — (com.). — Partout sur les feuilles mortes, les rameaux pourris. — **CC.**

calopus Pers. — Fontainebleau : Mare aux Evées. — **AC.**

candidus Bolt. — Fontainebleau : Mare aux Evées. — **AC.**

peronatus Bolt. — (com.). — Bois de Bourron. — **AC.**

cauticinalis With. — Fontainebleau : carrefour du Berceau. — **AC.**

oreades Bolt. — (com.), (petit mousseron). — Partout; gazons, landes, chemins de plaines. — **CC.**

ceratopus Pers. — Fontainebleau : carrefour du Berceau. — **AC.**

urens B. — Tous les bois. — **C.**

epiphyllus Pers. — Fontainebleau : carrefour du Berceau. — **AC.**

prasiosmus Fr. — Fontainebleau : Mare aux Evées ; Bois de Rosiers. — **R.**

foetidus Sow. — Fontainebleau. — **AR.**

fuscopurpureus Pers. — Fontainebleau. — **AR.**

globularis Weinm. — Fontainebleau. — **AR**.
hariolorum J. — Fontainebleau. — **AR**.
Hudsoni Pers. — Fontainebleau. — **AR**.
porreus Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **LEPISTA** Smith

inversa Scop. — (com.). — Fontainebleau. — **CC**.
paradoxa Cost. et Duf. — Fontainebleau. — **AC**.
gilva Fr. (com.). — Fontainebleau : Polygone, Mont Chauvet; Bois de Préaux. — **R**.
flaccida Sow. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **CLITOCYBE** Friès

inornata Fr. — Fontainebleau. — **R**.
gallinacea Scop. — Fontainebleau. — **AR**.
orbiformis Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AR**.
parilis Fr. — Fontainebleau : Mont Merle, Gros Fouteau. — **AR**.
rivulosa Pers. — (com.). — Bois siliceux; clairières. — **C**.
phyllophila Fr. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.
geotropa B. — (com.). — Bois de Poligny; Champagne. — **R**.
polia Fr. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.
nebularis Batsch. — (com.), (grison). — Tous les bois siliceux : Fontainebleau; Forges; Chevry; Villeflambeau; Valence; Roussigny à Moret — **CC**.
suaveolens Schum. — Fontainebleau : Polygone. — **AC**
infundibuliformis Sch. — (com.). — Partout. — **CC**.

tornata Fr. — Fontainebleau : Polygone. — **AC.**

viridis Scop. — (com.), (anisé). — Fontainebleau; Bois de Creilly. — **AC.**

trullaeformis Fr. — Fontainebleau : Polygone. — **AC.**

clavipes Pers. — Paley; Villemaréchal. — **AC.**

vermicularis Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

cyathiformis B. — Creilly. — **AC.**

vibecina Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

maxima A. et S. — Bois de Bourron. — **R.**

splendens Pers. — Bois de Bourron. — **R.**

pruinosa Lasch. — Bois de Bourron. — **R.**

pithyophila Secr. — Fontainebleau. — **R.**

candicans Pers. — (com.). — Fontainebleau : Croix de Montmorin. — **R.**

aurantiaca Fr. — (com.), (fausse girole). — Tous bois de pins. — **C.**

brumalis Fr. — Fontainebleau : Croix de Montmorin. — **AR.**

candida Pers. — Fontainebleau : Croix de Montmorin. — **AC.**

catina Fr. — Fontainebleau : Croix de Montmorin. — **AC.**

dealbata Sow. — Fontainebleau : Les Erables. — **AC.**

diatreta Fr. — Fontainebleau : Les Erables. — **AC.**

ectypa Fr. — Fontainebleau : Les Erables. — **AR.**

ericetorum Bull. — Fontainebleau : Les Erables. — **AR.**

expallens Pers. — Fontainebleau : Les Erables. — **AR.**

hirneola Fr. — Fontainebleau : Les Erables. — **AC.**

incana Q. — Fontainebleau : Les Erables. — **AC.**

metachroa Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AC**.
obbata Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AC**.
obsoleta Batsch. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AC**.

Famille des *PLEUROTEES*

Genre **PANUS** Friès

stipticus B. — (vén.). — Partout sur vieux troncs d'arbres. — **CC**.
flabelliformis Schaeff. — (com.). — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **LENTINUS** Bulliard

tigrinus Bull. — (com.). — Tous les bois. — **C**.
ursinus Fr. — Fontainebleau. — **AR**.
cochleatus Pers. — (com.). — Fontainebleau : lab. Biol. vég. ; Bois de Bourron. — **R**.
variabilis Schulz. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **SCHIZOPHYLLUM** Friès

commune Fr. — Fontainebleau ; Souppes ; Bourron — **AC**.

Genre **PLEUROTUS** Friès

mastrucatus Friès. — Bourron, troncs d'arbres. — **R**.
tessulatus Bull. — (com.). — Bourron. — **R**.
dryinus Pers. — Fontainebleau, souches de chêne. — **AC**.

ostreatus Jacp. — (com.). — Fontainebleau; Bourron; Châtenay-sur-Seine : Tréchy; sur les troncs de peupliers. — **C**.

conchatus B. — (com.). — Partout, sur les souches. — **C**.

lignatilis Pers. — Partout sur les souches. — **AC**.

colombinus Q. — Fontainebleau; Bourron; souches de pins. — **AR**.

cornucopioides Pers. — (com.). — Paley ; Nemours. — **C**.

ulmarius B. — (com.). — Nemours ; Bourron ; troncs d'ormes. — **R**.

cornucopiae Paul. — (com.). — Bourron. — **R**.

eryngii DC. — (com.). — Darvault; Vallée de Dormelles, sur les *Eryngium*. — **R**.

geogenius DC. — Bourron. — **AC**.

petaloides B. — (com.). — Bourron. — **R**.

acerosus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC**.

algidus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC**.

applicatus Batsch. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC**.

corticatus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC**.

circinatus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC**.

dictyorhizus DC — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC**.

mastrucatus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **R**.

glandulosus Bull. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR**.

palmatus J. — Fontainebleau : Parc du Château, sur les ormes. — **AR**.

perpusillus Fr. — Fontainebleau : Croix de Toulouse. — **AR**.

pinsitus Fr. — Fontainebleau : Croix de Toulouse. — **AR**.

salignus Pers. — Fontainebleau. — **AR.**

striatulus Pers. — Fontainebleau. — **AR.**

tremulus Scheff. — Fontainebleau. — **AR.**

Famille des *HYGROPHORACEES*

Genre **HYGROPHORUS** Friès

eburneus B. — (com.). — Fontainebleau : route de Mont-de-Char, Plaine du Rosoir, Mare aux Fées, Croix de Montmorin; tous bois humides. — **C.**

virgineus Wulf. — (com.). — Préaux ; Paley ; prés, pelouses. — **AC.**

chrysodon Batsch. — Fontainebleau : carrefour de Recloses; Bois de Bourron. — **R.**

penarius Fr. — (com.). Fontainebleau : carrefour de Recloses; Bois de Bourron. — **R.**

cossus Sow. — (com.). — Fontainebleau : carrefour de Recloses; Bois de Bourron. — **R**

puniceus Fr. — (com.). — Bourron; Paley; prés, landes. — **AC.**

coccineus Sch. — Bourron; paturages. — **AC.**

conicus Scop. — Bourron; Préaux; Rosiers; bois, landes. — **AC.**

miniatus Fr. — Bourron. — **R.**

hypothejus Fr. — Bourron; Paley; bois de pins. — **R.**

glutinosus B. — (com.). — Forges; Paley; Recloses; Vallées de Larchant; bois de pins; consommé couramment dans l'Aube. — **AC.**

limacinus Scop. — Bois de Bourron. — **R.**

spadiceus Scop. — Bourron, prés. — **R.**

olivaceoalbus Fr. — (com.). — Marlotte; landes. — **AC.**

pudorinus B. — (com.). Bois de Tesnières. — **AC.**

pratensis Pers. — (com.). — Paley; prés, landes. — **C.**

psittacinus Sch. — (com.). — Préaux ; Rosiers ; prés, gazons. — **C.**

niveus Scop. — (com.). — Préaux; pelouses. — **AC.**

agathosmus Fr. — (com.). — Fontainebleau : carrefour de Recloses. — **AC.**

amoenus Lasch. — Fontainebleau : carrefour de Recloses. — **AC.**

arbustivus Fr. — (com.). — Fontainebleau : carrefour de Recloses. — **AC.**

ceraceus Wulf. — Fontainebleau : carrefour de Recloses. — **AC.**

chlorophanus Fr. — (com.). — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC.**

discoideus Pers. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC.**

hyacintinus Q. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

miniatus Fr. — Fontainebleau : Mail Henri-IV ; Bourron. — **AR.**

nemoreus Pers. — (com.). — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AR.**

obrusseus Fr. — Fontainebleau : Mont Chauvet. — **AR.**

russula Schaeff. — Fontainebleau. — **AR.**

turundus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

Famille des *CANTHARELLEES*

Genre **DICTYOLUS** Quélet

muscigenus Bull. — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **CANTHARELLUS** Friès

aurantiacus Wulf. — (com.). — Fontainebleau; Bois de Chevry; Bois de Villeflambeau. — **C**.

carbonarius A. et S. — Fontainebleau. — **R**.

cibarius Fr. — (com.), (girole). — Tous bois humides. — **CC**.

tubaeformis Fr. — (com.). — Bois siliceux ; Creilly ; Bourron. — **R**.

Friesi Q. — (com.). — Fontainebleau : Grande Vallée. — **R**.

Genre **CRATERELLUS** Friès

cornucopioides L. — (com.), (trompette de la mort). — Bois siliceux, extrêmement abondant dans les années humides. — **CC**.

Genre **NYCTALIS** Friès

asterophora Fr. — Bourron; Creilly; parasite sur *Russula nigricans* en décomposition. — **R**.

parasitica B. — Bourron; parasite sur *Russula adusta* et *R. delica*. — **R**.

Famille des *RUSSULACEES*

Genre **LACTARIUS** Persoon

resimus Fr. — Fontainebleau. — **R.**

vellereus Fr. — (com. médiocre). — Montigny-Lencoup; Bois de Fourches; Valence; Vallées de Larchant; Le Vaudoué. — **C.**

controversus Fr. — (com. médiocre), (viau, vachette). — Partout. — **CC.**

piperatus Scop. — (com. indigeste; le goût poivré de son suc disparaît à la cuisson). — Partout. — **CC.**

pallidus Pers. — (com.). — Bourron; Poligny; Lepuy; bois humides. — **R.**

torminosus Sch. — Bois siliceux. — **C.**

rufus Scop. — Bois siliceux. — **C.**

lactifluus Sch. — (com.). — Bourron; Creilly; bois humides. — **AC.**

quietus Fr. — (com.). — Bourron ; Vallées de Larchant. — **R.**

subdulcis B. — (com. médiocre). — Partout. — **C.**

aurantiacus Fl. dan. — Fontainebleau : carrefour du Parc aux Bœufs. — **AC.**

camphoratus Bull. — (com.). — Fontainebleau : carrefour de Recloses. — **AC.**

cimicarius Batsch. — (com.). — Fontainebleau : carrefour de Recloses. — **AC.**

helvus Bres. — Fontainebleau : Parc du Château. — **AC.**

ichoratus Batsch. — Fontainebleau : Mare aux Fourmis. — **AC.**

azonites B. — Bois de Bourron; bois de Creilly. — **AC**

deliciosus L. — (com. estimé), (vert de gris). — Tous les bois de pins. — **CC**.

theiogalus B — (suspect). — Bois de Fourches; bois de Valence; Forges et tous bois humides. — **C**.

scrobilatus Scop. — Bourron. — **R**.

uvidus Fr. — Bois siliceux. — **C**.

blennius Fr. — (suspect). — Partout. — **AC**.

plumbeus B. — (com. médiocre). — Partout. — **AC**.

decipiens Q. — Fontainebleau; Vaux-sur-Lunain. — **AR**.

vietus Fr. — Fontainebleau. — **R**.

volemus Fr. — (com.), (rougeole) — Fontainebleau. — **AC**.

obnubilus Lasch. — Fontainebleau : Mare aux Fourmis. — **AC**.

pallidus Pers. — Fontainebleau : Mare aux Fourmis. — **AC**.

pergamenus Swartz. — Fontainebleau : Mare aux Fourmis. — **AC**.

pyrogalus B. — Fontainebleau. — **AC**.

serifluus DC. — Fontainebleau. — **AC**.

zonarius B. — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **RUSSULA** Friès

amoena Q. — (com.). — Fontainebleau. — **R**.

adusta Pers. — (com.). — Bourron; Villebéon; Villiers-sous-Grez et tous bois siliceux. — **AR**.

delica Fr. — (com. peu estimé). — Partout dans les bois humides. — **C**.

lactea Pers. — (com.). — Bourron. — **R.**

roseipes Secr. — Fontainebleau; Nemours. — **R.**

aurata Wirt. — Fontainebleau; Marlotte. — **R.**

xerampelina Sch. — (com.). — Bourron; Nemours. — **R.**

integra Fr. — (com.). — Bourron. — **R.**

depallens Pers. — (com.). — Fontainebleau : Gros Fouteau; Bourron. — **R.**

rosacea Pers. — Fontainebleau. — **R.**

emetica Sch. — (vén.). — Tous bois humides. — **CC.**

rubra Fr. — (cén.). — Tous bois humides. — **CC.**

Queleti Fr. — Bois de Pins. — **CC.**

lutea Huds. — (com.). — Fontainebleau; Creilly. — **AR.**

ochracea A. et S. — (vén.). — Fontainebleau ; Villebéon; bois de Voulx. — **AR.**

fellea Fr. — (vén.). — Bourron. — **R.**

mustelina Fr. — (com.). — Bourron. — **R.**

ochroleuca Pers. — Fontainebleau; Bourron. — **R.**

pectinata B. — Fontainebleau; Bourron. — **R.**

foetens Pers. — (vén.). — Fontainebleau; bois de Fourches; Boissy-aux-Cailles, et tous bois humides. — **CC.**

virescens Sch. — (com. très estimé), (verdet). — Partout. — **CC.**

cyanoxantha Sch. — (com.), (charbonnier). — Fontainebleau : Plaine du Rosoir ; Montigny-Lencoup ; Boissy-aux-Cailles. — **CC.**

nigricans B. — (com.). — Partout. — **CC.**

lepida Fr. — (com.), (cul rouge). — Bois humides. — **CC.**

insignis Q. — Fontainebleau. — **R.**

sanguinea Bull. — Cugny; Montagne de Trin. — **R.**

aeruginea Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

azurea Bres. — Fontainebleau. — **AR.**

chamaeleontina Fr. — (com.) — Fontainebleau : Mont Chauvet — **AR.**

citrina Gillet. — Fontainebleau : Mont Chauvet. — **AR.**

decolorans Fr. — Fontainebleau : Mont Chauvet. — **AR.**

fallax Cooke. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

fragilis Secr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

furcata Pers. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

grisea Pers. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

graminicolor Secr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

heterophylla Fl. dan. — (com.). — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

incarnata Q. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

lilacea Q. — Fontainebleau : Pont de la Trémouille. — **AC.**

livescens Batsch. — Fontainebleau : Pont de la Trémouille. — **AC.**

lateritia Q. — Fontainebleau : Pont de la Trémouille. — **AC.**

nauseosa Pers. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AC.**

olivascens Fr. — Marlotte. — **AC.**

sardonia Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

veternosa Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

violacea Q. — Fontainebleau. — **R.**

Famille des *VOLVARIEES*

Genre **VOLVARIA** Friès

gloiocephala DC. — (com.). — Bourron ; Rubrettes ; Lorrez-le-Bocage. — **AR**.

Loveyana Berk. — Bourron. — **R**.

plumulosa Lasch. — Bourron. — **R**.

bombycina Sch. — (com.). — Bourron. — **R**.

parvula Weinm. — Fontainebleau; Bourron. — **R**.

murinella Q. — Fontainebleau : Route de Bourgogne. — **AR**.

Taylori Berk. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR**.

Genre **PLUTEUS** Friès

cervinus Sch. — (com.). — Fontainebleau : Dépotoir, Plaine du Rosoir; Vallée de Dormelles; Voulx, scierie « Sitta » ; sur les tas de sciure, les troncs d'arbres. — **C**.

leoninus Sch. — Bourron. — **R**.

patricius Schul. — Bourron. — **R**.

chrysophaeus Sch. — Fontainebleau : La Tillaie; Lorrez-le-Bocage; sur les rameaux pourris. — **R**.

hispidulus Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR**.

nanus Pers. — Fontainebleau : La Tillaie. — **AR**.

semibulbosus Lasch. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AR**.

umbrosus Pers. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **R**.

Famille des *ENTOLOMEES*

Genre **EMTOLOMA** Friès

lividum B. — (vén.). — Fontainebleau; Bourron; Chevry; Larchant; Montigny-Lencoup : Bel Orme, Bois des Essarts. — **AR.**

sinuatum Fr. — Bourron. — **R.**

clypeatum L. — (com.), (mousseron des haies). — Partout. — **C.**

nidorosum Fr. — (suspect). — Fontainebleau. — **R.**

nitidum Q. — (vén.) — Fontainebleau : Bas Bréau; Paley; bois de Pins. — **R.**

prunuloides Fr. — Fontainebleau : Croix de Guise. — **R.**

speculum Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **R.**

Genre **LEPTONIA** Friès

sericella Fr. — Fontainebleau : Route de Paris; Paley. — **C.**

chloropolia Fr. — Paley; pelouses. — **R.**

serrulata Pers. — Fontainebleau : Route de Paris. — **R.**

euchroa Pers. — Bourron. — **R.**

asprella Fr. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AR.**

chalybaea Pers. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR.**

euchlora Lasch. — Fontainebleau : Champ de courses. — **R.**

lampropoda Fr. — Fontainebleau : Champ de courses. — **R.**

Genre **NOLANEA** Friès

pascua Pers. — Partout : pâturages, champs, pelouses. — **C**.

icterina Fr. — Fontainebleau : carrefour de Marlotte. — **AC**.

mammosa Fr. — Fontainebleau : carrefour de Marlotte. — **AC**.

proletaria Fr. — Fontainebleau : carrefour de Marlotte. — **AC**.

Famille des *CLITOPILEES*

Genre **CLITOPILUS** Friès

prunulus Scop. — (com.). — Partout. — **C**.

orcella B. — (com.), (meunier, langue de carpe). — Bois

amarella Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

mundulus Lasch. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **OCTOJUGA** Fayod

variabilis Pers. — Partout : brindilles pourries. — **C**.

Genre **PLUTEOLUS** Friès

reticulatus Pers. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC**.

Genre **BOLBITIUS** Friès

vitellinus Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

Famille des *PHOLIOTEES*

Genre **PHOLIOTA** Friès

radicosa B. — (com.). — Cugny; Bourron; Villebéon. — **AC.**

adiposa Fr. (com.). — Fontainebleau : Mont Merle, Gros Fouteau; Bourron. — **R.**

phalerata Fr. — Fontainebleau : Calvaire. — **R.**

aurivella Batsch. — Fontainebleau : sur les souches. — **R.**

sphaleromorpha Bull. — Fontainebleau : Calvaire. — **R.**

destruens Brond. — (com.). — Route de Sens à Nemours; sur les souches. — **R.**

tegularis Bull. — Fontainebleau : Franchard. — **R.**

tuberculosa Schaeff. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AR.**

squarrosa Müll. — Montereau : Noues, sur les troncs. — **C.**

aurea Sow. — Nemours. — **AR.**

unicolor Fl. dan. — Fontainebleau. — **AR.**

praecox Pers. — (com.). — Fontainebleau; Creilly. — **R.**

dura Bolt. — (com.). — Nemours : lisières des bois. — **R.**

aegerita Fort. — (com.). — Barbey; Fromonville; Misy; Montmachoux; Moret : le long du canal du Loing, sur les souches de Peupliers et les troncs de Saules. — **C.**

mutabilis Sch. — (com.). — Partout : sur les souches. — **C.**

spectabilis Fr. — (com.). — Marlotte. — **R.**
erebia Fr. — Marlotte. — **AR.**
erinacea Fr. — Fontainebleau : La Tillaie. — **AR.**
marginata Batsch. — Fontainebleau : Calvaire. — **AR.**

Genre **ROZITES** Karsten

caperata Pers. — (com. apprécié). — Tous bois siliceux. — **C.**

Genre **NEMATOLOMA** Karsten

fasciculare Huds. — (com. médiocre). — Tous bois siliceux. — **CC.**
sublateritium Schaeff. — (vén.). — Nemours. — **R.**

Genre **FLAMMULA** Friès

carbonaria Fr. — Nemours : bois de la Commanderie. — **AC.**
sapinea Fr. — Fontainebleau. — **AC.**
azyma Fr. — Fontainebleau : Gorge aux Néfliers. — **AC.**
canissans Fr. — Fontainebleau : Polygone. — **AC.**
gummosa Lasch — Fontainebleau : Polygone. — **AC.**
hybrida Bull. — Fontainebleau : Polygone. — **AC.**
penetrans Fr. — Fontainebleau : Polygone. — **AC.**

Famille des *CORTINARIEES*

Genre **CORTINARIUS** Friès

uraceus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**
anomalus Fr. — Fontainebleau : carrefour de Recloses. — **AR.**

multiformis Fr. — (com.). — Fontainebleau. — **AC.**

crocolitus Q. — Fontainebleau. — **AC.**

mucosus Bull. — Fontainebleau. — **AC.**

cyanites Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

turbinatus Bull. — (com.). — Bois de Valence. — **AC.**

cyanotus Secr. — Fontainebleau : Bouquet du Roi. —

mucifluus Fr. — Fontainebleau : Franchard. — **AR.**

decipiens Pers. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

fulgens A. et S. — Bourron. — **C.**

delibutus Pers. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR.**

fulmineus Fr. — Partout. — **C.**

decoloratus. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR.**

croceocoeruleus Pers. — Fontainebleau : Tour Denecourt. — **AC.**

dibaphus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR.**

violaceus L. — (com.). — Bois de Darvault; bois de Boulains. — **C.**

duracinus Fr. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR.**

calochrous Pers. — Bourron. — **R.**

rigidus Scop. — Fontainebleau : Franchard. — **R.**

erythremus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

alboviolaceus Pers. — (com.). — Partout. — **C.**

fallax Q. — Fontainebleau. — **R.**

coerulescens Schaeff. — (com.). — Fontainebleau. — **C.**

flexipes J. — Fontainebleau. — **AR.**

azureus Fr. — (com.). — Fontainebleau. — **C.**

germanus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

armillatus Fr. — (com.). — Forêt de Champagne. — **R.**

glandicolor Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

torvus Fr. — (com.). — Fontainebleau; Creilly; Montigny. — **AR**.

hemitrichus Pers. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AR**.

glaucopus Sch. — Fontainebleau. — **AC**.

ileopodius Bull. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AC**.

purpurascens Fr. — Bourron; Moret : bois de Roussigny; Valence. — **AR**.

imbutus Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR**.

cumatilis Fr. Fontainebleau; Bourron; bois de Pins. — **AC**.

incisus Pers. — Bourron. — **AC**.

collinitus Sow. — (com.). — Tous bois siliceux. — **CC**.

Lebretonii Q. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AC**.

elatior Pers. — Bourron. — **AR**.

largus Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR**.

triumphans Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC**.

leucopus Bull. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR**.

infractus Pers. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC**.

anthracinus Fr. — Fontainebleau : carrefour de Recloses. **AC**.

argentatus Pers. — Fontainebleau : carrefour de Re- **AC**.

armeniacus Schaeff. — Fontainebleau : carrefour du Berceau. — **AR**.

balteatus Fr. — Fontainebleau : carrefour du Berceau. — **AR**.

bivelus Fr. — Fontainebleau : carrefour du Berceau. — **AR**.

vibratilis Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

Berkeleyi Cooke. — Fontainebleau. — **R**.

miltinus Fr. — Fontainebleau : Fosses Rouges. — **AC**.

multiformis Fr. — Fontainebleau : Fosses Rouges. — **AC**.

obtusus Fr. — Fontainebleau : Fosses Rouges. — **AC**.

argentatus Pers. — Bourron. — **AC**.

olivascens Batsch. — Fontainebleau : Fosses Rouges. — **AC**.

traganus Fr. — Fontainebleau : Fosses Rouges. — **AC**.

orellanus Fr. — Fontainebleau : Fosses Rouges. — **AC**.

cotoneus Fr. — Valence. — **AC**.

impennis Fr. — Bourron. — **R**.

orichalceus Batsch. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AR**.

haematochelis B. — Fontainebleau : Mail Henri-IV ; Bourron. — **R**.

cinnabarinus Fr. — Fontainebleau : Mail Henri-IV ; Bourron. — **AR**.

praestans Corda. — Fontainebleau : Butte aux Aires. — **AR**.

prasinus Schaeff. — Bourron. — **AR**.

palaceus Weinm. — Fontainebleau ; Bourron. — **AR**.

pseudobolaris J. — Fontainebleau. — **AR**.

colus Fr. — Bourron. — **AR**.

claricolor Fr. — Bourron. — **AR**.

rapaceus Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

raphanoides Pers. — Fontainebleau. — **AR.**
turmalis Fr. — Fontainebleau. — **AR.**
rigidus Scop. — Fontainebleau. — **AR.**
pholideus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**
rufoolivaceus Pers. — Fontainebleau. — **AR.**
salor Fr. — Fontainebleau. — **AR.**
semisanguineus Brid. — Fontainebleau. — **R.**
sanguineus Wulff. — Fontainebleau. — **AR.**
saturninus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**
hinnulus Sow. — Fontainebleau. — **AR.**
scaurus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**
brunneus Pers. — Bourron. — **R.**
scutulatus Fr. — Bourron. — **R.**
castaneus Bull. — Valence. — **AC.**
sebaceus Fr. — Côte de Bourron. — **AC.**
cinnamomeus L. — Villebéon. — **AC.**
suaveolens J. — Fontainebleau : Mont Chauvet. — **AC**
firmus Fr. — Fontainebleau. — **AC.**
sublanatus Sow. — Fontainebleau. — **AC.**
subferrugineus Batsch. — Fontainebleau. — **AC.**
bolaris Pers. — (com.). — Fontainebleau : Mare aux Evées. — **AC.**
caninus Fr. — Fontainebleau : Mare aux Evées. — **AC.**
cristallinus Fr. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AC.**
croceoconus Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AR.**

Genre **INOCYBE** Friès

rimosa B. — (vén.). — Partout : pelouses. — **C**.

Bongardii Weinm. — Fontainebleau. — **AC**.

repanda B. — (vén.). — Fontainebleau ; pelouses, landes. — **AC**.

caeseriata Fr. — Fontainebleau. — **AC**.

fastigiata Fr. — Bourron. — **R**

cincinnata Fr. — Fontainebleau : Rocher d'Avon. — **AR**.

lucifuga Fr. — Paley. — **R**.

descissa Fr. — Fontainebleau : Mont Merle. — **AR**.

praetervisa Q. — Paley. — **AR**.

destricta Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

dulcamara Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

geophila B. — Fontainebleau. — **AR**.

Patouillardii Q. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **HEBELOMA** Friès

crustuliniformis Bull. — (com. peu estimé). — Fontainebleau ; Bois de Chevry ; Bois de Villeflambeau ; Bois de Forges. — **CC**.

elatum Batsch. — Bourron. — **AR**.

sinuosum Fr. — (com. médiocre). — Partout. — **CC**.

antracophilum R. Maire. — Fontainebleau. — **AC**.

fastibile Fr. — Fontainebleau. — **AC**.

longicaudum Pers. — Fontainebleau. — **AC**.

mesophaeum Fr. — Fontainebleau. — **AC**.

sinapizans Paul. — Fontainebleau. — **AC**.

sinescens Batsch. — Fontainebleau. — **AC**.

versipelle Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

Famille des *NAUCORIEES*

Genre **TUBARIA** Smith

circumsepta Batsch. — Fontainebleau. — **R.**

furfuracea Pers. — Fontainebleau : Mare aux Fées. — **AR.**

inquilina Fr. — Fontainebleau : Mare aux Fées. — **AR**

paludosa J. — Fontainebleau : Mare aux Fées. — **AR.**

Genre **GALERA** Friès

tenera Sch. — Partout. — **CC.**

antipa Lasch. — Fontainebleau : Carrefour Louis-Philippe. — **C.**

hypnorum Batsch. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AC.**

ovalis Fr. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AC.**

rubiginosa Fr. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AC.**

tenuissima Weinm. — Fontainebleau : Mail Henri-IV. — **AC.**

Genre **NAUCARIA** Friès

semiorbicularis B. — Paley : pelouses. — **C.**

arvalis Fr. — Route de Bourron. — **AC.**

conspersa Pers. — Fontainebleau : Parc. — **AR.**

melinoides Fr. — Fontainebleau : Parc. — **AR.**

peliades Fr. — Fontainebleau : Parc. — **AR.**

Genre **CREPIDOTUS** Friès

mollis Sceh. — Bourron. — **C.**

junquilleus Paul. — Fontaineblau ; Paley. — **R.**

Famille des *PAXILLACEES*

Genre **PAXILLUS** Friès

involutus Batsch. — (com.). — Partout. — **CC.**
Lepista Fr. — Barbizon. — **AC.**
lamellirugus DC. — Nemours. — **AR.**
tricholoma Q. — Barbizon. — **AR.**
atrotomentosus Batsch. — (com.). — Partout. — **C.**
griseotomentosus Secr. — Bourron. — **R.**

Genre **GOMPHIDIUS** Friès

glutinosus Schaeff. — (com.). — Fontainebleau : Rocher Besnard, Marion des Roches; Nemours; Vallées de Larchant. — **AC.**
viscidus L. — (com.). — Partout dans les bois de Pins. — **CC.**
roseus Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

Famille des *AGARICACEES*

Genre **AGARICUS** Linné

Vaillantii Roze et Richon. — (com.). — Fontainebleau; Lepuy. — **R.**
flavescens Gillet. — Marlotte; Rosiers. — **R.**
campestris L. — (com. estimé), (champignon de couche, rosé). — Partout. — **CC.**
silvaticus Sch. — (com.). — Tous bois de Pins. — **C.**

silvicola Vitt. — (com.). (boule de neige des bois). — Tous bois humides. — **C.**

haemorrhoidarius Fr. — (com.). — Bourron; Lepuy; Rubrettes. — **R.**

arvensis Sch. — (com. estimé), (boule de neige). — Partout : landes, pelouses. — **C.**

comtula Fr. — Paley : landes, pelouses. — **AC.**

pratensis Sch. — (com. estimé), (rosé). — Partout : pâtures, prés. — **CC.**

purpurascens Cooke. — Fontainebleau : Route de Nemours. — **AC.**

rubellus Gillet. — Fontainebleau : Route d'Orléans. — **AR.**

Famille des *STROPHARIEES*

Genre **STROPHARIA** Friès

aeruginosa Curt. — (com.), (vert-de-gris). — Bois de pins. — **CC.**

semiglobata Batsch. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC.**

coronilla Bull. — (com). — Champs, landes. pelouses. — **C.**

squamosa Pers. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC.**

malasperma B. — Lorrez-le-Bocage. — **R.**

albocyanea Desm. — Bourron. — **R.**

merdaria Fr. — Varennes-sur-Seine : sur des excréments en décomposition. — **AR.**

Genre **PANAEOLUS** Friès

papilionaceus Fr. — Bourron : pelouses. — **R.**
campanulatus L. — Bois de La Madeleine. — **AR.**
fimicola Fr. — Bois de La Madeleine. — **AC.**
fimiputris Bull. — Bois de La Madeleine. — **AR.**
phanelarum Fr. — Fontainebleau : Vallée de la Chambre. — **AR.**

Genre **PSATHYRA** Friès

conopilea Fr. — Fontainebleau : Parc. — **AC.**
corrugis Prs. — Fontainebleau : Le Mail. — **AR.**
fatua J. — Fontainebleau : Le Mail. — **AR.**
fibrilosa J. — Fontainebleau : Le Mail. — **AR.**
foenisecii Pers. — Fontainebleau : Le Mail. — **AR.**
gyroflexa J. — Fontainebleau. — **AC.**
obtusata Fr. — Fontainebleau. — **AC.**
spadiceogrisea Sch. — Fontainebleau. — **AC.**

Famille des *COPRINEES*

Genre **COPRINUS** Persoon

plicatilis Curt. — Fontainebleau. — **AC.**
micaceus Bull. — Fontainebleau. — **AC.**
comatus Fl. dan. — (com.). — Tous prés et pelouses. — **C.**
deliquescens Bull. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC.**
digitalis Batsch. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AC.**

atramentarius B —(com.). — Fumiers, détritus, partout. — **CC.**

picaceus B. — Fumiers, terreau, partout. — **C.**

fimeriatus L. — (com.). — Fumiers. — **CC.**

domesticus Pers. — Fontainebleau : Le Mail. — **AC.**

hiascens J. — Fontainebleau. — **AC.**

velaris Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

lagopus Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

sterquilinus Fr. — Fumiers, partout. — **CC.**

Genre **PSATHYRELLA** Friès

hygrophora Bull. — Lepuy. — **AR.**

disseminata Pers. — Fontainebleau. — **AC.**

gracilis Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **PSILOCYBE** Friès

spadicea Fr. — Fontainebleau — **R.**

atratula J. — J. — Fontainebleau. — **AR.**

atratula J. — Fontainebleau. — **AR.**

bullacea B. — Fontainebleau. — **AR.**

cernua Fl. dan. — Fontainebleau. — **AR.**

coprophila Bull. — Fontainebleau. — **AR.**

sarcocephala Fr. — Bourron. — **R.**

Genre **NEMALOTOMA** Karsten

fasciculare Huds. — (com. médiocre). — Partout : sur les souches. — **CC.**

sublateritium Sch. — (vén.). — Bourron. — **R.**

Genre **LACRYMARIA** Patouillard

lacrymabundum B. — Pelouses, landes, champs. — **CC**.
velutina Fr. — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **HYPHOLOMA** Friès

spixanthium Fr. — Bourron. — **R**.
appendiculatum B. — Fontainebleau : Rocher Bouligny. — **AR**.
bipellis Q. — Fontainebleau : Rocher Bouligny. — **AR**.
candolleanum Fr. — Fontainebleau : Rocher Bouligny. — **AR**.
capnoides Fr. — Fontainebleau : Rocher Bouligny. — **AR**.

Famille des *POLYPORACEES*

Genre **LENZITES** Friès

abietina B. — Bourron ; Préaux ; souches de Pins. — **R**.
betulina Fr. — Fontainebleau : Parc. — **AR**.
flaccida Fr. — Partout : sur les souches. — **C**.
tricolor B. — Bourron : troncs pourris. — **R**.

Genre **DAEDALEA** Persoon

quercina L. — Fontainebleau : troncs de Chênes. — **C**.
biennis Bull. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **TRAMETES** Friès

rubescens A. et S. — Souches de Peupliers et de Saules, partout. — **C**.
gibbosa Pers. — Bourron ; Rosiers ; souches de Peupliers. — **R**.

Bulliardii Fr. — Bourron : sur *Salix cinerea*. — **AC**.
pini Fr. — Nemours : souches de Pins. — **R**.
suaveolens Fr. — Fontainebleau : souches de Saules. — **AR**.
hexagonoides Q. — Fontainebleau : Parc. — **AR**.
hispida Bagl. — Fontainebleau. — **AR**.
inodora Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **POLYPORUS** Micheli

abietinus J. — Fontainebleau. — **AR**.
acanthoides J. — Fontainebleau. — **R**.
adustus J. — Fontainebleau. — **R**.
alborubescens J. — Fontainebleau. — **R**.
amorphus J. — Fontainebleau. — **R**.
albosordescens Romell. — Fontainebleau. — **R**.
brumalis Pers. — Bourron : Lepuy. — **AR**.
arcularius Batsch. — Nemours : couches. — **R**.
squamosus Huds. — Partout : vieux troncs de Noyers. — **C**.
picipes Fr. — Marlotte. — **AR**.
borealis J. — Fontainebleau : Gros Fouteau.
fuliginosus Fr. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **R**.
caesius J. — Fontainebleau : Gors Fouteau. — **R**.
chionus J. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **R**.
calceolus B. — Bourron. — **R**.
umbellatus Sch. — (com.). — Lorrez-le-Bocage; Nemours. — **AC**.
connatus J. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **R**.
croceus J. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **R**.

dichrous J. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AR**.

dryadeus J. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **R**.

intybaceus Fr. — (com.). — Bourron. — **R**.

epileucus J. — Fontainebleau : Parc. — **R**

fomentarius J. — Fontainebleau : Parc. — **R**.

Forquignoni Q. — Fontainebleau : Polygone. — **R**.

fragilis J. — Fontainebleau : Polygone. — **AC**.

sulfureus B. — (com.). — Lepuy : tronc de Merisier. — **AC**.

versicolor L. — Partout : troncs de Chêne, Noyer — **C**.

frondosus J. — Fontainebleau : La Tillaie. — **AR**.

fuscopurpureus J. — Fontainebleau : La Tillaie. — **AR**.

ignarius J. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.

imberbis J. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.

varius Fr. — Bourron. — **R**.

ovinus Sch. — (com.). Sur les souches de Conifères. — **C**.

incanus J. — Fontainebleau : Jardin Anglais. — **AR**.

lacteus J. — Fontainebleau : Jardin Anglais. — **AR**.

hirtus Q. — Lepuy, sur un Pommier ; vieilles souches. — **AC**.

leucomelas Pers. — Fontainebleau : Carrefour du Chevreuil. — **AR**.

lucidus Fr. — Partout dans les bois, souches, racines. — **C**.

marginatus Pers. — Fontainebleau : Bouquet du Roi. — **AR**.

melanopus Swartz. — Fontainebleau : Bouquet du Roi. — **AR**.

nigricans J. — Fontainebleau : Bouquet du Roi. — **AR**.

rutilans J. — Fontainebleau : Bouquet du Roi; Carrefour du Chevreuil. — **AR**.

perennis L. — Partout sur les souches. — **C**.

betulinus B. — Partout sur les Bouleaux. — **C**.

ungulinus Pat. — Souches diverses. — **AC**.

nummularius J. — Fontainebleau : Carrefour du Chevreuil. — **AR**.

pinicola J. — Fontainebleau : Bouquet du Roi. — **RR**.

pubescens J. — Fontainebleau : Bouquet du Roi. — **R**.

radiatus J. — Fontainebleau : Bouquet du Roi. — **AR**.

rheades J. — Fontainebleau : Bouquet du Roi.. — **AR**.

roburneus J. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.

Schwartzii J. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.

spumeus J. — Fontainebleau : Jardin Anglais. — **AR**.

stipticus J. — Fontainebleau : Jardin Anglais. — **AR**.

tephroleucus J. — Fontainebleau : sur les souches de Pins. — **AR**.

tomentosus Rostk. — Fontainebleau : Champ de manœuvres. — **AR**.

trabens J. — Fontainebleau. — **R**.

tubarius Q. — Fontainebleau. — **AC**.

velutinus J. — Fontainebleau. — **AC**.

Famille des *BOLETACEES*

Genre **TYLOPILUS** Karaten

felleus B. — (com., mais amer). — Fontainebleau; Rosiers. — **R**.

Genre **GYROPORUS** Quélet

castaneus B. — (com.). — Nargis; Nemours. — **AR**.
cyanescens B. — (com.). — Fontainebleau. — **R**.

Genre **BOLETUS** Dill

flavus With. — (com.). — Nemours. — **R**.
collinitus Fr. — (com.). — Fontainebleau. — **AR**.
luteus L. — (com.). — Partout, landes, friches, clairières. — **CC**.
edulis B. — (com. recherché), (cèpe). — Fontainebleau et environs. — **CC**.
aereus B. — (com. estimé), (tête de nègre). — Fontainebleau et environs. — **C**.
aestivalis Paul. — Fontainebleau. — **AC**.
purpureus Fr. — Fontainebleau. — **AC**.
pachypus Fr. — (non vén. mais à rejeter). — **AC**.
calopus Fr. — (non vén. mais à rejeter). — Fontainebleau : Mont Pierreux. — **AC**.
versipellis Fr. — (com.). — Fontainebleau. — **AC**.
Queleti Schulz. — Fontainebleau. — **AR**.
reticulatus Sch. — Fontainebleau. — **AR**.
torosus Fr. — Fontainebleau : Butte aux Aires. — **AR**.
versicolor Rostk. — (com.). — Fontainebleau : Butte aux Aires. — **AR**.
viscidus L. — Fontainebleau. — **AR**.
duriusculus Schul. — (cim.). — Villebéon, Lorrez-le-Bocage; bois frais. — **AR**.
scaber B. — (com.). (faux cèpe). — Partout, surtout dans les bois frais. — **CC**.

aurantiacus B. — (com.), (faux cèpe). — Partout, surtout dans les bois frais. — **CC**.

Satanas Lenz. — (vén.), (Bolet Satan). — Fontainebleau; Bois de Chevry; Nemours; Valence. — **R**.

piperatus B. — (com.). — Nemours. — **R**.

erythropus Pers. — (com.). — Fontainebleau. — **AR**.

chrysenteron B. — (com.). — Fontainebleau. — **C**.

tessellatus Gil. — (com.). — Fontainebleau. — **R**.

variegatus Swartz. — Nemours; Rosiers, sous les Pins — **R**.

radicans Pers. — Bourron. — **R**.

badius Fr. — (com.). — Fontainebleau; Darvault; Fromonville. — **AC**.

parasiticus Bull. — Bourron. — **R**.

spadiceus Schaeff. — (com.). — Nemours. — **R**.

subtomentosus L. — (com.). — Partout. — **AC**.

impolitus Fr. — (com.). — Marlotte. — **AC**.

mitis Kromb. — Fontainebleau. — **AC**.

bovinus Fr. — (com.). — Partout. — **CC**.

lupinus L. — Fontainebleau : La Tillaie. — **AC**.

luridus Schaef. — (com). — Lorrez-le-Bocage; Paley. — **AR**.

granulatus L. — (com. apprécié). — Partout. — **CC**.

discolor Bigeard. — Fontainebleau. — **AC**.

junquilleus Q. — Fontainebleau. — **AC**.

Famille des *FISTULINEES*

Genre **FISTULINA** Bulliard

hepatica Huds. — (com.), (foie de chêne; langue de chêne). — Fontainebleau : sur les souches de Chêne. — **C**.

Genre **PORIA** Persoon

incarnata Pers. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AC**.

medullapanis Pers. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AC**.

obliqua Pers. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AR**.

radula Pers. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AC**.

Famille des *MERULIEES*

Genre **MERULIUS** Haller

tremellosus Schrad. — Bourron : troncs de divers arbres. — **AR**.

corium Fr. — Fontainebleau. — **AC**.

molluscus Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

papyrinus B. — Fontainebleau. — **AR**.

serpens Somm. — Fontainebleau. — **AR**.

Famille des *HYDNACEES*

Genre **HYDNUM** Linné

repandum L. — (com.), (pied de mouton, langue de chat). — Tous bois frais. — **CC**.

acre Q. — Fontainebleau : Grands Feuillards. — **AC**.

rufescens Pers. — Fontainebleau : Grands Feuillards; Bourron. — **AC**.

amarescens Q. — Fontainebleau : Grands Feuillards. — **AC**.

amicum Q. — Fontainebleau : Grands Feuillards; Nemours; Rosiers. — **R**.

cinereum B. — Fontainebleau : Mare aux Fées. — **AC**.

nigrum Fr. — Partout. — **CC**.

velutinum Fr. — Nemours. — **R**.

coralloides Scop. — (com.). — Fontainebleau : Mare aux Fées; Franchard; Bourron. — **AC**.

cirrhatum Pers. — (com.). — Marlotte. — **R**.

molle Fr. — Bois de Pins. — **R**.

imbricatum L. — (com.). — Fontainebleau; Flagy; Voulx. — **R**.

cyathiforme Schaef. — Barbizon. — **AC**.

floriforme Schaef. — Fontainebleau : Route d'Orléans. — **AR**.

fuligineoalbum Schm. — Fontainebleau : Route d'Orléans. — **AR**.

fuligineoviolaceum Kalch. — Fontainebleu : Butte aux Aires. — **AR**.

fusipes Pers. — Fontainebleau : Fort des Moulins. — **AR**.

pudorinum Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

scabrosum Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

zonatum Batsch. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **PLEURODON** Quélet

auriscalpium L. — Bourron; Poligny. — **R.**

Genre **DRYODON** Quélet

erinaceus B. — (com.). — Fontainebleau. — **R.**

Genre **RADULUM** Friès

quercinum Fr. — Nemours, sur des branches pourries. — **R.**

Genre **IRPEX** Friès

obliquus Schrad. — Nemours, branches sèches. — **R.**

fuscoviolaceus Fr. — Lepuy, sur un pieu. — **R.**

Genre **PHLEBIA** Friès

merismoides Fr. — Bourron, souches. — **R.**

radiata F. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **AR.**

Genre **TREMELLODON** Persoon

gelatinosum Scop. — Bourron, Rosiers. — **C.**

Genre **ODONTIA** Friès

barbajovis With. — Fontainebleau : parc. — **AR.**

Famille des *CLAVARIACEES*

Genre **SPARASSIS** Friès

crispa Wulf. — Fontainebleau, bois de Pins. — **R.**

Genre **CLAVARIA** Vaillant

flaccida Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

fusiformis Sow. — (com.). — Nanteau. — **R.**

rugosa B. — (com.). — Bourron. — **R.**

abietina Pers. — (com.). — Fontainebleau, bois de Pins. — **R.**

stricta Pers. — (com.). — Fontainebleau, bois de Pins; Bourron. — **R.**

pistillaris L. — (com.). — Fontainebleau, bois de Pins. — **R.**

juncea A. et S. — Bourron. — **R.**

cinerea B. — (com.), (menotte). — Fontainebleau. — **C.**

flava Sch. — (com.), (menotte). — Fontainebleau. — **C.**

formosa Pers. — (com.), (barbe de chèvre). — Marlotte. — **R.**

aurea Schaef. — (com.). — Nemours. — **R.**

botrytis Pers. — Fontainebleau. — **R.**

coralloides B. — (com.). — Poligny; Rosiers. — **R.**

amethystina Batt. — Fontainebleau. — **AR.**

argilacea Pers. — Fontainebleau. — **AR.**

acroporphyrea Sch. — Fontainebleau. — **AR.**

condensata Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

corrugata Fr. — Bourron. — **AR.**

cristata Holmsk. — Fontainebleau, bois de Pins. — **AR.**

dendroidea Fr. — Fontainebleau; Bourron. — **AR.**

fastigiata B. — (com.). — Fontainebleau; Bourron. — **AR.**

fistulosa Fl. dan. — Fontainebleau; Bourron. — **AR.**

fragilis Holmsk. — Fontainebleau. — **AR.**

fusiforme Sow. — (com.), (menotte). — Fontainebleau. **AR.**

grossa Pers. — (com.), (barbe de chèvre). — Fontainebleau. — **AR**.

inaequalis Fl. dan. — Fontainebleau. — **AR**.

futicola Lasch. — Fontainebleau. — **AR**.

pallida Bres. — Fontainebleau. — **AR**.

rufescens Schaef. — Fontainebleau. — **AR**.

versatilis Q. — Fontainebleau. — **AR**.

Famille des *TELEPHOREES*

Genre **TELEPHORA** Erhart

anthocephala B. — Bois de Rosiers. — **R**.

terrestris Erh. — Bourron. — **R**.

cristata A. et S. — Bois de Poligny. — **AR**.

Genre **STEREUM** Persoon

ferrugineum B. — Bourron. — **AR**.

sanguinolentum A. et S. — Nemours, bois de Pins. — **R**.

spadiceum Pers. — Marlotte. — **R**.

hirsutum Wild. — Nemours. — **AR**.

cristulatum Q. — Fontainebleau. — **AR**.

insignitum Q. — Fontainebleau. — **AR**.

ochroleucum Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **TYPHULA** Friès

placorhiza Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **PISTILLARIA** Quélet

micans Pers. — Fontainebleau, sur débris végétaux. — **AR**.

quisquilaris Fr. — Fontainebleau, sur *Pteris aquilina*. — **AR**.

Genre **CALOCERA** Friès

cornea Batsch. — Fontainebleau. — **AR**.

palmata Schum. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.

viscosa Pers. — Fontainebleau : Polygone. — **AR**.

Genre **DACROMYCES** Friès

lilacinus Q. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **R**.

stillatus Nees. — Fontainebleau : Gros Fouteau. — **R**.

Genre **ECCHINA** Friès

faginea. — Fontainebleau : La Tillaie. — **AR**.

Genre **SEBACINA** Tulasne

incrustans Tul. — Fontainebleau. — **R**.

Genre **CORTICIUM** Friès

calceum Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

citrinum Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

coeruleum Schrad. — Fontainebleau. — **AR**.

incarnatum Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

laeve Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

nudum Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

puberum Fr. — Fontainebleau. — **AR**.

quercinum B. et C. — Fontainebleau. — **AR**.
typhae Pers. — Fontainebleau : sur des Graminées. — **AR**.

Genre **SOLENIA** Hoffmann

ochracea Hoffm. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **CYPHELIA** Quélet

amorpha Pers. — Fontainebleau. — **AR**.

Genre **AURICULARIA** Bulliard

Judae L. — Fontainebleau, souches. — **C**.

Genre **HYPOCHNUS** Friès

anthocrous Pers. — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **CONIOPHORA** De Candolle

vaga Fr. — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **PHYLACTERIA** Patouillard

coralloides Fr. — Fontainebleau. — **AC**.
palmata Fr. — Fontainebleau. — **AC**.
terrestris Ehrh. — Fontainebleau. — **AC**.

Genre **TOMENTELLA** Patouillard

ferruginea Pers. — Fontainebleau. — **AC**.

Famille des *TREMELLACEES*

Genre **EXIDIA** Friès

glandulosa B. — Fontainebleau, brindilles pourries. — **R.**
pitya Fr. — Nemours, bois de Pins. — **R.**

Genre **TREMELLA** Friès

mesenterica Rotz. — (com.). — Fontainebleau et partout sur le bois pourri. — **C.**
albida Huds. — Fontainebleau : Mont Chauvet. — **AC.**
fimbriata Pers. — Fontainebleau : Mont Ussy. — **AC.**
foliacea Pers. — Fontainebleau : Bas Bréau. — **AC.**
frondosa Fr. — Fontainebleau : Rocher Bouligny. — **AC.**
intumescens Eng. — Fontainebleau. — **AC.**
violacea Rehl. — Fontainebleau. — **AC.**

Ordre des GASTÉROMYCÈTES

Famille des *PHALLOIDACEES*

Genre **ITIPHALLUS** Friès

impudicus L. — (com. à l'état d'œuf). — Partout. — **C.**

Genre **MUTINUS** Friès

caninus Huds. — Fontainebleau; Thomery. — **R.**

Famille des *NIDULARIACEES*

Genre **CYATHUS** Persoon

hirsutus Sch. — Nemours. — **R.**
sericeus Sch. — Nemours. — **R.**
crucibulus Hoffm. — Bourron. — **R.**

Genre **SPHAEROBOLUS**

stellatus Fr. — Fontainebleau : sentier des Artistes. — **R**.

Famille des *LYCOPERDACEES*

Genre **POLYSACCUM** De Candolle

arenarium A. et S. — Fontainebleau : Franchard. — **AR**.

Genre **SCLERODERMA** Persoon

vulgare Fr. — Fontainebleu ; Montargis ; Valence. — **C**.
verrucosum B. — Bourron. — **AR**.
venosum Boud. — Bourron. — **AR**.

Genre **GEASTER** Persoon

mammosus Fr. — Fontainebleau. — **R**.
Bryantii Berk. — Fontainebleau. — **AR**.
rufescens Pers. — Bourron. — **R**.
fimbriatus Fr. — Bourron. — **R**.
fornicatus Huds. — Nemours. — **R**.
minimus Chev. — Fontainebleau. — **R**.
pectinatus Pers. — Fontainebleau. — **R**.

Genre **ASTRAEUS** Morgan

hygrometricus Pers. — Partout dans les bois siliceux. — **C**.

Genre **TYLOSTOMA** Persoon

brumale Pers. — Fontainebleau, carrefour de l'Epine. — **R**.

fimbriatum Fr. — Fontainebleau, route Denecourt. — **AR**.

mammosum Fr. — Fontainebleau, route d'Orléans. — **AR**.

Genre **LYCOPERDON** Friès

excipuliforme Scop. — Nemours. — **R**.

pratensis Pers. — Fontainebleau. — **R**.

mammaeformis Pers. — Fontainebleau. — **R**.

saccatum Fl. dan. — Fontainebleau. — **AR**.

gemmatum Fl. dan. (com. à l'état jeune), (vesse de loup). — Partout. — **CC**.

caelatum B. — (com.). — Bourron; Paley. — **C**. —

hirtum Mart. — Bourron. — **C**.

utriforme B. — Fontainebleau : Polygone. — **R**.

piriforme Sch. — (com.). — Fontainebleau. — **AC**.

echinatum Pers. — Fontainebleau; Nemours; bois de Pins. — **R**.

Genre **CALVATIA** Morgan

paludosa Lév. — Fontainebleau; Montargis; Valence; mares à Sphaignes et marécages. — **R**.

Genre **BOVISTA** Persoon

gigantea Batsch. — (com.). — Bourron; Villecerf. — **R**.

plumbea Pers. — (com.), (vesse de loup). — Partout. — **C**.

nigrescens Pers. — Partout. — **C**.

Classe des ASCOMYCÈTES

Genre **MORCHELLA** Friès

conica Pers. — (com.). — Fontainebleau. — **C.**

crassipes Pers. — (com.). — Bourron : gare. — **R.**

distans Fr. — (com.). — Fontainebleau : parc. — **R.**

elata Fr. — Fontainebleau. — **R.**

Finoti Sarr. et Feuill. — Fontainebleau. — **R.**

vulgaris Boud. — (com. très recherché), (morille). — Fontainebleau; Blennes; Marolles; Montapot; Motteux; Morsains : Bois de la Garenne, de la Vache, de la Haie; sous les ormeaux et les peupliers. — **C.**

Genre **MITROPHORA** Léveillé

hybrida Boud. — (com.), (morillon). — Partout, sous les ormes. — **C.**

Genre **VERPA** Friès

digitaliformis Pers. — (com.). — Montigny-Lencoup; bois du Tau; Bel orme et bois siliceux. — **AC.**

Genre **HELVELLA** Friès

albipes Fuck. — (com.). — Fontainebleau. — **R.**

crispa Fr. — (com.). — Fontainebleau. — **C.**

elastica B. — (com.). — Fontainebleau. — **C.**

lacunosa B. — (com. excellent). — Partout; abondant quelquefois sur les racines de Peuplier. — **CC.**

monachella Fr. — (com.). — Fontainebleau : route d'Orléans. — **AC.**

pithyophila Boud. — Fontainebleau : route d'Orléans. — **AC.**

sulcata Afz. — Fontainebleau : route d'Orléans. — **R.**

Genre **GYROMITRA** Friès

esculenta Pers. — (com.), (morillon). — Fontainebleau, écorces de Pins en putréfaction. — **AR.**

Genre **ACETABULA** Fuckel

calyciformis Batt. — Fontainebleau. — **R.**

leucomelas Pers. — (com.). — Fontainebleau. — **R.**

sulcata Pers. — Fontainebleau. — **R.**

vulgaris Fuck. — (com.). — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **MACROPODIA** Fuckel

macropus Pers. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **RHIZINA** Friès

inflata Sch. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **DISCINA** Friès

leucoxantha Bres. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **DISCIOTIS** Boudier

venosa Pers. — Fontainebleau. — **AR.**

Genre **ALEURIA** Friès

ampla Boud. — Fontainebleau. — **R.**
cerea Sow. — Fontainebleau. — **R.**
micropus Pat. — Fontainebleau. — **AR.**
vesiculosa B. — (com.). — Fontainebleau. — **CC.**
violacea Pers. — Fontainebleau. — **R.**
umbrina Boud. — Fontainebleau. — **AR.**

Genre **GALACTINIA** Cooke

badia Pers. — Fontainebleau. — **R.**
succosa Berk. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **SARCOSPHAERA** Auersw

eximia Lév. — (com.). — Lorrez-le-Bocage; Nemours; bois de Pins. — **AC.**

Genre **PLICARIA** Fuckel

leiocarpa Curr. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **OTIDEA** Persoon

alutacea Fr. — Fontainebleau. — **R.**
cochleata L. — Fontainebleau. — **AC.**
grandis Pers. — Fontainebleau. — **R.**
leporina Batsch. — Fontainebleau. — **R.**
onotica Pers. — (com.). — Fontainebleau. — **C.**

Genre **PSEUDOTIS** Boucher

abietina Pers. — Fontainebleau. — **R.**
radiculata Sow. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **PUSTULARIA** Fuckel

cupularis L. — Fontainebleau. — **R.**
ochracea Boud. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **GEOPYXIS** Persoon

carbonaria A. et S. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **PEZIZA** Dill

aurantia Fl. dan. — (com.). — Fontainebleau; Vallée de Larchant; Bois de Fourches; Boissy-aux-Cailles. — **CC.**
Polytrichi Schum. — Fontainebleau. — **R.**
rutilans Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

Genre **SARCOSCYPHA** Friès

coccinea Jacq. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **PSEUDOPLEDANIA** Fuckel

nigrella Pers. — Fontainebleau, mousses sous les Sapins. — **R.**

Genre **TRICHARIA** Boudier

praecox Karst. — Fontainebleau. — **AR.**

Genre **LACHNEA** Friès

haemispherica Wigg. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **SEPULTARIA** Friès

foliacea Sch. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **HUMARIA** Friès

convexula Sac. — Fontainebleau. — **R.**
leucoloma Sac. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **PYRONEMA** Carus

omphalodes Sac. — Fontainebleau : place à charbon de bois. — **R.**

Genre **GEOCLOSSUM** Persoon

glabrum Pers. — Fontainebleau. — **R.**
hirsutum Pers. — Fontainebleau ; Souppes ; Valence : mares à Sphaignes. — **R.**
ophioglossoides L. — Ça et là, landes, chemins. — **R.**

Genre **SPATHULARIA** Persoon

hirsutum Pars. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **MITRULA** Friès

aucullata Batsch. — Fontainebleau : aiguilles de Pins. — **R.**

Genre **LEOTIA** Friès

lubrica Pers. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **OMBROPHILA** Quélet

pura Pers. — Fontainebleau. — **AC.**
rubella Pers. — Fontainebleau. — **AC,**

Genre **CORYNE** Tulasne

sarcoides Jacq. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **BULGARIA** Friès

inquinans Fr. — Fontainebleau. — **AC.**

Genre **CALLORIA** Friès

fusarioides Fr. — Fontainebleau. — **AR.**

Genre **SCLEROTINIA** Heding

tuberosa Hedw. — Fontainebleau. — **AR.**

Genre **PHIALEA** Friès

bolaris Hedw. — Fontainebleau. — **AR.**

Genre **HELOTIUM** Friès

gibbum A. et S. — Fontainebleau. — **R.**
finetarium J. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **ELAPHOMYCES** Nees

granulatus Fr. — Fontainebleau : route Adélaïde. — **R.**
asperulus Vitt. — Fontainebleau. — **R.**
cyanosporus Tul. — Fontainebleau. — **R.**
variegatus Vitt. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **HYDNOTIA** Tulasne

Tulasnei Berck et Brown. — Fontainebleau. — **R.**

Genre **CHAEROMYCES** Vittadini

meandriformis Vitt. — Villbéon, bois de Passy. — **R**.

Genre **TUBER** Micheli

aestivum Vitt. — (com. recherché). — Bois de Creilly; trouvé par M. Dolin aux environs de Moret et de Lorrez-le-Bocage. — **R**.

Genre **XYLARIA** Hill

hypoxylon Grév. — Fontainebleau. — **CC**.
polymorpha Grév. — Fontainebleau. — **CC**.

Genre **CLAVICEPS** Tulasne

purpurea Tul. — Amponville, sur *Hordeum secale*. — **AR**.

Nota. — Nous prévenons le lecteur que les noms d'espèces du catalogue, qui sont suivis de la lettre « J. » se rapportent à la liste publiée par M. JOACHIM.

NOMS VULGAIRES DES PRINCIPALES ESPÈCES DE CHAMPIGNONS

Nous publions cette liste pour la raison suivante : dans beaucoup de régions, les noms scientifiques n'ont pas encore pénétré. C'est pourquoi, au cours de quelques expositions, quelques demandes de renseignements peuvent parfois rester sans réponse. A la dernière exposition mycologique de Paris, à la Maison de France, nous avons été frappé du nombre de visiteurs qui posaient des questions de ce genre : « Monsieur, c'est celui-là « le Sapineau », « l'Escouderme ?... ».

Amanita muscaria Fr. — Amanite tue-mouches.

Amanita ovoidea Bull. — Oronge blanche, coucoumelle blanche.

Amanita citrina Sch. — Amanite citrine, oronge cigüe jaunâtre.

Amanita phalloides Fr. — Amanite phalloïde, amanite bulbeuse, oronge cigüe verte.

Amanita verna. Bull. — Amanite printanière, oronge cigüe blanche.

Amanita virosa Fr. — Amanite printanière.

Amanita pantherina Fr. — Amanite panthère, fausse golmotte, faux messie, grapondin.

Amanita caesarea Scop. — Amanite des Césars, cocon, oronge jaune d'œuf, oronge vraie, dorade, roumanelle.

Amanita vaginata Fr. — Amanite engaînée, à étuis, grisette, coucoumelle grise.

Amanita rubescens Fr. — Amanite rouge, oronge vineuse, golmotte royale, pied rouge.

Armillaria mellea Vahl. — Armillaire couleur de miel, pivoulane, tête de méduse, souquarel.

Boletus felleus Bull. — Bolet amer, cèpe chicotin.

Boletus luridus Sch. — Bolet blême, blafard, faux cèpe, oignon de loup.

Boletus edulis Bull. — Bolet atténué, cèpe, cèpe comestible, cèpe de Bordeaux, gros pied, nissoulous, potiron, polonais.

Boletus aereus Bull. — Bolet bronze, tête de nègre, cèpe noir, gendarme noir.

Boletus variegatus Fr. — Bolet tacheté, moucheté.

Boletus scaber Bull. — Bolet rude, roussille, temoulo.

Pleurotus ostreatus Fr. — Nouvet, poule des bois, douvron.

Peziza venosa Pers. — Oreille de chat.

Pleurotus eryngii D. B. — Ringoule, bérigoule, gingoule, Jeanne-lait, argouane, escouderme, oreillette, oreille de chardon.

Paxillus involutus Fr. — Chanterelle brune.

Polyporus squamosus Huds. — Oreille d'âne.

Phallus impudicus L. — Œuf du diable, satyre puant.

Psalliota pratensis Sch. — Rosé des prés, champignon rose.

Psalliota Vaillanti Rose et Rich. — Boule de neige des bois.

Psalliota arvensis Fr. — Boule de neige, potiron blanc, pratrelle des jachères.

Psalliota campestris Quél. — Champignon de couche, champignon rose, rosé des champs, rougetto, sausiron.

Russula lepida Fr. — Cul rouge, bisette rouge.

Russula cyanoxantha Fr. — Charbonnier.

Russula delica Fr. — Russule sevrée, sans lait.

Russula virescens Sch. — Cul vert, vert de gris, vert bonnet, verdounn, verdette, verdelette, bidaou, palumbetto.

Tricholoma Georgii L. — Mousseron vrai, mousseron de printemps, mousseron blanc, champignon muscat.

Tricholoma nudum Bull. — Pied bleu, argouane violette.

Tuber aestivum Vitt. — Truffe de la Saint-Jean.

Boletus Satanas Lenz. — Bolet Satan.

Cantharellus aurantiacus Wolf. — Chanterelle orangée, fausse girolle.

Cantharellus cibarius Fr. — Chanterelle comestible, girolle, girondelle, girondolle, jaunet, jorilla, crobillo.

Clavaria flava Sch. — Clavaire jaune, barbe de chèvre, gallemelle, menotte, tripette.

Craterellus cornucopioides L. — Craterelle, corne d'abondance, trompette de la mort.

Clitopile orcella Bull. — Meunier, petite prune, langue de carpe.

Cortinarius Berkeleyi Cooke. — Cortinaire remarquable.

Coprinus comatus Fl. Dan. — Coprin chevelu, goutte d'encre, escumelle.

Entoloma lividum Bull. — Entolome livide, le perfide.

Fistulina hepatica Huds. — Fistuline, foie, langue de bœuf, foie de chêne, beefteak végétal, glu du chêne.

Helvella lacunosa Afz. — Helvelle lacuneuse.

Hydnum repandum L. — Hydne, pied de mouton, langue de chat, arrestereau, penchenilla.

Hebeloma crustilliniforme Fr. — Le glaireux.

Lactarius fuliginosus Fr. — L'enfumé.

Lactarius torminosus Sch. — Lactaire aux tranchées.

Lactarius piperatus Scop. — Vache blanche.

Lactarius volemus Fr. — Viau, vache, vachette, rougeole à lait doux.

Lactarius lactifluus Sch. — Lactaire à lait abondant.

Lactarius deliciosus Quél. — Lactaire délicieux, vache rouge, polonais, potiron des sapins, sapineau, rouzillon.

Lepiota pudica Bull. — Lépiote pudique, colombette, la toute blanche.

Lepiota procera Scop. — Couamelle, lépiote élevée coucoumelle, nez de chat, grisotte couleuvrée, fioula.

Marasmius oreades Sch. — Mousseron d'automne, mousseron secadin.

Morchella vulgaris Boudier. — Morille, morille noire.

Morchella semilibera D. C. — Morillon.

Morchella rotunda Fr. — Morille, morille ronde, morille jaune, morille fauve.

CONCLUSIONS

Nos recherches personnelles et celles de M. HÉDOU nous ont permis d'arriver aux conclusions suivantes :

1° Le *Boletus Satanas* Lenz, (*tuberosus* Bull.) est, pour nous, un champignon vénéneux. Ne mettons nullement en doute les affirmations de maîtres tels les Prs R. MAIRE et A. SARTORY, mais faisons une réserve : le *Boletus Satanas* a pu être confondu, par certains mycologues non avertis, avec le *Boletus purpureus* Fr. ou même le *Boletus luridus* Sch., qui offrent avec lui beaucoup de ressem blances et dans la chair bleuit très fortement quand on la brise. Ces deux champignons présentent cependant quelques différences : dans le *purpureus,* le chapeau devient, avec l'âge, incarnat ou violacé, alors qu'il est blanc grisâtre, à peine verdoyant, dans le *Satanas;* les pores du *purpureus* sont orangé-purpurins, ceux du *Satanas* d'un beau rouge sanguin; le pied, pointillé ou réticulé de veines purpurines dans le *purpureus,* possède un réseau veineux rouge sang dans le *Satanas.* La chair du *purpureus* est crème et bleuit à l'air; celle du *Satanas* est blanche et rougit à l'air dans le pied.

2° Les *Boletus purpureus* K., *pachypus* K., *felleus* Bull., ne doivent pas être des espèces toxiques. Seul, le premier, est comestible; le second et le troisième ne le sont pas. Ils sont trop amers.

3° Le *Cantharellus carbonari* Fr., le *Cantharellus aurantiacus* Wulf., sont certainement des espèces comestibles, à chair plus tendre et plus parfumée que celle de *Cantharellus cybarius;* les accidents qui leur ont été imputés dans le passé au second doivent provenir de confusions avec le Clitocybe de l'olivier.

4° *Mucidula radicata* Bour. est une espèce comestible, rien de plus.

5° *Lepiota acutesquamosa* Wein. et *Russula nigricans* Bull. sont comestibles et de bonne qualité.

6° *Mycena pura* Quél. possède un goût de ravé.

Clitocybe gallinacea Fr. est amer.

Collybia dryophylla Bull. a une saveur assez douce.

Tous les trois nous ont paru inoffensifs. Seul, le dernier, mérite d'être consommé.

7° *Cortinarius armillatus* Fr. est très quelconque.

Cortinarius largus Fr. est meilleur, mais peu délicat.

8° Dans la classe des Psalliotes, le *Psalliota xanthoderma* Fr., que nous retenons comme comestible, nous a paru l'espèce la moins recommandable, et comme odeur, et comme saveur.

9° *Amanita muscaria* Quél., (Par mesure de prudence,

nous avons indiqué dans notre Catalogue, cette espèce comme vénéneuse). Lorsqu'on prend la peine de la faire blanchir, c'est-à-dire de rejeter l'eau de cuisson, l'amanite tue-mouches est une espèce à chair fondante, de saveur agréable, valant largement celle des cornes d'abondance, des *Pluteus* et des Pézizes. Elle mériterait peut-être d'être consommée davantage qu'elle ne l'est, en raison de son abondance dans toutes les régions. Elle a un bel aspect, elle est très appétissante lorsqu'elle est privée de sa pellicule. A la cuisson, elle offre une odeur agréable de champignon. Il est évident que, même blanchie, elle peut conserver dans sa trame quelques traces de muscarine et de myco-atropine. Mais l'acide cyanhydrique contenu dans l'eau de laurier-cerise, dans les haricots de Java, dans le kirsch, dans l'essence d'amandes amères a-t-il jamais empêché de les consommer à dose infime !

10° Le petit Bolet, décrit et figuré par KONRAD et MAUBLANC dans leurs « Icones », sous le nom de *Boletus pulverulentus* Opat., est comestible et agréable.

11° Les essais thérapeutiques qui ont été faits sur le *Lactarius piperatus* Scop., utilisé comme antiblennorhagique, ne sont pas concluants. Les doses employées ont peut-être été insuffisantes.

Russula emetica Fr. possède des propriétés eméto-cathartiques certaines.

Amanita muscaria Quél. jouit probablement de propriétés excitantes et aphrodisiaques. Une seule observation ne permet pas de tirer une conclusion définitive.

Clavaria flava Sch. peut être utilisé comme laxatif et purgatif.

12° Nous espérons que notre aperçu géologique, et notre Catalogue raisonné des principales espèces de champignons supérieurs de la région de Fontainebleau, ainsi que la table des synonymes, rendront service aux mycologues. Les indications d'habitats, de comestibilité et de fréquence offrent un intérêt indéniable pour les amateurs.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Abréviations :

B. S. M. — *Bulletin de la Société mycologique de France.*

S. S. M. — *Compte rendu des séances de la Société* (dans le dit *Bulletin*).

B. S. L. — *Bulletin de la Société linnéenne de Lyon.*

A. P. P. — *Archiv für experimental Pathologie und Pharmakologie.*

Abel (J.-J.) et Ford, On the poisons of Amanita Phalloïdes, *Journal of biological chemistry*, 1906, p. 273.

Id., On the poisons of Amanita phalloïdes; *l. c.*, 1907.

Id., Further observations on the poisons of Amanita phalloïdes, *A. P. P.*, *Festschrift Schmiedeberg*, 1908, p. 8.

Alison (A.), Action physiologique d'Amanita muscaria, *C. R. Ac. Sc.*, 82, 1876, p. 669.

Amann (J.), Expériences relatives à la toxicité du tue-mouches. *Bull. Soc. murithienne*, 1925, 26.

Arcangelli (G.), Sulla tossicita del Pleurotus olearius, Pise, 1899.

Aymonin et Cordier, Cas d'empoisonnement par un champignon comestible consommé cru (Amanita vaginata, Indigestion). *B. S. M.*, XLII, fasc. 3 et 4, 1926, p. 245.

Azoulay (L.), Accidents causés par Boletus satanas, Amanita muscaria, Entoloma lividum, *S. S. M.*, XXXVIII, 1922.

Id., Les empoisonnements par les champignons en 1923, *B. S. M.*, XL, 1924, p. 283.

Id., Nouvel empoisonnement dû aux champignons secs, sans suite grave (2 cas). Champignons achetés à un épicier, *B. S. M.*, XXXXIV, 1924, p. 222.

Id., Les empoisonnements par champignons en 1924, *B. S. M.*, XLI, 1925, p. 407.

Id., Les empoisonnements par champignons en 1925, *B. S. M.*, XLI, 1925.

Bailly-Maitre, Accident causé par Amanita rubescens, *S. S. M.*, XLI, 1925.

Barbier (M.), Empoisonnements par Entoloma lividum, *B. M.*, XXII, 1906, p. 170.

Id., Empoisonnement par les champignons, *B. S. M.*, XXVIII, 1912, p. 29.

Id., Nomenclature des champignons comestibles, avec indication sommaire de leur qualité, *B. S. M.*, XXIX, 1913, p. 28.

Batsch, Elenchus fungorum latinæ et germanicæ, accedunt icones LVII fungorum nonnulorum agri Jenensis secundum naturam ab anctore depict., aeri incisae et viris coloribus fucatae. Gr. in-4°, Halæ, 1783-1786.

Bataille (F.), Caractères chimiques et propriétés médicales du Lactaire poivré, *B. S. M.*, XLIX, fasc. 1, 1933, p, 126.

Bauhin (G.), Pinax Theatrici Botanici, Bâle 1671.

Beaunis, Antagonisme entre l'atropine et la muscarine ; *in* Ferry : De l'emploi de l'atropine... etc.

Belèze (M^lle^ M.), Cas d'empoisonnement par les Chanterelles ou Gyroles, *B. S. M.*, XVI, 1900, p. 94.

Bernard (G.), Accidents causés par Pratella xanthoderma et Clitocybe dealbata, *S. S. M.*, XXII, 1906.

Bertillon (Dr), Expériences sur les effets toxiques du suc de champignons, *Gaz hebd. de Med. et de Chir.*, janvier 1869.

Id., De quelques champignons vénéneux crus et comestibles crus, *C. R. Ac. Sc.*, 26 janvier 1869.

Bigeard et Guillemin, Flore des champignons supérieurs de France, Chalons-sur-Marne, 1909, Tome II, Paris, 1913.

Bloch (R.), Thèse de Lyon, 1923-24.

Böhm (R.), Ueber die Vorkommen und Wirkungen des Choline und die Wirkungen des Kuenstlichen Muscarine, *A. P. P.*, XIX, 1885, p. 85.

Böhm et Kulz (E.), Ueber die giftigen Bestomdteile des essbaren Lorchel (Helvella crispa), *A. P. P.*, XIX, 1885, p. 403.

Boucher (M.), Note sur un empoisonnement par Amanita pantherina, *B. S. M.*, XIII, 1897, p. 59.

Bouchet (L.), Vente et consommation d'Amanita muscaria dans la région d'Aurillac, *S. S. M.*, XXVIII, 1912.

Id., Tou soc. Scabello tou soc, *B. S. M.*, XXXLX, fasc. 4, 1924, p. 272.

Boudier (C.), Des champignons, au point de vue de leurs caractères usuels, chimiques et toxicologiques. Paris, Baillère et fils, 1865.

Boudier (E.), Icones Mycologici, 1905-1910, 4 vol. in 4°, avec 600 planches coloriées.

Id., Histoire et classification des Discomycètes d'Europe, 1907, 233 p.

Boué (M.), Empoisonnement par l'Amanita junquillea, *B. S. M.*, XXII, 1906, p. 227.

Boström, Ueber die Intoxication durch die essbare Lorchel, *Deutsche Archiv für Klin Med.*, XXXII, p. 209.

Bourdot et A. Calzin, Hyménomycètes de France, *B. S. M.*, 1909.

Bourgeois, Aperçu sur la consommation des champignons sauvages au cours des deux dernières années, à Dijon, *B. S. M.*, XLV, fasc. 2, 1929, p. 189.

Bourquelot (E.), Sur un nouvel empoisonnement par Amanita phalloïdes, *B. S. M.*, XII, 1896, p. 107.

Id., Sur un empoisonnement par la fausse Oronge, survenu à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), *B. S. M.*, XXII, 1906.

Boyer (G.), Sur les causes de la diminution de la production des principaux champignons comestibles de plein air, et sur les remèdes à y apporter, *B. S. M.*, XXX, fasc. 1, 1914, p. 89.

Brunton, L'atropine, antidote de la muscarine, *British med. Journal*, nov. 1874.

Bulliard (P.), Herbier de la France, ou collection complète des plantes indigènes de ce royaume, 603 planches coloriées, Paris, 1780-1793.

Buret (F.), Rapport sur le traitement de l'empoisonnement phalloïdien par l'estomac et le cerveau crus de lapin, d'après la méthode du Pr Limousin, *B. S. M.*, L., fasc. 1, 1934, p. 124.

Id., Le champignon, poison ou aliment, Paris, 1925.

Butignot (M.), Empoisonnement d'une famille par l'Entoloma lividum, *B. S. M.*, XXII, 1906, p. 279.

Id., Nouveau cas d'empoisonnement par l'Entoloma lividum, *B. S. M.*, XXVI, 1909, p. 266.

Id., Méfaits causés par le Sarcospheria coronaria, *B. S. M.*, XXXVII, 1921, p. 71.

Calmette (A.), Sur la possibilité d'immuniser le lapin contre le poison de l'Amanite phalloïde, *Revue mycologique*, XVII, 1905, p. 1.

Carini (C.), L'Amanita aspera est inoffensive, *B. S. M.*, XLIV, fasc. 3-4, 1928, p. 213.

Castellari (F.), Avvelenamenti da funghi, gaz. deghi ospedali e elle cliniche, XLIX, 1928.

Chauvet (St.), Les empoisonnements par les champignons, *Gazette des Hôpitaux*, 21 septembre 1912.

Chauvin (E.), A propos des récents empoisonnements par les champignons, *B. S. M.*, XXXVI, fasc. 4, 1920.

Id., Gastro-entérite par le Clitocybe nebularis, *B. S. M.*, XXXVII, fasc. 1, 1921, p. 70.

Id., Ammanita citrina (Sch.), = mappa (Fr.) et sa variété alba ne paraissent pas vénéneuses, *B. S. M.*, XXXVIII, fasc. 4, 1922.

Id., Sur la toxicité de l'Amanite vireuse, *B. S. M.*, XXXVIII, fasc. 4, 1922.

Id., Contribution à l'étude des Basidiomycètes du Perche et à celle de la toxicité des champignons, Thèse de Strasbourg, 1923.

Id., Sur la non toxicité d'Amanita citrina et de Volvaria gloïocephala, *B. S. M.*, XL, 1924, p. 286.

Id., Sur la toxicité d'Amanita verna Fr., *B. S. M.*, XL, 1924, p. 222.

Id., Nouvelles recherches sur la non toxicité d'Amanita citrina et de Volvaria gloïocephala, *B. S. M.*, XL, 1924, p. 68.

Id., A propos d'une gastro-entérite attribuée à Clitocybe nebularis, *L'Amateur des Champignons*, X, 1924, p. 26.

Id., Toxicité d'Amanita verna, *B. S. M.*, XLI, fasc. 1, 1925.

Id., Sur la prétendue toxicité d'Amanita citrina, *B. S. M.*, XLII, 1926, p. 196.

Id., Amanita porphyria est-elle toxique ? Expérience sur un cobaye avec un seul exemplaire, *B. S. M.*, XLII, fasc. 4, 1926, p. 426.

Id., Amanita echinocephala est-elle vénéneuse ? *B. S. M.*, XLII, fasc. 4, 1926, p. 341,

Chemikiger, Empoisonnement par le Boletus satanas, *S. S. M.*, XXXIV, 1918.

Chifflot (J.), Sur un cas de rubéfaction de la face, tendant à se généraliser, à la suite de l'ingestion de Coprinus atramentarius, *B. S. M.*, XXXII, 1916, p. 63.

Chiron, Indigestion par Amanita ovoïdea, *S. S. M.*, XXXVI, 1920.

Clark et Smith, Toxicological studies on the mushrooms, Clitocybe illudens and Inocybe infida, *Mycologia*, V, 1913.

Claude, Essai sur les lésions du foie et des reins déterminées par certaines toxines. Thèse de Paris, 1897.

Cooke (M.-C.), Handbuch of british fungi, 1er, 2 vol., London (Macmillan), 1871.

Id., Les champignons, Paris (Baillère), 1875, 2e édition, 1881.

Corda, Pilze, in Sturm, Deutschlands Flora, II, Nürnberg, 1829 ; III, 1828-41.

Id., Icones fungorum hucusje cognitorum, Fas. 1 à 6, Prag, 1836-1854.

Cordier (Ch.), Essai sur la toxicité de quelques champignons avant et après leur dessication. Thèse de Lyon, 1899.

Costantin et Dufour, Nouvelle flore des champignons pour la détermination facile de toutes les espèces de France et de la plupart des espèces européennes, Paris (P. Dupont), 1re édit. 1891, 2e édit. 1895.

Coulon (M.), Mycologie latine, in *Esprit Médical*, n° 11, 5 juin 1933.

Courtet (A.), Note sur divers cas d'empoisonnement par les champignons à Pontarlier, *B. S. M.*, XXIV, 1908, p. 133.

Coutière, Le Monde vivant, Paris, 1927.

Coutouly (R. de), L'art d'accommoder les champignons, *L'Amateur des Champignons*, 1-4, 1908-1910, et Paris 1910.

Crié (L.), Expériences sur l'empoisonnement par Amanita pantherina. Emploi de l'atropine comme contre-poison, *C. R. Ac. Sc.*, 11 août 1891.

Dalbanne (P.), Contribution à l'étude des empoisonnements par les Amanites. Thèse de Paris, 1912.

Dalmier et Oliveau, Trois cas simultanés d'empoisonnement grave par Amanita pantherina, à Prats de Mollo (Pyrénées-Orientales), trois guérisons, *B. S. M.*, XXXVIII, 1922, p. 100.

Decary (M^lle^), Les méfaits d'Amanita echinocephala, *L'Amateur des Champignons*, VIII, 1922, p. 67.

Demange, Empoisonnement mortel par des hygrophores, *B. S. M.*, XXII, 1906, p. 229.

Id., Observations sur la comestibilité de quelques champignons réputés vénéneux ou suspects, *B. S. L.*, LXVI,, p. 24 et 919.

Demay (Ch.), Empoisonnement par les Morilles, *B. S. M.*, annexe p. 53, XXII, 1906.

Dequéant, Traitement des empoisonnements par les champignons vénéneux avec le mélange estomacs et cervelles lapin, Thèse de Paris, 1934.

Desmartis (Th.-P.), Influence des terrains et des saisons sur les propriétés toxiques des champignons vénéneux, *J. des Connaissances médicales pratiques et de Pharmacologie*, V, 1852, p. 280.

Diacono (H.), Le phénomène hémolytique, Contribution à l'étude de l'hémolyse, 1933.

Dorvault, L'officine, Paris, 15^e^ édit., 1910, p.1599 et suivantes.

Duby (J.), Empoisonnement par le Clitocybe dealbata, *B. S. L.*, 1923, p. 115.

Dufour (L.) et Michel (R.), Une année de récolte de champignons dans la forêt de Fontainebleau., *B. S. M.*, XXV, fasc, 3, 1919, p. 151.

Dujarric de la Rivière, Etude physiologique d'un extrait d'Amanite phalloïde, Thèse de Paris, 1929.

Dumée (P.), Accidents causés par Coprinus comatus, *S. S. M.*, XII, 1896.

Id., Accidents causés par Tricholoma terreum, *S. S. M.*, XXVIII, 1912.

Id., Curieux cas d'empoisonnement par les champignons, *L'Amateur des Champignons*, VII, 1913, p. 127.

Id., Essai sur les propriétés toxiques des Entoloma sinuatum et lividum, *B. S. M.*, XXXII, 1916, p. 77.

Id., *B. S. M.*, XXXII, 1916, p. 77-80 (40 cas sérieux).

Id., Toxicité du Tricholoma tigrinum, *B. S. M.*, XXXVI, 1920, p. 123.

Id., Nouvel Atlas de poche des Champignons comestibles et vénéneux, 2 volumes avec planches en couleur.

Dupain (V.), Note sur un nouveau cas d'empoisonnement par Amanita pantherina non suivi de mort, *B. S. M.*, XXIII, 1897.

Id., Un curieux cas de tératologie de l'Entoloma lividum, *B. S. M.*, XXXIX, fasc. 4, 1924, p. 264.

Duron (E.), Contributions à l'étude des formes cliniques et du traitement de l'empoisonnement des champignons du genre Amanita phalloïdes, Thèse de Lyon (Médecine), 1914.

Fabre (R.), Sur un procédé spectométrique d'étude de l'Hémolysine, *Journal de Pharmacie et de Chimie*, 8e série, IV, 16 septembre 1926, p. 247.

Fabre et Simonet (H.), Etude de l'action photo-sensibilisatrice de l'Hématoporphyrine, *Journal de Pharmacie et de Chimie*, 8e série, IV, 1er novembre 1926, p. 385.

Fagault, Recherches cliniques et expérimentales sur l'empoisonnement par les champignons, Thèse de Paris, 1903.

Farhrig (G.), Ueber die Vergiftung durch Pilze aus der Gattung Inocybe (Risspilze und Faserköpfe), *A. P. P.*, LXXXVIII, 1920, pp. 227-246.

Ferri (G.), Sur la vénénosité du Boletus satanas, *L'Amateur des Champignons*, XI, 1925, pp. 227-246.

Ferry (R.), De l'emploi de l'Atropine dans les empoisonnements par Amanita muscaria et Amanita pantherina, *Revue mycologique*, XIV, 1892, p. 155.

Foley (H.) et Dautrey, Sur deux cas d'empoisonnement par Entoloma lividum, *B. S. M.*, XLI, fasc. 2, 1925, p. 376.

Ford (W.-W.), A consideration of the poisons of Amanita phalloïdes, *British medecin Journal*, 1er décembre 1906, p. 1541.

Id., The toxins and antitoxins of poisonous mushrooms, *J. of infections diseases*, 1906, p. 191.

Id., A clinical study of mushrooms intoxication, *John Hopkins Hospital Bulletin*, XVIII, avril 1907, p. 123.

Ford (W.-W.) et Clark (E.-D.), A considération of the properties of poisonous fungi. Poisoning by Amanita muscaria, *Mycologica*, VI, 1914, p. 167.

Forquignon (L.), Sur le rôle des ptomaïnes et des leucomaïnes dans les empoisonnements causés par les champignons, *B. S. M.*, 1886, p. 125.

Franchessin, Consommation sans inconvénient de la Fausse-Oronge, *S. S. M.*, XL, 1924.

Frémy, Le Guide du Chimiste, 1885.

Fries (E.-M.), Systema mycologicum, Upsal, 1821-1832.

Id., Epicrisis systematis mycologici, Upsal, 1836-1838.

Id., Hymenomycetes europoei, Upsal, 1874.

Gäeumann (E.), Vergleichende mycologie der Pilzo, in-8°, 626 p. 1926.

Gauthier (A.), Thèse d'Alger, 1920.

Gérard (Fr.), Champignons vénéneux rendus comestibles, *J. des connaissances médicales pratiques et de Pharmacologie*, 1852, p. 347.

Gilbert (E.), Indispositon causée par des scléroderma, *S. S. M.*, XXXV, 1919.

Les variations odorantes des champignons, *B. S. M.*, L, fasc. 1, 1934, p. 134.

Gillet (C.-C.), Les Hyménomycètes, ou description de tous les champignons qui croissent en France, Alençon (Thomas), 1874.

Gillot (V. et X.), Empoisonnement par les champignons, *B. S. M.*, XVIII, 1902.

Gillot (V.), Empoisonnement par Hypholoma fasciculare, *Revue mycologique*, 1899.

Id., Empoisonnement par l'Amanite phalloïde, Utilité des tableaux scolaires, *B. S. M.*, XXI, 1905, p. 58.

Id., Notes toximycologiques, *B. S. M.*, XXII, 1906, p. 166.

Gindre (J.), Empoisonnement par les champignons en Franche-Comté, *B. S. M.*, L, fasc. 1, 1934, p. 134.

Girard (P.), Sur les relations osmotiques des globules rouges avec leur milieu, rôle de l'état électrique de la paroi, *C. R. Ac. Sc.*, CLVI, 1913, p. 1401.

Grandjean (M.), Marché aux champignons à Lausanne en 1909, *B. S. M.*, XXVI, 1910, p. 269.

Gratier (M.), Troubles intestinaux par les Clavaria rosea et cinerea, *S. S. M.*, XXIX, 1913.

Gueguen (F.), Quatre empoisonnements par Amanita muscaria, *B. S. M.*, XXVIII, 1902, p. 103.

Id., Toxicologie des champignons, *Revue scientifique*, II, 1908, p. 365.

Id., Cas d'idiosynchrasie par le Tricholoma nudum, *S. S. M.*, XXVII, 1911.

Id., Trois cas multiples d'empoisonnement par l'Amanite phalloïde (33 victimes, 12 décès), *B. S. M.*, XXVIII, 1912, p. 60.

Id., Quelques particularités cliniques et médico-légales de l'intoxication phallinienne, *C. R. Soc. Biologie*, LXXII, 1912, p. 159.

Guirot, Indisposition causée par les Morchella esculenta et et conica, *S. S. M.*, XXII, 1906.

Hamburger, La résistance des globules rouges, Rapport au XIII[e] Congrès international de Médecine de Paris, 1900.

Harlay (V.), Sur un cas d'empoisonnement par Amanita pantherina, *B. S. M.*, XI, 1895, p. 240.

Id., Empoisonnement par l'Amanite phalloïde à Flize (Ardennes), *B. S. M.*, XXI, 1905, p. 271.

Harmsen, Zur toxicologie des Fliegenschwammes, *A. P. P.*, IV, 1875.

Harnack, Recherche sur les alcaloïdes de l'Amanite tue-mouches, *A. P. P.*, IV, 1875.

Harnack et Schmiedeberg, Ueber Darstellung des Muscarine (sur la synthèse de la muscarine), *C. Blatt für die med. Wissen*, 1876, p, 398.

Hédon (E.), Sur l'action globulaire des glucosides et les conditions de milieu qui la favorisent ou l'empêchent, *C. R. Soc. Biologie*, LII, 1900, p. 771.

Heim (R.) et Malençon (G.), Sur la non comestibilté de Clavaria formosa, *B. S. M.*, XXXVIII, 1922, p. 175.

Henriot, Action nettement purgative de Clavaria flava, *S. S. M.*, XXXVIII, 1922.

Henry (R.), A propos de la toxicité de Clitocybe dealbata, *B. S. L.*, XV, 1929.

Id., Etude physiologique d'un extrait d'Inocybe Patouillardi (Bres) sur le cobaye. Le syndrôme muscarinien. *Bull. Soc. Hist. nat. du Doubs*, XXXIX, 1930, p. 58.

Id., Considérations anciennes et nouvelles sur les intoxications fongiques, Thèse de Lyon, 1931.

Hetier (Fr.), Empoisonnement par Tricholoma lividum, *B. S. M.*, XVIII, 1902, p.p. 33 et 127.

Hillier (L.), Empoisonnement par les champignons. Entoloma lividum, *Bull. Soc. Hist. nat. du Doubs*, XIV, p. 66.

Hippocrate, Œuvres complètes, trad. de Littré, 1846.

Jacotot, Commencement d'intoxication par Morchella semilibera, *B. S. M.*, XXIV, 1908, p. 14.

Jadin (J.), Les hémolysines naturelles des sérums humains, *Soc. belge de Biologie*, 22 février 1930, et *C. R. Soc. Biologie*, CIII, p. 951.

Jeanmaire, De la moitié relative et temporaire de l'Amanita junquillea, *B. S. M.*, XXIV, 1908, p. 178.

Joachim, Note sur les principales espèces récoltées pendant les excursions de la session mycologique de 1922 à Lyon, *B. S. M.*, XXXIX, fasc. 2, p. 23.

Id., Liste des champignons récoltés à Fontainebleau, *B. S. M.*, XL, fasc. 4, 1926, p. 349.

Joachim (M.-L.), Contribution à la flore mycologique du territoire de Belfort, Paris 1914.

Josserand (M.), Note sur un empoisonnement grave causé par une lépiote du groupe helveola (avec planches), *B. S. M.*, XLVII, fasc. 1, 1931, p. 52.

Id., A propos d'un empoisonnement mortel causé par Lepiota helveola, avec résumé des différents types d'intoxications fongiques d'après les travaux modernes, *Bull. Soc. méd. des hop. de Lyon*, avril 1931.

Id., Sur la sensibilité du lapin à l'Amanite phalloïde absorbée par les voies digestives, *B. S. M.*, XLVIII, fasc. 3-4, 1932, p. 336.

Juillard et Hartmann, Iconographie des champignons supérieurs, 5 volumes sous formes d'atlas cartonnés, 250 planches coloriées, Paris et Epinal, 1919.

Kawamura (S.), A curions symptom du to poisoning of Lactarius torminosus, *The Botanical magazine of Tokyo*, XXII, 1909, p. 487.

Kobert (R.), Action de la muscarine sur le cœur, *A. P. P.*, XX, p. 82.

Id., La Phalline, *Revue mycologique*, XIX, octobre 1897, p. 121 (traduction de Ferry).

Konrad (P.), Observations sur le Tricholoma tigrinum, *B. S. M.*, XXXV, 1919.

Id., Encore l'Entolome livide, *L'Amateur des Champignons*, IX, 1923, p. 3.

Id., Tricholoma tigrinum Schaeffer, champignon vénéneux, *L'Amateur des Champignons*, IX, 1924, p. 69.

Konrad et Maublanc, Icones selectae fungorum, Paris (P. Lechevallier). publié par fascicules de 50 pl. (en cours de publication depuis 1925).

Kühner (R.), Contribution à l'étude des Hyménomycètes et

Kühner (R.), Contribution à l'étude des Hyménomycètes et spécialement des Agaricacées, Thèse sciences, Paris, 224 p., 4 pl., 1926.

Lagarde (J.), Sur quelques champignons comestibles accidentellement vénéneux, *B. S. M.*, XXXIX, 1923, p. 127

(Collybia fusipes, Boletus granulatus, coliques et diarrhées).

Landau (H.), Etudes sur l'Hémolysine, *Ann. de l'Institut Pasteur*, XVII, 1903, p. 52.

Larue (M.), A propos du Clitocybe dealbata, *B. S. L.*, 1931, n° 3.

Lasausse (E.), Intoxication à la suite de l'ingestion de Psalliota xanthoderma, *Anjou médical*, 1902, IX, p. 297.

Laval (E.), Les champignons d'après nature, Paris, 1913.

Lecerf (R.), Cent champignons, collection *La Clef de la Nature*, I, Paris, 193 .

Leclair, Indisposition causée par Psalliote xanthoderma, *S. S. M.*, 1927.

Leroy, Intoxication fongique : ses causes, ses effets, son traitement, Thèse de Paris, 1913.

Letellier (J.-B.), Thèse de Paris, 1827.

Limousin (H.), Contribution à l'étude médicale des toxines de l'Amanite. Congrès des sociétés savantes, de 1931, Extrait de « Essai de traitement des intoxications causées par les champignons vénéneux ».

Limousin (H.) et Pelet (G.), Essai thérapeuthique au cours des intoxications causées par Amanita phalloïdes, *Bulletin Ac. de Méd.*, 24 mai 1932.

Longuet, Empoisonnement par Amanita phalloïdes, *B. S. M.*, XLI, 1925, p. 94.

Lop, Fréquence des empoisonnements par les Champignons secs, *XII^e Congrès de médecine légale de langue française*, Lyon, juillet 1927.

Loup (F.), Un cas d'empoisonnement par des champignons secs, *Schweitzerische Zeitschrift für Pilzkunde*, II, 1924, p. 107.

Louviot (V.), Un empoisonnement par l'Amanite panthère, *Revue médicale de l'Est*, XXXV, 1903.

Lutz (L.), Un double cas d'empoisonnement bénin par Hebeloma crustiliniforme, *B. S. M.*, XXXI, 1915, p. 61.

Maguin (L.), Un cas d'empoisonnement par Amanita muscaria, *B. S. M.*, XIX, 1903, p. 173.

Id., A propos de la valeur alimentaire de Amanita junquillea Quelet, *B. S. M.*, XXII, 1906, p. 275.

Id., Sur la nocivité relative et temporaire de Amanita junquillea Quelet, *B. S. M.*, XXIV, 1908, p. 270.

Maire (R.), Indigestion causée par le Psalliota xanthoderma, idiosynchrasie pour les champingnons cuits, *S. S. M.*, XXII, 1906, p. 45.

Id., Comestibilité du Boletus erythropus, *S. S. M.*, XXV, 1909.

Id., Réhabilitation de quelques champignons considérés comme suspects ou dangereux, *L'Amateur des Champignons*, VII, 1913, p. 7.

Id., Les champignons vénéneux d'Algérie, *Bull. Soc. Hist. nat. Afrique du Nord*, VII, juin 1916, pp. 131-206.

Id., Thèse de médecine, Alger 1916.

Id., Inocuité de Volvaria speciosa (=gloïocephala), *S. S. M.*, mai 1931.

Id., Sur la nocivité d'Entoloma rhodopolium, *B. S. M.*, XLVII, fasc. 1, 1931, p. 87.

Martin-Sans, Deux empoisonnements par des champignons, *B. S. M.*, XXXIX, 1923, p. 197.

Id., Empoisonnement mortel par une Amanite phalloïde prise pour une Russule verte, *B. S. M.*, XL, 1924, p. 96.

Id., Les empoisonnements par les champignons en août et septembre 1914, *B. S. M.*, XL, fasc. 4, 1924.

Id., Les empoisonnements dans le Sud-Est en 1925 (Amanita phalloïdes prise pour Verdette et Amanita pantherina), *B. S. M.*, XLI, 1925, p. 492.

Id., L'empoisonnement par les champignons et principalement intoxications dues aux Agaricacées du groupe des

Clitocybes et du groupe des Cortinarius, Paris (Lechevallier), 1929.

Id., Troubles gastriques après l'ingestion de Marasmius oreades sur 7 personnes dont 2 vieillards, *B. S. M.*, XLIX, fasc. 3-4, 1933.

Mathey (J.-Ed.), Deux familes empoisonnées par Tricholoma tigrinum, à Neufchâtel (Suisse), *B. S. M.*, XXX, 1914, p. 373.

Mattiole, Opera omnia, traductions françaises de Pinet (1561), et Des Moulins (1572).

Maublanc (A.), Les champignons de France, Collection « Encyclopédie pratique du naturaliste », XXII et XXIII.

Maurer, Toxicité de certains champignons comestibles, *Aerzil. Intell. Blatt.*, 1881, CXLIII, cité dans la *Revue d'Hygiène*, III, 1881, p. 717.

Menier (Ch.), Deux cas d'empoisonnement par les champignons dans l'Ouest de la France, *B. S. M.*, VIII, 1892, p. 71.

Ménier (M.), Empoisonnement par l'Amanite phalloïde à Noirmoutier (Vendée), *B. S. M.*, XXIV, 1908.

Ménier et Monnier, Empoisonnement par Lepiota helveola (Bres.), *B. S. M.*, XV, fasc. 4, 1899, p. 313.

Id., Recherches expérimentales sur quelques Agaricinées à volve, Amanites et Volvaires, 1900-01.

Id., Empoisonnements par les champignons, *Revue mycologique*, XXIV, et *B. S. M.*, XVIII, 1902, p. 3.

Mougeot (J.-A.), In Revue Mycologique, *B. S. M.*, (1883-1886).

Offner (J.), Empoisonnements par les champignons secs, *B. S. M.*, XXXVIII, 1922, p. 106.

Id., Nocivité de l'Entoloma rhodopolium Fries, *B. S. M.*, fasc. 1, 1930, p. 86.

Olmer (D.), Empoisonement par les champignons secs, *Gaz. des Hop.*, C, 1927, p. 1218.

Oré, Recherches expérimentales sur l'Agaric bulbeux, *Arch. de Physiol. norm. et pathol.*, 1877, p. 274.

Orfila, Toxicologie générale, 5e dit., Paris 1852, II, p. 671.

Paris (P.), Champignons comestibles et vénéneux, *B. S. M.*, XXVIII, 1912, p. 49.

Parisot (J.) et Vernier, Sur la présence et la recherche de l'acide cyanhydrique dans les champignons, *B. S. M.*, XXIX, 1913, p. 332.

Patouillard (M.), Tabulae analyticae Fungorum, 8 fasc., 1883-1889.

Id., Les Hyménomycètes d'Europe, Paris, 1887.

Id., Essai taxonomique sur les familles et les genres de Basidiomycètes, Lons-le-Saulnier, 1900.

Id., Une anomalie de Scleroderma verrucosum Bulliard, *B. S. M.*, XXXIV, fasc. 3-4, 1918, p. 93.

Paulet, Traité des champignons, Paris, 1893.

Persoon Synopsis methodica Fungorum, Gottingen 1801.

Id., Traité sur les champignons comestibles, contenant l'indication des espèces nuisibles, précédé d'une introduction à l'histoire des champignons, Paris 1816.

Pettinari (V.), Sulla non velenosita degli estrati di Amanita citrica Pers. introditti per via para-enterale, *Bull. Soc. médico-chirurgicale de Paris*, XXXV, 1922, p. 12.

Id., Sur la prétendue toxicité d'Amanita citrina Persoon et de l'Amanita mappa Batsch, *B. S. M.*, XLI, 1925, p. 321.

Id., Un cas d'empoisonnement collectif par Amanita phalloïdes, *B. S. M.*, XLI, fasc. 3, 1925, p. 401.

Pierre (H.), Nouveau cas de rubéfaction de la face survenu à la suite d'ingestion de Coprinus atramentarius, *B. S. M.*, XXXIV, fasc. 1-2, 1928, p. 28.

Planchon (L.), Les champignons comestibles et vénéneux de la région de Montpellier et des Cévennes au point de vue économique et médical, Thèse de Montpellier, 1883.

Pline l'Ancien, Pline secundi Historia naturalis Liber, XXII, cap. 46-47, Basilae 1530.

Pouchet (de Rouen), Expériences sur l'alimentation par les champignons vénéneux, *J. de ch. méd, de pharm. et de Toxic.*, 2e série, V, 1839.

Id., Expériences sur les champignons vénéneux, *J. des conn. méd. prat. et de pharm.*, VI.

Pouchet (A.) (de Lyon), Troubles circulatoires causés par l'absorption simultanée de Coprins et de vin, *B. S. L.*, 1925, p. 59.

Id., Champignons comestibles autrefois considérés comme vénéneux, ou dont les propriétés étaient inconnues, *B. S. L.*, 1926, p. 132.

Id., Les champignons envisagés au point de vue toxicologique, *B. S. L.*, 1926, p. 83.

Id., Sur la toxicité relative de quelques champignons, *Ann. Soc. linn. Lyon*, années 1926-27, nouvelle série, LXXIII, p. 69.

Id., De l'influence des conditions météorologiques sur les caractères des champignons, id., 1928.

Prévost, La Muscarine, *C. R. Ac. Sc.*, 10 août 1874.

Quelet (L.), Les champignons du Jura et des Vosges, 3 vol., 1872-1876.

Id., Aperçu des qualités utiles et nuisibles des champignons, *Mém. Soc. des Sc. phys. et nat. de Bordeaux*, 1884.

Id., Flore mycologique de la France et des pays limitrophes, Paris (Doin), 1886.

Radais (M.) et Sartory (A.), Sur l'immunisation du lapin contre les poisons des Amanites à Phalline, *C. R. Ac. Sc.*, 151, 1910, p. 1527.

Id., Toxicité comparée de quelques champignons vénéneux parmi les Amanites et les Volvaires, *l. c.*, 155, 1912, p. 180.

Raoult, Remarque sur quelques champignons au point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique, Rambervilliers, 1889.

Reguis (J.-M.), Empoisonnement par un Pleurote et une Clavaire, *B. S. M.*, XIX, 1903, p. 386.

Richon et Roze, Atlas de champignons, Paris, 1888.

Roch (M.), Le pronostic des empoisonnements par les champignons, *Bull. méd.*, 5 nov. 1913.

Id., Les empoisonnements par les champignons, *Bull. Soc. bot. Genève*, 2e série, V, 1913, n° 2.

Rolland (L.), Atlas des champignons de France, Suisse et Belgique, Paris, 1906-1909.

Roques, Histoire des champignons comestibles et vénéneux, Paris, 1re édit., 1832, 2e édit., 1841.

Rothmayer (J.), Essbare und giftige Pilze der Schweitz, Lucerne, 1909.

Sartory (A.), Au sujet de la non-toxicité de deux chanterelles, Cantharellus tubaeformis Fries et Cantharellus aurantiacus Wulf, *B. S. M.*, XXV, 1909, p. 253.

Id., Expériences sur la non-indisposition des lapins et des cobayes par le Tricholoma tigrinum, cas de Mathey, *B. S. M.*, XXIX, 1913.

Id., Les empoisonnements par les champignons (été 1912), Paris 1913.

Id., Les poisons des champignons. Recherches originales sur la teneur en muscarine chez Amanita muscaria suivant

les régions, *Bull. Ass. des anciens élèves de l'Ecole sup. de Pharmacie de Nancy*, 1913.

Id., Les empoisonnements par les champignons en 1913, *B. S. M.*, XXX, 1914, p. 97.

Id., Les champignons vénéneux, Thèse d'agrégation, 1914.

Id., Empoisonnement par Amanita verna, 3 morts à Agris (Charente-Inférieure), *S. S. M.*, XXX, fasc. 4, 1914, p. 438.

Id., Toxicité du champignon Tricholoma tigrinum Schaeffer (= Tricholoma pardinum Quelet), *Bull. Ac. Méd.*, 83, 1920, p. 76.

Sartory (A.) et Maire (L.), Les champignons vénéneux, Paris, 1921.

Sauger, Sur la difficulté de la classification des champignons, *B. S. M.*, XLIV, 1928, p. 225.

Id., Sur le polymorphisme d'Amanita pantherina De Candolle, et ses variations de toxicité, *B. S. M.*, XLVI, fasc. 3-4, 1930, p. 207.

Id., Sur la difficulté de la classification des champignons, *B. S. M.*, XLVII, 1931, p. 225.

Schmiedeberg, Das Muscarine das giftige Alkaloïd des Fliegenpilzes, Leipzig, 1869.

Schmiedeberg et Harnack, Synthèse de la muscarine, *Chem. Cent. Blatt.*, 1877, VII.

Schmiedeberg et Koppe, La Muscarine, alcaloïde de l'Amanite tue-mouches, *Vierteljahr. f. Pharm.*, XIX, 1870, p. 276.

Id., La Muscarine, Leipzig, 1896.

Serru, Indigestion causée par Collybia fusipes, *S. S. M.*, XXXVI, 1930.

Serjot (P.), A. B. C. mycologique, Nancy, 1926.

Souché (B.), *B. S. M.*, XX, 1904, p.p. 40-58.

Sterbeeck, Theatrum fungorum, Franciscus Van Sterbeeck priester, Antwerpen, 1712, in-4°.

Studer (B.), Cantharellus aurantiacus, *Hedwigia Beiblatt*, 1900, p. 6.

Timbert, Note sur empoisonnement par les champignons, *B. S. M.*, XXI, 1925, p. 92.

Thurin (M.), Troubles digestifs ayant succédé à l'ingestion de Peziza coronaria consommée en salade, *B. S. M.*, XXVIII, 1912, p. 159.

Tulasne (L. et C.), Selecta fungorum carpologia,

Vacslav (St.), A propos de Boletus satanas, *L'Amateur des Champignons*, XI, 1925, p. 52.

Vadrot, Les champignons vénéneux, Thèse de médecine, Paris, 1814.

Veuillot (Ch.), Un cas d'empoisonnement par les Morilles, *Revue mycologique*, XI, 1889, p. 9.

Vuillemin (P.), Les champignons, essai de classification, Paris (O. Dain), 1912.

Wiki (B.), Sur la toxicité de quelques Inocybes, *Bull. Soc. myc. de Genève*, 1926, n° 10.

Id., De la toxicité des Clitocybes blancs et particulièrement de Clitocybe revulosa Persoon, Comm. à la Soc. myc. Genève, mars 1930, et *B. S. I.*, XII, 1930, p. 87.

Wiki et Loup, Sur la toxicité de Clitocybe cerussata Fries, *Schweitzerische Zeitschrift für Pilzkunde*, IX, 1931, n° 6, p.p. 78-80.

Wuillemin, Anomalie du réceptacle chez les Hyménomycètes, *B. S. M.*, XLII, fasc. 3-4, 1927, p. 208.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Plan de la thèse..... 9

CHAPITRE PREMIER, Historique..... 11

CHAPITRE II, Considérations générales sur les champignons 19

I. — Le champignon aliment..... 19

II. — Mycotoxicologie..... 24

A. — Principales statistiques sur les champignons vénéneux du XVII[e] siècle à nos jours..... 26

B. — Poisons et empoisonnements..... 28

1. — Groupe des champignons à syndrôme phalloïdien 35

2. — Groupe des champignons à syndrôme panthérinien de Wiky, ou myco-atropinien d'Henry 38

3. — Groupe des champignons à syndrôme muscarinien ou sudorien de Martin-Sans..... 42

4. — Groupe des champignons à syndrôme psychique d'excitation cérébrale (Mycétisme cérébral) 43

5. — Groupe de champignons à syndrôme musculaire (Mycétisme musculaire)..... 43

6. — Groupe des champignons à syndrôme atramentaire ou anaphylactoïde..... 43
7. — Groupe des champignons à syndrôme gastro-intestinal 44
8. — Groupe des champignons à syndrôme hémolytique 46
9. — Groupe des champignons causant des intoxications mystérieuses 48
III. — Les intoxications fongiques et leur traitement 50
IV. — Prophylaxie des intoxications fongiques 60
CHAPITRE III. — Recherches personnelles..... 63
Hypothèse 66
Valeur alimentaire de quelques espèecs..... 67
Le champignon médicament 86
CHAPITRE IV. 1. — Aperçu géographique et mycologique sur la région de Fontainebleau..... 93
2. — Classification des champignons d'après KONRAD et MAUBLANC.
3. — Abréviation des noms d'auteurs..... 101
4. — Catalogue raisonné des principales espèces de champignons supérieurs poussant dans la de Fontainebleau..... 103
5. — Noms vulgaires des principales espèces de champignons 165
Conclusions 169
Index bibliographique..... 173

Vu :
Strasbourg, le 24 novembre 1934
Le Président du Jury,
A. SARTORY

Vu et approuvé :
Strasbourg, le 26 novembre 1934
Le Doyen de la Faculté de Pharmacie,
J. E. LOBSTEIN

Vu et permis d'imprimer :
Strasbourg, le 30 novembre 1934
Le Recteur de l'Académie,
Président du Conseil de l'Université,
J. DRESCH